Le journal illustré gagne de plus en plus la faveur du public.

La Patrie

3¢

65e ANNEE | Temps probable: Plus doux | MONTREAL, LUNDI 29 MARS 1943 | Le soleil se lève à 5.45 (h. s.) et se couche à 6.25 (h. s.) | No 27

GRÈVE DU TRAM

LA POLICE SUR PIED 24 H. PAR JOUR

(LIRE EN PAGE 3)

Pas de tram, les Montréalais marchent



Montréal est le théâtre d'un spectacle sans précédent. Des milliers et des milliers de citoyens, ne pouvant voyager en tramway, à cause de la grève, se rendent à pied à leur travail. Tous ceux qui ont des voitures ont oublié le rationnement de la gazoline, et les ont utilisées pour se rendre à leur travail. Scène prise, vers neuf heures avenue du Parc, angle Mont-Royal. *(Photo la "Patrie").*

LA LIGNE MARETH CROULE

(LIRE NE PAGE 2)

La ligne Mareth croule; Rommel bat en retraite

Quartiers-généraux alliés en Afrique du Nord, 29. (P.A.) — Les défenses du maréchal Rommel sur la ligne Mareth en Tunisie méridionale se sont effondrées sous les coups de la 9ème armée britannique qui a fait une trouée sur un front de vingt-cinq milles, ne laissant que des poches décimées de résistance aux deux extrémités.

Les 80,000 hommes qui composent l'armée italo-allemande battent rapidement en retraite, probablement vers Gabès, vingt-cinq milles au nord, où les Allemands labourent leurs aérodromes, ce qui indique que l'Axe a l'intention de les abandonner.

Dans le but de tendre un piège à l'ennemi sur six points le long d'un étroit corridor par où il s'enfuit, Britanniques, Américains et Français ont lancé des colonnes en direction du littoral.

"Nos troupes le 28 mars occupèrent Mareth, Toujane et Matmata", dit un communiqué des quartiers-généraux alliés, et elles firent 6,000 prisonniers. La chute de Mareth, Matmata et Toujane indique que presque toute la ligne des quarante milles de fortifications construites par les Français a été balayée par le formidable assaut du général Montgomery et une attaque de flanc des forces du désert qui franchirent cent milles pour atteindre El-Hamma, quelque trente milles derrière le front. Cette dernière colonne a atteint un point vingt-cinq milles environ à l'ouest de Gabès où une brèche a été pratiquée entre la mer et le lac Chott.

Si Rommel abandonne Gabès comme tout en a l'air, il tentera probablement de continuer sa retraite sur une distance de 200 milles ou plus jusqu'au littoral afin de rejoindre l'armée de von Arnim dans la zone Tunis-Bizerte. Les Français et les Américains menacent sa voie de retraite, car ils avancent vers le littoral après s'être emparés de Fondouk, Maknassy et El-Guettar. Les Yankees marchent sur la ville sainte des Musulmans, Kairouan, et sont à 52 milles du port de Sousse. Il ne reste plus que quelques défenses naturelles à l'ennemi en direction de la mer.

Plus au nord, la 1ère armée britannique a pratiqué des brèches dans la zone de Djébel Mansour et Medjez el-Bab et menacent les Natis d'un Dunkerque sur les plages de Bizerte.

Des patrouilles françaises ont atteint les hauteurs à l'est de la plaine d'Ousseltia.

En même temps, des bombardiers canadiens et anglais s'attaquèrent à Saint-Nazaire, base française d'un grand nombre de sous-marins, l'arme la plus terrible d'Hitler, après que Berlin eut subi son plus gros raid de la guerre et que des bombardiers quadri-moteurs américains eurent pilonné la gare de Rouen, dans le nord de la France, Radio-Berlin dit que Norwich, Angleterre, a été bombardée. Une clinique d'écoliers fut bombardée dans une ville de la côte sud et des enfants furent ensevelis dans les décombres.

En Russie, l'armée rouge, se frayant un chemin à travers la boue et la neige, continue son avance sur Smolensk à l'ouest de Moscou et tient bon sur la Donets dans la région de Kharkov, mais le vaste front de l'est, après des mois de combats sanglants, semble devenir inactif par suite des inondations saisonnières.

STOCKHOLM, 29. (B.U.P.)— Le correspondant à Berlin du journal "Allehanda" prétend que dix-huit avions britanniques ont été descendus au cours d'un gros raid en Norvège.

Les généraux Giraud et Catroux, celui-ci représentant le général de Gaulle, en seraient venus à une entente sur le gouvernement qui devra être établi en France si les Alliés viennent à occuper ce pays.

L'agence Tass affirme que Heinrich Himmler, chef de la Gestapo, a proclamé virtuellement l'état de siège en Allemagne, pour préccenir le sabotage durant les rails aériens.

Aux funérailles de M. Eugène Godbout

ST-ELOI, comté Témiscouata, Qué., 29. (Par Joseph LaVergne). — Jamais le petit village de St-Eloi, dans le comté de Témiscouata, n'a vu autant de monde que ce matin, alors que s'y déroulèrent les funérailles de M. Eugène Godbout, ancien député provincial de Témiscouata, et père du premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout.

Il y était venu des représentants de toutes les parties du Québec. Un convoi spécial est parti de la ville de Québec, à onze heures du soir, et on dut y rattacher trois wagons venus de Montréal à la gare de Lévis.

Le service funèbre fut célébré par Son Exc. Mgr Georges Couschesnes, évêque de Rimouski. Il est à noter que tous les enfants du défunt étaient présents. Le seul absent était celui de la Saskatchewan, qui n'a pu se rendre à temps.

LE CORTEGE

Venaient immédiatement après les parents, sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; l'hon. Fernand Fafard, sénateur; l'hon. J.-A. Mathewson, trésorier-provincial; l'hon. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie; l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail, et des Mines; l'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts; l'hon. Léon Casgrain, procureur-général; l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie; l'hon. Valmore Bienvenue, ministre de la Pêche; l'hon. Hector Perrier, secrétaire provincial; l'hon. Henri Groulx, ministre de la Santé et du Bien-Etre Social; l'hon. Georges Dansereau, ministre des Travaux publics; l'hon. Perrault-Casgrain, ministre d'état; l'hon. Henri Renault, ministre d'Etat; l'hon. F.-L. Connors, ministre d'Etat et conseiller législatif; l'hon. Philippe F. Brais, leader du gouvernement au conseil législatif; le col. Wilfrid Bovey, conseiller législatif; l'hon L. Grothé, conseiller législatif, l'hon Félix Messier, conseiller législatif; l'hon. Cyr. Dumaine, président de l'Assemblée législative; l'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif; l'hon. Cyrille Vaillancourt, conseiller législatif; l'hon. L.-A. Taschereau, ancien premier ministre de la province; le lieutenant-colonel D.-B. Papineau, a.d.c., du lieutenant-gouverneur; l'hon. Onésime Gagnon, député de Matane, représentant officiellement le chef de l'Opposition nationale.

LES DEPUTES

M. Charles Delagrave, vice-président de l'Assemblée législative et député de Québec-ouest, Willie Morin, député de Québec-Centre, J.-F. Francoeur, député de Lévis, Jos Filion, député du Lac St-Jean, Georges Potvin, député de Roberval, Claude Jodoin, Montréal-St-Jacques, J.-A. Francoeur, Montréal-Mercier, Whip en chef, F.-X. Bouchard, député de Québec-Comté, Fernand Choquette, député de Montmagny, A.-L. Gagnon, député de Frontenac, Paul Goulet député de Témiscamingue, Félix Allard, député d'Abitibi, Polydore Beaulac, député de St-Maurice, le Dr J.-E. Guibord, député de Laviolette, H.-N. Biron, député de Nicolet, J.-Emile Ferron, député libéral de Berthier-Maskinongé, Hormisdas Langlais, de l'Union nationale, député des Iles de la Madeleine l'hon. François-J. Leduc, député de Laval, Emile Boucher, député de Montréal-St-Henri, Emile Dubreuil, député de Montréal-Jeanne-Mance, Paul Gauthier, N. P., député de Montréal-Laurier, L.-J. Joyal, député de Chambly, Georges Caron, député de Montréal-Maisonneuve, Thomas Guérin, député de Montréal-Ste-Anne, Alexis Caron, député de Hull, Maurice Hart, député de Montréal-St-Louis, J.-A. Beaulieu, député de T-miscouata.

M. le juge André Regnier, de St-Jean, juge de la cour supérieure; M. le juge Achille Pettigrew, juge de la cour des sessions à Québec; M. J.-A.-A. Leclair, organisateur du parti libéral pour Montréal; M. Gaston Pratte; le brigadier-général Edmond Blais, commandant du district militaire No 5; le colonel J.-P.-J. Godreau, commandant du camp de Valcartier, M. Jules Desmarais; M. J.-A. Lesage, de la Commission des liqueurs, M. Paul Portelance, secrétaire de l'organisation libérale de Montréal, M. Anselme Samoisette, président du club de Réforme de Montréal, M. Arthur Fontaine, vice-président du club de Réforme de Montréal, le lieutenant-colonel Frank Stanton, M. J.-D. Gagné, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, M. Alexandre Larue, chef du cabinet du premier ministre, Adrien Morin, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, Léo Brown, sous-ministre de la Colonisation, Guy Poliquin, secrétaire du premier ministre, le lieutenant-colonel Henri Gagnon, président du "Soleil".

Son Honneur, le maire Lucien Borne, représentant la ville de Québec, Son Honneur le maire Roméo Paquette, de Sillery, Antonio Grenier président de l'Office du prêt agricole, le lieutenant-colonel Jos.-L. Boulanger, organisateur du parti libéral pour le district de Québec, O.-A. Bériau, directeur des arts domestiques de la province de Québec, M. Henri Bélanger, M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des sciences à l'Université Laval de Québec, M. Ontoine Lemieux, greffier de l'Assemblée législative, M. J.-L. Labrèche, de la Commission des accidents du travail, M. Frédéric T. Hecker, secrétaire de la Commission des accidents du Travail, M. Narcisse Savoie, du ministère provincial de l'Agriculture, M. Maurice Hébert, directeur de l'Office du Tourisme et de publicité, M. J.-E. Leblanc, du Canadien National G.-E. Noël, du Canadien National, Rosario Messier, agent de liaison de la province de Québec, à Ottawa.

LES PARENTS

Le deuil était conduit par les fils du défunt, l'hon. Adélard Godbout, premier ministre de la province de Québec, Philippe Godbout, héritier de la terre paternelle, de St-Eloi; Léonce Godbout, de Montréal; Raoul Godbout, de Duchesnay et Albert Godbout de Québec. Un des fils du défunt, M. J.-Bte Godbout, de Marcellin, Saskatchewan, n'avait pu se rendre au chevet de son père.

Conduisaient aussi le deuil, le frère du défunt, M. Joseph Godbout, de Montréal, ses gendres, MM. Trefflé Godbout, de Montréal et Ludger Labrie, de Rimouski, ses filles, Mlles Marie Louise Godbout, de St-Eloi, Mme Trefflé Godbout, de Montréal, Mme Ludger Labrie, de Rimouski, Mme Veuve S. Pettigrew, de St-Eloi, ses belles-filles Mme Adélard Godbout de Québec, Mme Philippe Godbout, de St-Eloi, Mme Léonce Godbout, de Montréal, ses soeurs, Mme C. A. R. Desjardins, de St-André, Kamouraska, le R. P. Eugène Drolet, o.m.i., de Hull, M. Joseph Duret, de Rouyn; ses belles-soeurs, Mme Joseph Godbout de Montréal et Mme Jules Rioux, son neveu, l'abbé Hector Lafrance, de Beebe, comté de Stanstead, ses petits fils, MM. Jean et Pierre Godbout, fils de l'hon. Adélard Godbout.

A L'ORGUE

Le choeur était dirigé par M. Roland Séguin. Parmi les chantres on remarquait MM. Emile Couillard, René Mathieu, Jos Lebeau, Georges H. Bernier, Roger Thorn, Robert Sills, Fernand Lesage, Louis Rousseau et P. E. Roy, tous de la ville de Québec. M. Jean Marie Bussière, organiste à l'église du St-Sacrement, à Québec, agissait comme organiste. Les soli furent chantés comme suit: "Kyrie", Robert Sills et René Mathieu; "Dies Irae", par M. Paul-Emile Roy; "Offertoire", par M. Rogers Thorn"; "Benedictus" par M. Georges Bernier; "Agnus Dei", par MM. Louis Rousseau et Joseph Lebeau"; "Pie Jesus", par Fernand Lesage, et "Vierge Sainte" par M. Emile Couillard. La chorale a rendu la messe de Pietro A. Yon.

"La femme ment souvent avec les lèvres, elle ne dit oui qu'avec les yeux", son regard ne dit rien ou il dit tout.

Lamartine.

Une partie de dames en attendant...



Ces deux employés de tramways: MM. Thiot et Lachapelle, de la division Saint-Denis, ne se laissent pas abattre par la grève du tramway. Pendant que l'on se débat, de part et d'autres, au sujet de ce différend ouvrier, tous deux jouent paisiblemnet aux dames. — (Photo la "Patrie").

On vote malgré la grève



L'Union internationale des employés de tramways, local 790, tient son referendum, (qui fut la cause de la grève) malgré tout, aujourd'hui. On voit ici un membre de l'Union internationale au moment de déposer son bulletin dans l'urne. 'Je vous assure que je vote en faveur de donner confiance au comité de négociation", a déclaré l'ouvrier, après avoir déposé son bulletin. On sait que par ce vote, les membres du comité qui a négocié le présent contrat demandent aux ouvriers de dire si oui ou non, ils veulent accorder leur confiance aux membres de ce comité. — (Photo la "Patrie").

La Fédération a recueilli à midi $41,360. soit 8 p. c.

Handicapés par la grève générale des employés de tramways, les milliers d'auxiliaires de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises ont quand même commencé bravement, ce matin, leur travail de sollicitation en vue d'obtenir les $517,000 qui constituent l'objectif de la onzième campagne. A midi, les premiers rapports compilés au quartier général de la campagne, au No 55 ouest, St-Jacques, donnaient un chiffre de $41,360, soit 8 p.c. du total à atteindre. La direction, tout en entreprenant avec confiance la présente campagne, tient à souligner que, l'an dernier, à la période correspondante de l'appel, l'on avait recueilli les 9 p.c. de l'objectif. C'est dire qu'il faudra redoubler d'ardeur.

PAS UN SEUL TRAMWAY DANS LA MÉTROPOLE

Marquette promet que la grève du tram ne sera pas réglée tant que la compagnie n'aura pas donné raison à la Fraternité

(Par OVILA LEFEBVRE)

"Inutile de vouloir nous amener à un règlement de la grève, tant qu'on ne nous accordera pas la reconnaissance de notre union (la Fraternité canadienne des employés de tramways) et tous les autres points, sans en manquer un seul, que nous avons énumérés à la compagnie", a déclaré M. Paul-Emile Marquette, organisateur provincial du Congrès canadien du travail, à midi, relativement à la grève générale des employés de tramways de Montréal.

LA POLICE BLAMEE

Par ailleurs, le président de l'Union internationale des employés de tramways, M. J.-Elphège Beaudoin, a carrément blâmé la force policière de Montréal, qu'il a tenue responsable de la grève générale des employés de tramways, ce matin.

M. Beaudoin a déclaré que si la police avait accordé la protection nécessaire aux employés qui désiraient sortir des tramways, le service aurait fonctionné dans une certaine mesure et les Montréalais qui, par milliers, ont dû marcher des milles et des milles, pour un bon nombre, afin de se rendre à leur travail, auraient pu s'y rendre en tramways ou en autobus, comme à l'ordinaire.

OTTAWA VA S'EN MELER

Au bureau de M. D.-E. Blair, gérant général de la Compagnie des tramways, on a refusé de faire des commentaires sur la situation. Toutefois, un peu avant midi, on a déclaré que des "gens d'Ottawa" s'en venaient à Montréal dans le but de régler le conflit qui a éclaté, ce matin, chez les employés de tramways et a paralysés complètement le service de transport en commun, dans la ville de Montréal.

UNE GREVE DU TAXI

Le commissaire Georges Guèvremont, de la ville de Montréal, qui s'est rendu de Rosemont à l'hôtel de ville à pied, ce matin, a déclaré avoir été informé, au cours de l'avant-midi, que ces démarches avaient été tentés auprès des chauffeurs de taxi de Montréal, pour les amener à se joindre aux grévistes et à ne plus transporter de gens, ce qui compliquerait encore la situation.

DE LA SYMPATHIE SIMPLEMENT

Par ailleurs, M. Marquette a affirmé, à midi, que rien de semblable n'avait été tenté auprès des chauffeurs de taxis, mais que, d'autre part, des chauffeurs de taxis en grand nombre "nous ont assurés de leur sympathie la plus entière et qu'on ne transporterait plus de voyageurs, afin de nous aider dans notre cause."

AU MARCHE ATWATER

Toute la nuit dernière et ce matin, plusieurs milliers d'employés de tramways étaient réunis au Marché Atwater. C'est là que les employés ont appris, hier soir, que la compagnie ne s'était pas rendu à l'ultimatum de la Fraternité, de ne pas permettre la tenue du referendum, ce matin, sur la propriété de la compagnie.

Les chefs de la Fraternité alternaient les discours et les chants patriotiques et badins. A divers moments de la nuit et de la journée, on distribua des liqueurs, du lait et des victuailles aux employés qui étaient réunis dans la vaste salle.

LE VOTE SE PREND

Malgré la grève de ce matin, le vote referendum qui a été décidé, vendredi soir, par les membres du comité qui a négocié le présent contrat liant les employés et la compagnie, se prenait dans les divers bureaux divisionnaires de la compagnie. Ce comité se compose de MM. Elphège Beaudoin, O.-A. Neveu et Victor Trudeau, et le président du comité, M. Beaudoin, a déclaré, à midi, qu'un "grand nombre" d'employés étaient allés voter, au cours de l'avant-midi, comme si les employés n'étaient pas en grève.

LA TROISIEME GREVE

C'est la troisième fois que les employés se mettent en grève, depuis le commencement du présent siècle. Plusieurs employés actuels de la compagnie ont d'ailleurs pris part à ces deux autres grèves. Elles eurent lieu en 1903, la première en février et la seconde en mai.

M. Auguste Juneau, qui a pris part à ces deux grèves, a déclaré, ce matin, dans les bureaux de la compagnie, à la la division Saint-Denis, que la première fut un succès, mais la seconde, un fiasco.

TROIS UNIONS

Actuellement, les employés de tramways se partagent en trois syndicats: l'Union internationale, local 790 ; le syndicat des employés de tramway, et la fraternité canadienne des employés de tramways. C'est cette dernière qui a déclaré la grève, à la suite d'une mésentente avec l'Union internationale.

LE BONI INDUSTRIEL

En 1937, un nouveau contrat fut signé avec la compagnie, et ce sont trois officiers de l'Union internationale qui furent chargés par les employés de négocier l'entente. Ces officiers étaient: MM. Raoul Trépanier, O.-A. Mathieu et Victor Trudeau. Lorsque M. Trépanier fut nommé conciliateur du ministère fédéral du travail, il fut remplacé par M. Beaudoin, le président actuel de l'Union internationale.

TOUTE LA DUREE DE LA GUERRE

Il y a quelque temps, la fraternité canadienne prétendit que le comité de négociation, comprenant trois officiers de l'Union internationale, n'avait plus la confiance de la majorité des employés, après avoir mené la lutte sur le terrain relatif de participation aux profits de la compagnie.

La fraternité prétend que les employés, d'après l'ancien contrat de travail, avaient droit à 25 pour cent des recettes brutes dépassant $15,000,000 par année, et que le comité qui a négocié la présente entente n'avait pas le droit de "sacrifier" ainsi les intérêts des travailleurs.

$500 PAR EMPLOYE

A ce sujet, M. Marquette, qui mène la grève de son bureau de la rue Bishop, a déclaré, à midi, que seulement pour l'année 1942, les ouvriers devraient se diviser le quart d'une somme de plus de $4,000,000. M. Marquette a déclaré que, précisément d'après le rapport annuel de la compagnie qui a été rendu public, en fin de semaine, les recettes brutes de a compagnie dépassent $9,000,00 et que, si le contrat actuel n'avait pas été ainsi négocié, les employés auraient droit au quart de ces revenus.

Par ailleurs, M. Marquette prétend qu'en tenant compte des surplus de revenus pour les années précédentes, cela représenterait environ $500 en boni pour chaque employé, si la fraternité parvient à gagner son point des autorités de la compagnie.

DEUX TRAMS ONT CIRCULE

Seulement deux tramways ont réussi à faire un voyage complet, ce matin, dans la rue Notre-Dame. L'un des employés de la "Patrie", M. Joseph Desroches, a été assez heureux de monter dans cette voiture pour se rendre à son travail. C'était alors un peu avant six heures, mais ces deux tramways ont dû rentrer dans les remises, et il n'en fut plus question pour l'avant-midi.

Aux remises de la rue St-Denis, près de DeFleurimont, quelques employés ont tenté de sortir quelques tramways, à bonne heure, ce matin, mais ce fut sans succès. Des piqueteurs sont immédiatement intervenus et ont forcé les "briseurs de grève" à baisser pavillon et à retourner les voitures dans les remises.

(Suite à la page 9)

L'âme de la grève du tram



De son bureau de la rue Bishop, M. P.-E. Marquette, organisateur provincial du Congrès canadien du travail (C.I.O.) auquel appartient la Fraternité des employés de tramways, dirige la grève générale des employés de tramways. "Nous ne cèderons pas tant qu'on ne nous accordera pas ce que nous demandons", déclare M. Marquette. (Photo la "Patrie")

Ils ont déjà connu deux autres grèves



Ces quatre vétérans de la compagnie des tramways ne s'en font pas: ils ont déjà pris part à deux autres grèves, en 1903. De gauche à droite: Arthur Leblanc, Alfred Leblanc, Auguste Juneau et Alphonse Lachapelle. Tous quatre sont de la division Saint-Denis. — (Photo la "Patrie").

Celui-là est chanceux



Ce jeune homme a le bonheur de rencontrer un automobiliste bienveillant qui le fait monter dans sa voiture. Autrement, il devrait parcourir à pied le trajet du nord de la ville à la rue Saint-Jacques, pour se rendre à l'atelier où il est employé. (Photo la "Patrie")...

Suprême effort pour briser la grève

(Dernière heure)

Au moment d'aller sous presse, M. J.-E. Beaudoin, président du local 790 de l'Union internationale des employés de tramways, a annoncé que deux officiers de l'union, MM. J.-O. Neveu et Jean Renaud, sont partis pour la division Saint-Denis, afin de "sortir" des tramways. M. Beaudoin a déclaré que ces deux officiers étaient accompagnés de nombreux officiers de police. Il a ajouté qu'il attendait d'autres officiers de la loi pour l'accompagner, afin d'aller sortir d'autres voitures à la même division.

Comme les "marcheurs de la faim"



Cette scène fait quelque peu songer à la "marche de la faim" que les chômeurs ont dirigée vers Ottawa, il y a quelques années. Avenue du Parc, les citoyens marchent à l'endroit où circulent les tramways... quand il y en a, pour se rendre à leur travail. (Photo la "Patrie").

L'ouverture de la Fédération



L'ouverture de la onzième campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes françaises a eu lieu hier soir en présence des plus hautes autorités civiles et religieuses de la métropole qui ont lancé un appel à la population par l'intermédiaire de la radio. Ci-contre: M. Edgar Genest, président de la campagne et M. F. Johnson, président de la Financial Federation et vice-président du Bell Telephone. En bas, Mme Roger Pinard, présidente de la section féminine, M. Edgar Genest, Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal et M. Adhémar Raynault, maire de la métropole. (Photo la "Patrie").



* * *

Inauguration de la campagne de charité

La onzième campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises s'est ouverte, hier soir, en présence des autorités religieuses et civiles de la métropole qui ont tenu à apporter leur encouragement à cette offensive de la charité qui doit se terminer par une victoire éclatante sur la misère et la pauvreté.

"Soyons avec eux", tel est le cri de ralliement de la campagne. Soyons avec eux entièrement et jusqu'au bout. C'est la raison pour laquelle tous les Canadiens doivent se donner la main pour atteindre l'objectif de $517,000 qui a été fixé comme but de la campagne. Cet objectif est modeste quand on pense à tout bien qu'il faut faire et à toutes les misères qu'il faut secourir.

S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, M. Adhémar Raynault, maire de la ville, M. Edgard Genest, président général de la campagne, Mme Roger Pinard, présidente de la section féminine, et M. F. Johnson, ont demandé, hier, par l'intermédiaire de la radio à tous les Montréalais de faire leur devoir dans cette campagne de la Charité, dont le succès est indispensable si nous voulons poursuivre notre effort de guerre jusqu'au bout.

Dès ce matin des milliers et des milliers d'auxiliaires se sont lancés sur les routes pour recueillir les souscriptions. On veut espérer que la grève générale de nos conducteurs de tramways n'affectera pas l'ardeur de nos auxiliaires bénévoles et ne les empêchera pas de se rendre à leur travail.

MGR JOSEPH CHARBONNEAU

Nous ouvrons ce soir la campagne annuelle de la Fédération de nos oeuvres de charité et je n'ai que trois minutes pour vous parler de mes pauvres et les recommander à votre générosité.

Mes frères, le savez-vous bien, nous avons beaucoup de pauvres parmi nous.

L'état de guerre a pu guérir en grande partie la triste plaie du chômage et multiplier pour les hommes et les femmes les postes lucratifs, il nous amène malheureusement et de plus en plus de nouvelles misères physiques et morales qui sollicitent notre charité.

Ces familles désunies; ces mamans abandonnées tombées dans le besoin avec leurs enfants attendent elles aussi de notre Fédération le secours qu'elle assure déjà aux familles nécessiteuses, aux malades, aux infirmes, aux vieillards, aux enfants.

Et puis, pourquoi nos assistés ne seraient-ils pas traités comme le sont les protégés des autres fédérations de notre ville? Pourquoi cette différence? Nous constatons que les allocations accordées ne sont pas suffisantes. Nous le reconnaissons publiquement ce soir, et nous en souffrons; mais avec les aumônes reçues jusqu'ici, nous ne pouvions pas faire davantage.

Nous trouvons, dans notre devoir et notre désir de faire mieux, les vraies raisons du nouvel objectif à atteindre et des motifs urgents qui commanddent encore plus notre charité.

Mes frères, il y a quelqu'un qui gagnera encore plus que le pauvre par suite de notre contribution généreuse à la Fédération -- ce quelqu'un, c'est chacun de nous.

Je ne parle pas ici seulement de la récompense même temporelle que le Seigneur a promise aux miséricordieux; je songe au profit que notre âme doit en retirer pour son instruction et son salut.

En voyant que des concitoyens n'ont qu'un taudis pour foyer, que des haillons pour vêtements, des croûtes pour nourriture, nous nous prenons bien vite à rougir de notre aisance égoïste et de nos plaisirs.

Notre abondance nous pèse, notre gaspillage nous fait mal. Que de lait, que de pain, que d'habits, que de remèdes nous pourrions avec tout cela procurer aux petits, aux indigents, aux malades, tous nos frères en Notre Seigneur Jésus-Christ.

"Si quelqu'un possède les biens de ce monde, disait l'apôtre saint Jean, et que voyant son frère dans la nécessité, il lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui?

Enfin il n'est pas besoin d'être bien riche pour donner; il suffit d'être bon, et quand on est bon, on trouve toujours et l'on donne. L'aumône la plus bienfaisante n'est-elle pas celle qui comporte un sacrifice, celle qui est prélevée sur nos plaisirs, sur nos nécessités personnelles?

En ce temps de carême et de retraite, n'est-il pas opportun de nous rappeler cette leçon bien chrétienne?

Alors on ne donne pas seulement de son bien, on donne quelque chose de son coeur. Et le bon Dieu, à qui rien n'échappe, ne l'oubliera pas. Il nous pardonnera beaucoup parce que nous aurons beaucoup aimé. Et maintenant, mes frères, tous à l'oeuvre! La campagne commence, elle doit réussir; il faut qu'elle réussisse.

LE MAIRE

De nouveau, mes fonctions de maire de la métropole me procurent l'avantage de venir vous recommander — et je le fais de grand coeur — la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

Le rôle de la Fédération s'est accru avec la guerre. Le surplus de population flottante qu'a apportée à notre ville notre participation au conflit international, a multiplié les problèmes auxquels doivent faire face nos oeuvres d'assistance. Ainsi par suite de l'arrivée chez nous de nouvelles familles, la Fédération ne doit pas seulement maintenir mais développer davantage certaines oeuvres telles que, par exemple, l'Assistance Maternelle, les Gouttes de Lait paroissiales, les Cantines scolaires, son service d'assistance sociale aux familles, ses camps de santé et ses colonies de vacances.

Mais cet accroissement normal de population dont notre ville est redevable à la guerre, a aussi ses avantages. Un grand nombre d'anciens chômeurs ont trouvé du travail. De façon générale — du moins dans les usines — les salaires ont augmenté. C'est dire que tous ceux qui bénéficient aujourd'hui de meilleurs traitements, de même que les milliers de gens de l'extérieur qui ont trouvé l'hospitalité et du travail dans notre ville, doivent se faire un point d'honneur de contribuer généreusement au soutien de nos oeuvres. Il s'agit là d'un devoir civique et social qui s'impose à chaque citoyen. Et je suis sûr que personne ne voudra s'y dérober.

Grâce à Dieu, Montréal a toujours su garder le premier rang, jusqu'ici, quand il s'est agit de soulager l'humanité souffrante. Depuis le début de la guerre, notre population a fait preuve, à maintes reprises, d'une admirable sympathie envers nos oeuvres de guerre. Elle a témoigné, de façon tangible — et je l'en félicite — sa compassion envers les pays déchirés par la guerre et envers leurs populations civiles opprimées par un ennemi impitoyable. Serons-nous moins généreux à ceux des nôtres qui éprouvent, ici même dans notre ville, des souffrances d'un autre ordre peut-être, mais non moins dignes de notre commisération.

Mes chers concitoyens, il convient de vous redire, ici : SOYONS AVEC EUX... n'abandonnons pas à leur sort ces milliers de concitoyens malheureux.

M. EDGARD GENEST

Dans un appel qu'il lançait, l'an dernier, en faveur des services sociaux, Son Excellence le comte d'Athlone, vice-roi du Canada, affirmait qu'il était essentiel à notre effort de guerre, que la santé, le bien-être et le moral de la population ici même à l'intérieur du pays, fussent maintenus au niveau le plus élevé possible.

Ces paroles d'une grande sagesse justifieraient à elles seules, s'il en était besoin, l'existence de nos oeuvres.

La Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises sollicite cette année une somme de $517,000 dollars. C'est une somme relativement modeste, si l'on songe que pour soulager les maladies, les misères et les infortunes de toutes sortes qui affectent 75% des pauvres gens de la Métropole, la Fédération canadienne-française ne dispose que de 25% environ de la somme totale reçue par l'ensemble des fédérations de charité. Et c'est à cause de cette disproportion manifeste que la Fédération canadienne française ne peut donner que le strict nécessaire à ses assistés et qu'a son grand regret, faute d'argent elle se voit dans l'obligation de refuser son appui à des oeuvres éminemment méritoires.

Mesdames et Messieurs, nous avons l'honneur de proclamer ce soir l'ouverture officielle de la onzième campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadienne-françaises. La présence à nos côtés de Son Excellence Mgr. l'Archevêque de Montréal, et de Son Honeur le maire, et l'assurance qu'ils ont bien voulu nous donner de leur entière collaboration, le travail préliminaire déjà effectué dans toutes les sections, l'enthousiasme qui anime nos milliers d'auxiliaires parmi lesquels il m'est agréable de signaler les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes et la Société St-Jean Baptiste, justifient la confiance que nous avons de réussir dans la tâche qui nous a été confiée.

La campagne doit se terminer le mercredi soir 7 avril. Nous sommes convaincus que toute la population de Montréal se fera un devoir de contribuer à son succès, et, d'avance et de tout coeur, au nom de

(Suite à la page 21)

Chèque des employés de Noorduyn pour la Fédération



Les employés des grandes avionneries Noordyun ont été les premiers de la section des industries à souscrire à la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises dont la campagne a débuté aujourd'hui. En présence d'un comité d'ouvriers réunis à l'usine de Cartierville, M. R.-B.-C. Noorduyn, président de l'entreprise, a remis samedi après-midi un chèque de $6,475 au président de la campagne de la Fédération, M. Edgar Genest. Ce dernier a chaleureusement remercié les employés de ces avionneries et, en particulier, la Loge 712 de l'Association internationale des Machinistes, qui a dirigé la souscription auprès des employés. Cette photo représente, de gauche à droite, première rangée: M. U. ROUSSIN, président du comité de souscription de l'usine; MM. NOORDUYN et GENEST, M. MAURICE MARION, représentant des employés de l'usine Noorduyn sise à la Longue-Pointe; M. PAUL TREMBLAY, président du comité conjoint de production, et M. A. GRIFFITHS, membre du comité. Deuxième rangée: M. P.-E. CHALES, chef de l'arrondissement pour la Fédération; M. ANTOINE DESMARAIS, président de la section des industries pour la Fédération; MM. O. BOYLE et E. PELISENO, membres du comité de l'usine. Photo Editorial Associates).

Les 76 ans de la Confédération

Le 29 mars marque un anniversaire des plus importants dans notre histoire nationale. C'est, en effet, le 29 mars 1867 que la reine Victoria donna la sanction royale à la constitution de la Confédération canadienne.

Un autre fait historique, d'une grande signification actuelle, s'est passé le lendemain, 30 mars de la même année. Les Etats-Unis et la Russie signèrent ce jour-là une entente par laquelle l'Alaska passait sous le drapeau étoilé. Ce fait vient de prendre un sens encore plus significatif par la récente signature du Canada et des Etats-Unis d'une entente pour la construction d'une route militaire, de la frontière américaine à l'Alaska, dans le but d'aider leur alliée, la Russie; route qui leur aiderait à se défendre contre les pays de l'Axe.

L'U. N. ET LE CULTIVATEUR

M. Patrice Tardif, ancien député pour le comté de Frontenac, maire de St-Méthode d'Adstock, a prononcé, hier soir, une causerie à la radio en faveur de l'Union Nationale.

Le conférencier, cultivateur pratiquant, parlant de la saison de procurer de chaudières, chalumaux, ni évaporateurs. Et si l'outillage manque, dit-il, que sert à MM. King et Godbout de demander de produire davantage? Ne feraient-ils pas mieux d'en donner les moyens?

Il faut ajouter, continue l'orateur, le fait que la main-d'oeuvre agricole est de plus en plus rare, que les fils du sol partent dans une trop grande proportion pour le camp d'entraînement et que M. Godbout veut conscrire les plus jeunes pour l'école obligatoire. Ne restera-t-il bientôt au cultivateur que sa femme, si on ne la dirige pas, bien entendu, vers l'usine?

Quant aux bûcherons, pour la plupart cultivateurs, ils reçoivent des salaires inférieurs à ceux des provinces voisines et des Etats-Unis. Ces salaires sont gelés et on en garde ue bonne partie en taxes, sous l'oeil indifférent dun premier ministre "gentleman farmer".

M. Tardif se déclare plus attaché que jamais à l'Union Nationale et à son chef qui ont tant fait, en 3 ans, pour les cultivateurs. Les "patriotes à retardement" qui prétendent vouloir sauver tout le monde, veulent surtout sauver leur propre peau du désastre libéral prochain, car ce vieux parti trahi ses promesses sacrées de 25 ans et toutes les espérances que les cultivateurs avaient mises en lui.

Affirmant que s'il est une classe de la société qui doit une particulière reconnaissance à l'honorable Maurice Duplessis, c'est bien celle des cultivateurs, M. Tardif fait l'éloge de la grande loi du crédit agricole provincial et des services inappréciables qu'elle a rendus. Par cette loi, des milliers de cultivateurs purent garder leur terre, payer leurs dettes criardes, condenser leurs hypothèques et en réduire le taux d'intérêt, obtenir de meilleures facilités de paiement, être délivrés de toutes pressantes obligations.

Le régime Godbout n'a jamais compris de la même façon les besoins des cultivateurs. Il a sacrifié leurs intérêts, saboté le crédit agricole provincial, réduit les octrois, discontinué la construction des chemins reliant les paroisses, abandonné à leur sort les fils arrachés à la terre pour le camp d'entraînement.

M. Tardif termine en disant que l'Union Nationale a puisé son patriotisme dans l'amour inébranlable de la patrie québécoise.

M. Paul-Z. Delcourt, organisateur de la réunion que les sections S.-Denis et S.-Jean-Baptiste de l'association libérale de Mercier tiendront, ce soir, à la Salle Girard, 4245 rue St-André, invite tous les officiers et les membres des associations libérales à prendre part au ralliement. M. Victor Bédard, parlera de "notre province et son orientation".

OBJECTIF: $517,000

FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANCAISES



LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL A SECOURU 13,548 FAMILLES

MONTRÉAL — En dépit de l'activité économique intense, la Société de Saint-Vincent-de-Paul a dû secourir l'an dernier 13,548 familles (près de 58,000 personnes) et le Bureau d'Assistance aux Familles à dû prêter main forte à 4,654 adultes et à 6,730 enfants.

Malgré la reprise économique due aux industries de guerre, seule la charité peut sauver du dénuement des milliers d'infortunés. Les maladies, les accidents, les infirmités, la vieillesse empêchent un grand nombre de malheureux de pourvoir à leurs besoins, et beaucoup d'entre eux ont des charges de famille. En outre, l'état de guerre crée des problèmes nouveaux pour les familles et les individus qui ont besoin, en plus de l'aide matériel, du secours moral des assistantes sociales pour faire face aux situations difficiles.

Pour répondre aux exigences réelles, il faudrait des ressources beaucoup plus considérables que celles dont disposent présentement les oeuvres de charité.

Plus de gens travaillent: l'argent est plus abondant; nous devons donner dans toute la mesure de nos moyens. Notre obole soulagera bien des misères et, grâce à notre générosité, des milliers d'êtres, qui autrement demeureraient toute leur vie un fardeau pour la société, deviendront des membres sains qui seront des facteurs de progrès et de bien-être. Remplissons le devoir que nous impose la charité chrétienne. Donnons généreusement.

SOYONS AVEC EUX

Siège de la campagne et bureau de la section féminine:

55 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL

Tél.: MArquette 8101



ONZIÈME CAMPAGNE

DU 29 MARS AU 7 AVRIL

La station quadragésimale

A la Cathédrale, à Notre-Dame et au Gésu ont eu lieu, hier matin les exercices de la station quadragésimale qui y sont prêchés chaque dimanche. Voici un résumé des sermons prononcés par les prédicateurs:

A la Cathédrale

M. le chanoine Adélard HARBOUR

Quelques vérités fondamentales: 3e dimanche: **la religion.**

Excellence, Mes Frères,

Nous avons vu, le premier dimanme du Carême, qu'il est au-dessus de toutes les contingencesde l'histoire et du raisonnement une réalité suprême de qui tout dépend et et qui, elle, ne dépend de rien ni de personne: Dieu, autour de toutes choses, auteur en particulier de l'ordre qui doit exister entre les créatures qui sont l'oeuvre de ses mains; le second dimanche nous avons proclamé l'existence de l'âme humaine, intelligence et libre, pour établir les assises mêmes de la dignité humaine.



Le chanoine Harbour

Ce matin, je veux essayer de prouver que les rapports qui doivent exister entre Dieu et l'homme sont la condition même de l'équilibre sur la terre, et démontrer ainsi la nécessité absolue, indéniable, de la religion et dire que seule la religion, par la conception qu'elle nous donne de la vie présente ainsi que par les dispositions ou vertus qu'elle cultive dans l'âme humaine, peut rendre notre existence supportable et relativement heureuse; que seule elle peut donner la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Aussi bien, est-ce une chose assez remarquable que les grandes erreurs, apparemment les plus opposées, aboutissent également à la suppression de la religion. Voyez ces deux grandes erreurs contemporaines, à quoi conduisent-elles sinon à l'athéisme? "Cette doctrine", dit l'Encyclique **Divini Redemptoris,** "enseigne qu'il n'existe qu'une seule réalité, la matière avec ses force aveugles: la plante, l'animal, l'homme sont le résultat de son évolution. De même la société humaine n'est autre chose qu'une apparence ou une forme de la matière qui évolue selon ses lois. Dans une telle doctrine, c'est évident, il n'y a plus de place pour l'idée de Dieu. il n'existe pas de différence entre l'esprit et la matière, l'âme et le corps; il n'y a pas de survivance de l'âme après la mort et par conséquent nulle espérance d'une autre vie". En d'autres termes, c'est l'avènement du naturalisme qui tend à se substituer un peu partout à la religion du vrai Dieu.

C'est contre toutes ces tendances, Mes Frères, toutes ces affirmations fausses, ces contradictions intéressées que nous reprenons, encore une fois, la démonstration de la nécessité de la vraie religion.

Nous savons, Mes Frères, comment se définit la religion: c'est le lien qui unit l'homme à Dieu. De quoi ce lien est-il fait? Il est facile de s'en rendre compte quand on s'arrête un instant à réfléchir aux deux termes en présence; quand on essaye de se dire ce que c'est que Dieu et de comprendre ce que c'est que l'homme. On aperçoit immédiatement les deux aspects de la religion: du côté de Dieu elle est un droit; du côté de l'homme, un devoir.

Je voudrais ajouter que la religion est vraiment la grande affaire de l'homme; en d'autres termes, je voudrais dire la nécessité qu'il y a pour lui, s'il veut être vraiment homme, d'être religieux.

L'homme se compose, outre son corps, d'une intelligence, d'une volonté et d'un coeur. Son intelligence se nourrit de vérité; sa volonté a besoin, pour se guider, de la morale; son coeur enfin est en quête de bonheur. Ce sont là les biens supérieurs propres à l'homme et dont la jouissance le distingue de toutes les créatures inférieures.

Or, Mes Frères, je dis que sans la religion il n'y a pour l'homme ni vérité complète, ni loi morale suffisante et efficace, ni bonheur entier et à la portée de tous.

En effet, qui donc nous donnerait la vérité, la lumière complète de l'intelligence? Je vous le demande.

Il est, Mes Frères, un certain nombre de mots sonores dont on use à tout propos contre la religion. Ce sont les mots de liberté, de justice, de progrès, de raison, c'est surtout, en ces derniers temps, du mot de science qu'on s'est plu à abuser.

Eh bien! la science va-t-elle suffire à nous donner la vérité. La science, Mes Frères, a fait des progrès immenses et des découvertes merveilleuses: honneur à l'intelligence humaine; honneur à tous ceux qui cherchent, à tous ceux qui savent, à tous ceux qui se font les propagateurs de la vraie science. Car l'homme a faim et soif de lumière et c'est le signe de sa grandeur.

Pourtant la science ne suffit pas. Et si vous voulez savoir pourquoi, je vous dirai que c'est parce que la lumière essentielle dont l'homme a faim et soif, la science est incapable de la lui fournir.

Où trouver, en dehors de la religion, une loi morale dont la sanction soit assez puissante pour retenir dans la voie droite la volonté de l'homme attirée de toutes façons hors du chemin qu'elle doit suivre.

Je n'insisterai pas davantage sur ce point et je terminerai en rappelant d'un mot combien la religion est nécessaire à notre bonheur.

Le bonheur pour l'humanité, Mes Frères, consiste dans la satisfaction de tous les désirs du coeur humain et il devrait être à la portée de tous les hommes sans exception.

* * *

A Notre-Dame

LES BREBIS QUI NE SONT PAS DU BERCAIL

Une des singularités les plus frappantes du catholicisme, parmi toutes les autres religions chrétiennes et non-chrétiennes, est assurément sa présentation péremptoire d'être la seule religion véritable, la seule dans laquelle les hommes puissent atteindre Dieu et se sauver.



R. P. Ducatillon

Pour lui, toutes les autres religions sont fausses; la seule vérité religieuse assurée est celle qu'exprime son dogme; la seule foi valable, celle qui lui est conforme. L'unique vie normale du salut et de la sainteté est son baptême, ses sacrements, sa morale, sa discipline. Cette fière assurance du catholicisme, n'est pas sans soulever bien des griefs, sans provoquer bien des scandales. Et alors, damnées, ces multitudes innombrables d'hommes qui ont vécu sur la terre avant la fondation de l'Eglise. Damnées encore, ces multitudes qui depuis le Christ ont vécu et continuent de vivre en dehors de son orbite?

Pensez au monde asiatique, qui depuis le Christ a vécu et continue à vivre en dehors de son orbite. Pensez à cet immense bloc musulman.

Pensez à ces tributs africaines, océaniennes, ou à ces peuplades des régions inexplorées de l'Amérique du Sud, nombreuses comme le sable de la mer et encore presque toutes livrées au fétichisme.

Damnés aussi tous ceux qui bien que chrétiens, sont néanmoins séparés de la Communion catholique, tous les protestants, tous les orthodoxes? Damnés à plus forte raison, tous les incroyants et notre monde moderne en compte tant! Damnés même tous ceux qui baptisés et sans s'être pour autant déclarés apostats, ont cessé de pratiquer leur religion. Mais alors où sont les élus? Cette protestation témoigne d'un sens très aigu de l'indépendance et de la liberté et par conséquent, de la transcendance absolue de Dieu et de son action par rapport aux conditions créées quelles qu'elles soient. Cette protestation témoigne encore d'un sens très vif de la bonté, de la miséricorde de Dieu.

Il est certain que l'Eglise ne s'est jamais départie de la pleine rigueur de son orthodoxie. Il est bien vrai qu'elle se considère comme la seule continuatrice autorisée du Christ. Il est bien vrai que toutes les autres positions religieuses que la sienne sont fausses. L'Eglise catholique est donc la voie véritable du salut. Cependant, il ne suffit pas d'être extérieurement catholiques pour être sauvés; encore faut-il que la profession extérieure de la foi et la pratique extérieure des obligations religieuses corresponde à une vie pleine de sincérité d'esprit.

L'Eglise n'hésite pas à témoigner qu'au dehors du catholicisme il puisse y avoir droiture intérieure. Si l'on en croit Pie IX, il est parfaitementt possible pour des hommes étrangers à notre religion de l'ignorer de bonne foi et de vivre dans une parfaite rectitude morale.

Quels sont ces hommes? Comment penser qu'il n'y en eut pas un nombre immense parmi les multitudes désignées au début de cette conférence? Ceux-là, dit le Pape Pie IX peuvent avec le secours de la lumière et de la grâce divines, arriver à la vie éternelle; car Dieu, qui voit, scrute et connait les esprits, les coeurs, les pensées, les habitudes de tous les humains, ne saurait permettre dans sa bonté et clémence que quelqu'un, sans avoir fait de faute volontaire, soit livré au supplice éternel.

Il importe donc de noter soigneusement que l'Eglise en envisageant ainsi la possibilité du salut pour ceux qui n'appartiennent pas extérieurement à son troupeau, ne diminue en rien, tant s'en faut, ses exigences d'orthodoxie, ni en ce qui concerne les exigences de l'esprit, ni celles de la lettre.

Demander à certains de devenir catholiques, selon l'idée erronée qu'en toute bonne foi, ils se font du Catholicisme serait vouloir peut-être leur faire renier leur conscience et par conséquent Dieu qui parle par cette conscience.

C'est ainsi que parmi nos persécuteurs, il en est peut-être qui, tels que les publicains et les femmes de mauvaise vie, dont parle Notre-Seigneur dans l'Evangile, entreront avant nous dans le royaume des cieux.

* * *

Au Gesù

Le R. P. Albert BRASSARD, S.J.

"Esprits et coeurs chrétiens aux heures de tentation"

"Et ne nos inducas in tentationem." "Et ne nous laissez pas succomber à la tentation."

Mes Frères,

Comme elle est profondément humaine cette demande suppliante qui termine le Pater! Elle exprime une crainte et un espoir: que la grâce divine sera en nous plus forte que notre faiblesse, plus puissante que le mal qui nous captive et nous séduit et dont nous voulons triompher.

LA GRANDE PRIERE DU CHRETIEN . . .

Un monde est devant nous qui souffre, un monde qui s'est égaré dans le vide de ses reniements, un monde que nous, chrétiens, nous devons sauver en le ramenant à Dieu et à Jésus-Christ. Parce que plus que jamais nous croyons en la vérité de ce Dieu, en la nécessités de ses commandements et dans la force salutaire de sa doctrine, c'est avec confiance que chaque jour nous faisons monter vers Lui les grandes supplications chrétiennes de l'oraison dominicale, de cette divine prière, jaillie toute entière de l'âme ardente du Christ, et par laquelle, unis à l'unique Sauveur du monde, nous lui demandons que son nom soit sanctifié sur terre, que le règne de son Amour soit reconnu par tous les hommes et



Le R.P. A. Brossard, S.J.

que sa volonté soit faite comme dans les cieux.

Suprêmes demandes de nos esprits et de nos coeurs vraiment chrétiens! Mais si généreuses que soient nos ambitions, si grandioses et si beaux que soient nos rêves de réalisations apostoliques, ils se heurtent en nous et autour de nous, en ce siècle de paganisme et d'incroyance, à de terribles résistances d'erreur et de mal, à d'immenses contagions de péché. Notre Maitre Jésus connaissait bien les obstacles que rencontrerait à travers les siècles et qu'aurait à renverser l'établissement de son règne dans les esprits et dans les coeurs. Il connaissait aussi la fragilité et les misères de toutes les âmes humaines. C'est pourquoi, achevant avec chacun d'entre nous la prière du chrétien, Il nous fait avouer bien humblement nos faiblesses et nos erreurs passées: "pardonnez-nous nos offenses"; Il nous fait exprimer nos craintes toujours présentes: "ne nous laissez pas succomber à la tentation"; Il nous fait dévoiler enfin le secret profond, le motif véritable de toutes nos inquiétudes et de toutes nos craintes; "délivrez-nous du mal."

LES GRANDES TENTATIONS DU SIECLE...

Tous, mes Frères, nous connaissons d'expérience ce combat: ses défaites et ses victoires. Que de fois nous y avons mesuré notre force ou notre faiblesse! Que de fois nous en sommes sortis, portant au coeur la gloire ou l'infamie de ses blessures, la paix et la joie, la honte et le remords.

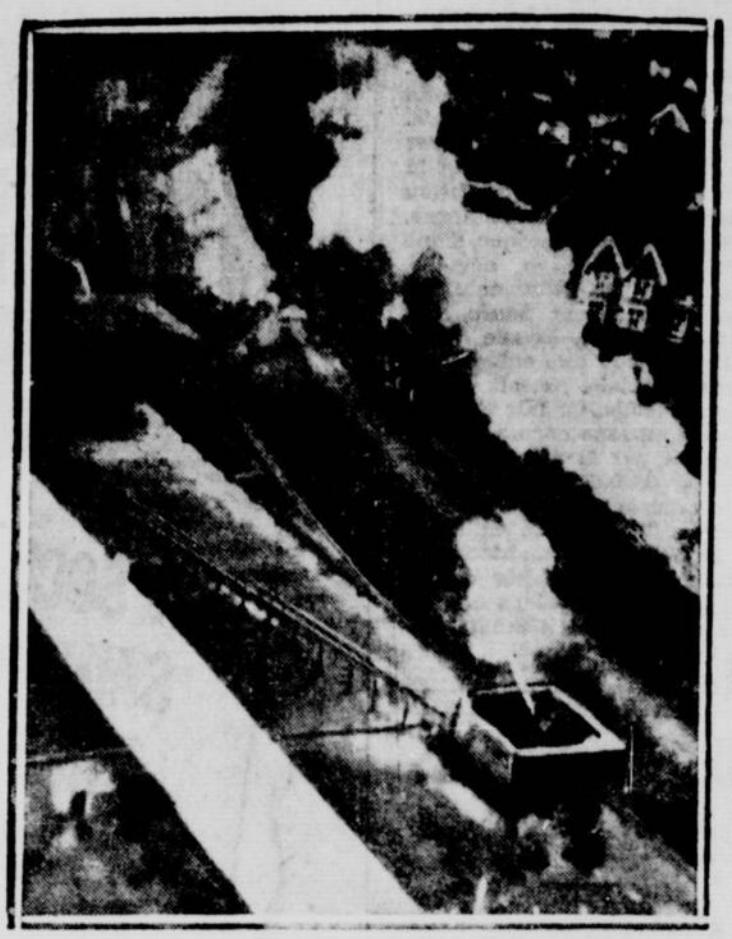
En cet instant même, nos vies sont peut-être terriblement tentées. Elles le sont certainement, si nous sommes résolus de vivre totalement notre foi au Christ, dans l'intégrité de toute sa doctrine et de toute sa morale, si nous sommes résolus d'être de vrais esprits et de vrais coeurs chrétiens.

LES DEUX GRANDES TENTATIONS DU CHRETIEN...

Chrétiens, par notre foi en Jésus-Christ, tous, sans exception, nous vivons aujourd'hui les heures de deux grandes tentations: la tentation **de l'argent** et la **tentation du plaisir.** En ce débat que posent à nos consciences le culte bien moderne de l'argent et le culte du plaisir, saurons-nous, mes Frères, apporter dans nos vies les solutions et les attitudes vraiment chrétiennes de détachement et de pureté. Brièvement, écoutons ce qu'en pense notre monde et ce qu'en dit notre Dieu. Regardons ce que font aujourd'hui les chrétiens. Redressons, s'il le faut, nos jugements et nos vies.

Demandons à Jésus-Christ, notre Dieu, qui a voulu rester pauvre depuis le dénuement de sa Crèche jusqu'au dénuement de sa Croix, qu'Il nous donne la lumière pour mieux comprendre, qu'il nous donne la force de ne pas succomber à la puissance de cette trop vivante tentation, qu'Il nous donne la force de détacher nos coeurs trop humains des biens terrestres qui tôt ou tard passeront pour chacun d'entre nous, et qu'Il les fixe, ces pauvres coeurs à la force de son Amour qui demeurera éternellement. Car en Lui seul réside toute stabilité pour l'homme et pour les sociétés. Les valeurs matérielles peuvent crouler: elles croulent aujourd'hui, sous le poids, sous l'amour de l'argent, cause de toutes les guerres, de tous les orgueils, de toutes les soifs de domination. Elles proclament dans leur catastrophe, dans les ruines de bonheur qu'elles accumulent tout autour d'elles, que le Christ une fois de plus avait raison. Les valeurs morales, les vertus, sont plus précieuses au bonheur des peuples que les trésors qui rouillent, qui dessèchent et qui corrompent les coeurs. Elles proclament la vérité de toutes les Béatitudes: Bienheureux les coeurs détachés qui ont faim et soif de la justice; Bienheureux les coeurs purs; Bienheureux les esprits et les coeurs vraiment chrétiens.

Quand la R.A.F. se bat



Des aviateurs britanniques pilonnent un important centre de munitions axiste en Hollande. Un canon nazi, au premier plan, caché sous un abri en bois, entre en action.

Ouvriers forcés de retourner à la ferme

WINNIPEG, 29. (P.C.)—500 avis ont été adressés à d'anciens ouvriers de ferme occupés à d'autres travaux, au Manitoba, leur enjoignant de retourner sur la ferme après le 31 mars.

A cause du printemps tardif, le travail sur les fermes ne commencera pas avant quelques semaines et alors il faudra faire un nouvel appel. A l'automne on aura peut être rappelé de 3,000 à 4,000 hommes.

La plupart des hommes rappelés sur la ferme sont actuellement dans l'industrie minière ou forestière.

Magasins à rayons

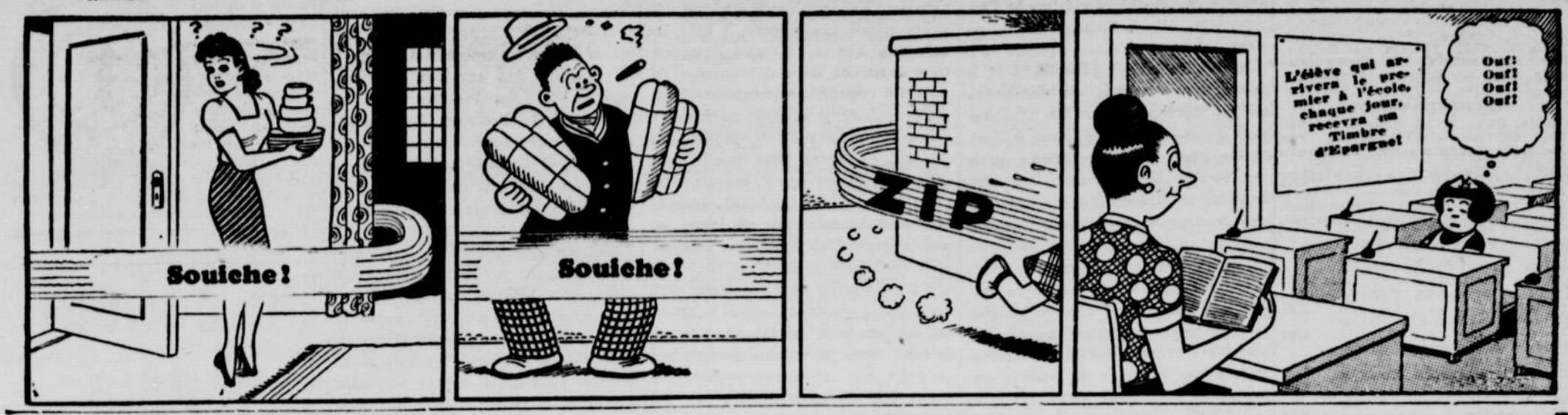
En février cette année les ventes des magasins à rayons au Canada excèdent en moyenne de 8 p.c. celles de février l'an dernier et du mois précédent. Les nombres-indices non ajustés (sur la base 100 en 1935-1939) s'établissent à 116.1 en février cette année, 107.4 en février 1942 et 107.5 en janvier.

Le commandant Bernard Dupérier, des forces aériennes françaises combattantes, prononcera, ce soir à 8 h. 30, une conférence sous les auspices de la colonie française de Montréal, au Ritz Carlton.

PHILOMÈNE

Philomène sait être ponctuelle quand il le faut!

La première!



CHRONIQUE MILITAIRE

Survivants du torpillage de la corvette «Louisbourg»

Parmi les nombreux survivants de la corvette "Louisbourg" se trouvait l'officier de marine J.-M. Latrémouille, d'Ottawa, qui fut l'un des premiers à plonger dans les flots houleux de la Méditerranée après l'explosion des chaudières du "Louisbourg".

Voici sa déclaration laconique: "J'ôtai mes bottes, je priai et je sautai à la mort dès que j'entendis le commandant donner le signal d'abandonner la corvette."

De son côté, le chauffeur Charles Juliette, de Bind-River, qui se trouvait aux fournaises au moment de l'explosion, raconte ce qui suit:

"Deux matelots furent tués à mes côtés par l'explosion. Aussitôt que se produisit la détonatoin, les lumières s'éteignirent. Je dus monter à tatons sur le pont en m'agrippant à l'échelle dans l'obscurité la plus complète. Sur l'ordre du commandant (d'abandonner la corvette) je sautai à l'eau. Et je cherchai longtemps dans la noirceur de la mer avant de réussir à m'accrocher à un radeau où se trouvaient déjà nombre de mes camarades de bord".



Le major CHARLES-EDOUARD GERNAEY

Dans le groupe des survivants on relève les noms de deux autres Canadiens français: Joseph-René Guérette, de Sherbrooke, et Roger Tremblay, de Coaticook.

OTTAWA, 29. (P.C.) — Un porte-parole du comité d'allocations aux anciens combattants a déclaré que le gouvernement n'a pas décrété une augmentation de $10 par mois de l'allocation présentement payée aux combattants.

Le major Charles-Edouard Gernaey, du régiment de Châteauguay, a été nommé assistant-conjoint du quartier-maitre général dans le district militaire no 5. Dans la vie civile, le major Gernaey était statisticien et économiste au Canadien National.

L'hon. M. Bracken au club Kiwanis

L'hon. John Bracken, leader du parti progressiste-conservateur à la Chambre des Communes, parlera de "La menace d'aujourd'hui", au dîner hebdomadaire du club Kiwanis, à l'hôtel Windsor, jeudi prochain.

Près de 1,000 convives, y compris les Kiwaniens, leurs amis, les membres d'autres organisations similaires et les représentants de l'Eglise, du monde des affaires et du commerce, se réuniront pour entendre l'hon. M. Bracken.

A la table d'honneur prendront place: S. H. le maire, M. Adhémar Raynault, MM. R.-J. Jellett, président de la Chambre de Commerce canadienne, H.-G.-S. Bain, président du Junior Board of Trade, André LeSage, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, Paul-A. Béique, président de la Chambre de Commerce de Montréal, l'hon. sénateur C.-C. Ballantyne, etc.

M. Albert-L. Fyon, président du club Kiwanis présidera et présentera le conférencier.



Vêtus de costumes empruntés, à Alger, à l'armée et à la marine ou donnés par la Croix-Rouge, les survivants du H.M.C.S. "Louisbourg" arrivèrent récemment à un port canadien de l'est. On voit à leur sourire qu'ils sont heureux de revenir au pays après cette tragique aventure. Ils ont raconté par le menu comment leur corvette fut coulée par les avions ennemies. Ci-haut de gauche à droite; première rangée: le télégraphiste L. Dupont, Outremont; et le matelot breveté R. Tremblay, Coaticook; et R. Guérette, A.B., Sherbrooke. Deuxième rangée: le quartier-maitre J. Keill, Avonmore, Ont.; le matelot breveté J. Saint-Laurent, Québec; le matelot breveté J. Charlton, Montréal; le matelot breveté C. Welsh, Montréal; le matelot breveté E. Paine, Montréal; le quartier-maitre H. Buckley, Verdun.

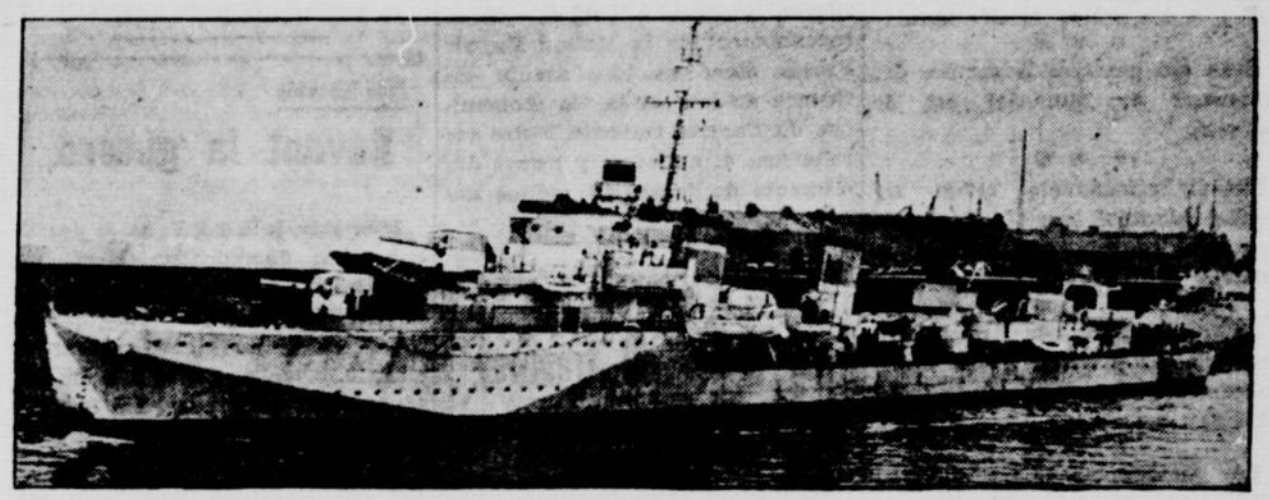
(Photo de la marine royale canadienne).

L'hon. Duplessis a rendu visite à M. John Bracken

QUEBEC, 29. — (P. C.) — M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, est arrivé ici hier, continuant son tour de la province pour y "rencontrer les gens et se familiariser avec la situation des choses dans Québec".

M. Bracken a dit que lors de son passage à Trois-Rivières, il a reçu la visite de l'hon. Maurice Duplessis mais que la rencontre "a été purement sociale".

Il revient blessé, mais vainqueur



La proue un peu endommagée, le H.M.S. "Hesperus" rentre au port, sous les acclamations des officiers et des hommes d'un contre-torpilleur de la même classe, après avoir coulé un sous-marin ennemi et capturé les survivants. *(Photo de la Marine royale).*

RENOUVELLEMENT DES CARNETS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

A tous les Patrons:

Tous les carnets d'Assurance-chômage pour l'exercice courant 1942-43 doivent être échangés contre de nouveaux carnets.

entre

le 29 mars et le 3 avril

Les nouveaux carnets d'Assurance pour l'exercice 1943-44 seront échanges par les bureaux locaux de Placement et du Service sélectif, dans votre circonscription, contre les carnets dont la validité expire.

Ne remettez pas vos carnets d'Assurance sans avoir rempli la formule qui accompagne la lettre circulaire 626.

Si vous n'avez pas reçu cette circulaire, communiquez avez votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.

Lorsqu'il est nécessaire de mentionner le numéro d'Assurance de l'employé, donnez le numéro avec la lettre-préfixe indiqués sur la couverture de face du carnet: e.g. P-49247, E-22454. **Ne donnez pas** le numéro de série qui est à l'intérieur du carnet.

Sauvegardez les droits à prestation de vos employés en suivant à la lettre les instructions de la circulaire, et évitez les retards en y voyant tout de suite.

Est passible de peines sévères quiconque néglige de verser les cotisations d'Assurance pour ses employés assurés et de renouveler dûment les carnets d'Assurance.

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

1461 AVENUE UNION — PLATEAU 6308

L'HON. HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

Commissaires:
MM. LOUIS J. TROTTIER
R. J. TALLON
ALLAN M. MITCHELL

La Patrie

Membre de la Canadian Press
et de
l'Audit Bureau of Circulations.
J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trésorier.
SIEGE SOCIAL : 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal. Téléphone LAncaster 3121. — Echange correspondant avec les différents services.

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, Chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Toronto, Ont. Téléphone ELgin 1016.
Etats-Unis: The Katz Agency, New-York, 500 Fifth Ave.
Angleterre: Clougher Corporation, Ltd, 25, Craven Street, Londres, W.-C 2.

ABONNEMENTS

Edition quotidienne, Canada, un an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, six mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, un an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, six mois	3.00
Edition du dimanche, Canada, un an	2.50
Edition du dimanche, Etats-Unis, un an	3.00

MONTREAL, 29 MARS 1943

Il y a des grèves intolérables.

* * *

Celle qui paralyse le service des tramways de Montréal est de celles-là.

* * *

Est-il raisonnable qu'un tel service d'utilité publique soit suspendu, surtout en temps de guerre?

* * *

La conscription du travail est une des lois du pays. Nous avons l'organisation du service sélectif national: faudra-t-il y recourir?

* * *

Le gouvernement fédéral, par l'Honorable M. Mitchell, offre sa médiation pour régler par arbitrage le différend actuel. Pourquoi refuser cette médiation?

* * *

La population de Montréal et de la banlieue a besoin du Tramway: c'est à peu près le seul moyen de transport qui lui reste par suite du rationnement de la gazoline qui affecte le service des taxis.

* * *

Les fomentateurs de la grève des employés du Tramway se sont-ils bien rendu compte du tort incalculable qu'ils allaient causer au commerce et à l'industrie? Les usines de guerre, entre autres, sont entravées dans leur production.

* * *

Les employés de la Compagnie des Tramways de Montréal ne sauraient mieux faire que de retourner immédiatement au travail, ne serait-ce que pour procurer à leurs concitoyens le service de transport qui leur est nécessaire, quittes à soumettre à l'arbitrage le règlement de leurs griefs, quels qu'ils soient.

Institution modèle

DUPUIS FRÈRES

Le banquet donné hier soir à son personnel par la Maison Dupuis Frères, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de sa fondation, comptera dans nos annales parmi les plus mémorables fêtes de la grande famille canadienne française. L'autorité religieuse, par la bouche de Son Excellence Monseigneur Joseph Charbonneau et l'autorité civile, par celle de Son Honneur le maire Adhémar Raynault, se sont unies pour offrir leurs félicitations et leurs meilleurs voeux à la Maison Dupuis, tout en signalant fort à propos les leçons pratiques qui se dégagent d'une oeuvre si méritoire. L'esprit de famille et de coopération entre patrons et employés est à la base des prodigieux succès atteints. Les procédés paternels des Directeurs, conjugués avec la loyauté et le dévouement infatigables du personnel, ont produit des résultats merveilleux. En écoutant l'historique des magasins fondés par Nazaire Dupuis et ses frères, tel qu'évoqué par le Président M. Albert Dupuis, on n'a pu s'empêcher d'admirer l'esprit d'initiative, le labeur perspicace et le courage persévérant qui ont présidé au développement de l'institution qu'ils ont si solidement édifiée. Outre l'entreprise matérielle qu'ils ont rendue si florissante, les artisans de la Maison Dupuis ont créé des traditions chevaleresques qu'ils ont raison de chérir comme un inestimable trésor. Aussi savent-ils monter la garde autour de ce trésor familial, auquel chaque génération apporte des alluvions nouvelles. La splendeur de la manifestation d'hier où tant de bonnes volontés ne formaient qu'un coeur et qu'une âme dénote un esprit de féconde coopération dont on trouve peu d'exemples. On a raison d'affirmer, preuves à l'appui, que le rayonnement de la Maison Dupuis Frères étend sa bienfaisante influence au-delà de la vie économique du Canada français. Notre vie religieuse et nationale y trouve des éléments de force. Ad multos annos!

Au nom de l'intérêt public

La grève du tramway est intolérable

De quelque point de vue que l'on se place, la grève qui paralyse aujourd'hui ce service d'utilité publique qu'est le tramway, est inexcusable et intolérable et ceux qui l'ont provoquée, avec une coupable insouciance de leur responsabilité à l'égard du public, ne peuvent s'attendre à la sympathie de ce dernier. Tout au contraire, la population de Montréal approuve d'avance les mesures que l'autorité fédérale jugera bon de prendre, en vertu des pouvoirs extraordinaires qui lui sont conférés en temps de guerre, pour mettre à la raison les meneurs de la grève et pour restaurer sans retard le service du tramway.

Le ministre du Travail a fait savoir aux employés que leur grève est illégale. Ce mot n'a-t-il donc plus de sens ? On cherche en vain, dans l'exposé des motifs invoqués par le comité responsable de la grève, les raisons graves qui auraient pu paraître justifier ce mépris de la légalité et le refus de l'arbitrage offert par le gouvernement fédéral. Il n'y a pas de grands principes en jeu et les employés du tramway ne peuvent non plus invoquer l'urgence d'une situation à redresser. La question des salaires n'est mise en cause qu'indirectement, puisque les employés du tramway sont liés par un contrat accepté par eux pour la durée de la guerre, qui est toujours valable et qui leur fait des conditions de travail tout à fait équitables.

La grève est la conséquence, on le sait, d'un conflit d'influence entre deux groupes syndicaux qui se disputent la prépondérance au sein du personnel du tramway. Ce conflit n'intéresse pas le public et le groupe syndical qui a provoqué la grève ne peut s'attendre à voir la population se passionner pour sa cause. Les innombrables usagers du tramway, à qui la grève impose aujourd'hui des embarras sans nombre, ne peuvent concevoir des motifs valables pour excuser l'oubli du devoir social qui se manifeste dans la présente conduite des grévistes.

Il est difficile de calculer ce que coûtera à la population de Montréal une seule journée de suspension du service du tramway, outre la désorganisation et le retard qui en résultent dans la production de guerre. La prolongation de la grève serait désastreuse, à tous les points de vue et ne ferait qu'accentuer l'attitude déjà défavorable du public à l'égard des grévistes. Ceux-ci devraient y songer car, serviteurs immédiats de la population, ils ont peut-être plus besoin que d'autres de son appui moral; à la réflexion ils se rendront compte que leur intérêt leur dicte de ne pas aggraver la mauvaise impression créée par la décision hâtive et irréfléchie qu'ils ont prise hier soir.

Le gouvernement fédéral a offert un arbitrage. C'est là qu'est la solution. Mais l'arbitrage ne doit pas se faire sur le dos du public. La grève doit d'abord prendre fin. La population montréalaise approuve les mesures que l'autorité fédérale prendra dans ce sens.

E. LETELLIER de SAINT-JUST

Nos libertés

Devant la guerre

Hier soir, à la **T.S.F.**, la 8e des 13 causeries dominicales. C'est un homme de haute culture qui a posé devant la conscience catholique le problème de la guerre courante; c'est le doyen de Laval à la Faculté de Droit qui a parlé des libertés civiles et politiques, **transitoirement** mises à mal en démocratie par les nécessités, mais promises à un enterrement général et final advenant la victoire de l'Axe.

Comme la voix de notre ancien professeur était grave, hier soir! L'honorable Ferdinand Roy, magistrat en chef et homme de lettres, a vu partir son fils unique pour la Grande-Bretagne, aux premières heures; il souffre donc dans sa chair, avec cet excès de douleur qui est le lot particulier du père sensible, raffiné, à l'affection pour ainsi dire ramassée, résumée sur la tête de trois enfants (dont deux filles).

Prix du Prince de Galles, l'abbé Maurice Roy était déjà un professeur brillant de Laval, à la déclaration de guerre. Il se fit tout de suite le volontaire de l'Eglise et de l'Armée. Oblation sublime d'un jeune prêtre, délicat d'âme et de santé, qui court à la vie fruste des camps où l'unité des courages tranche inévitablement sur la diversité des formations individuelles! Voilà une forme d'héroïsme que l'on souligne trop peu, probablement parce que cet héroïsme semble naturel, coulant de source.

L'honorable Roy avait donc la voix **triste**, comme voilée de deuil. Il nous a donné une causerie ensemble juridique, sociale et littéraire. **Epouvante biblique:** voilà bien le sentiment de l'heure! **Arche sainte** du catholicisme: voilà bien l'espoir de l'heure! Ici, l'on pense d'instinct au symbole, à la figure de ce **tabernacle.** Car l'Arche de Noé, elle vogua sur les ruines immergées du monde, en toute sécurité, en toute sérénité.

En 1830, l'historien protestant Macaulay évoquait l'Eglise romaine, la saluant en témoin des commencements et de la fin. Dans une sorte d'entrevision prophétique, il disait apercevoir, — survivante de l'ultime cataclysme, — la Chaire de Pierre ou de Rome, alors que se serait écroulé le Dôme de Saint-Paul, gloire de Londres. Une parenthèse pour rappeler que la Réforme édifia le temple monumental de Saint-Paul en réplique (quelque peu réduite) de Saint-Pierre à Rome, — basilique sans rivale.

Par bonheur, les bombes allemandes n'ont point abattu Saint-Paul de Londres, après avoir tout de même abîmé cette richesse sans culpabilité, sans provocation, sans défense. Mais l'honorable Roy, même réjoui, n'en songe pas moins à la fragilité des empires humains, surtout lorsque les Vandales se mettent à la besogne. Les atrocités de l'ennemi sont connues; là où il entre, il installe sur les ruines ses dieux: orgueil de la puissance joint à la servitude de la domination.

Notre ennemi, il est le contempteur de la foi, de la conscience, du droit, des libertés humaines. Ces sens nobles, il les remplace par le sens brutal de la guerre, des spoliations, de l'anéantissement. A sa guerre totale, il nous contraint d'opposer la nôtre; à la **suppression épidémique et permanente** des libertés en pays totalitaires, il nous contraint d'opposer, en pays démocratiques, la **suspension partielle et provisoire** de nos traditionnelles latitudes.

D'où la légitimité de notre guerre totale, d'où la nécessité de nos rationnements et impôts qui font figure de moindre mal; moindre, comparativement à ce qu'endurent nos frères de combat, postés aux premières lignes de la défense commune; moindre, comparativement à l'héritage de servitude que nous vaudrait une victoire de l'Axe impitoyable. Les pays occupés nous donnent un avant-goût du régime, une description du monstre à qui il faut barrer la route.

L'intérêt de la nation, du monde, de la foi, de la civilisation, de la personne, commande, chez nous, cette transformation, cette transhumance de l'heure. La liberté totale et définitive, promise par la victoire à venir, est le prix de nos libertés momentanément perdues. Nous vivons sous l'ère du sacrifice. Mais l'Eglise catholique ne vit-elle pas, sans répit, du sublime Sacrifice? Et n'est-elle pas toujours en guerre contre les forces du mal?

C'est une guerre religieuse que nous menons, une guerre où l'esprit surnaturel et la discipline raisonnée du catholique trouvent tout leur compte. C'est inévitablement sur les ruines de notre Eglise que se pourrait gagner une guerre de l'Axe. Mais, avec notre collaboration, les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. La Croix reste debout et droite, alors que le monde se tord, évolue: **Stat Crux dum volvitur Orbis...**

L'autre guerre, Monsieur Ferdinand Roy avait publié un "Appel aux Armes". Il reste donc le convaincu de toujours.

L. G.

Grain de sagesse

Bien mâcher et bien marcher, ce sont les deux grands secrets que je connaisse pour vivre longtemps.

(Dr Bocquillon).

Pronostics:



Région de l'Outaouais et du haut Saint-Laurent : vents modérés ; beau et froid ; plus doux demain.

Région du nord-ouest de Québec: beau et froid ; nuageux; plus doux demain.

Région des Grands Lacs: vents modérés; beau; vents frais; partiellement nuageux et doux.

Région de la Baie Georgienne: vents frais; beau.

Un convoi japonais dispersé

Quartiers généraux en Australie, 29. (B.U.P.)—Les experts militaires tentent vainement de savoir ce qui est advenu d'un convoi de navires japonais en route vers Kiska dans les Aléoutiennes, convoi qui fut attaqué et dispersé par l'aviation alliée.

Ces bateaux se rendaient à Kiska. Le convoi consistait en seulement deux cargos escortés par quatre croiseurs et quatre destroyers, ce qui indique que la garnison nippone de Kiska attend des ravitaillements dont elle a un besoin urgent.

Le département américain de la marine ne donne aucune indication sur les résultats de l'engagement, ceci pour raison de sécurité militaire.

Dans le sud du Pacifique, une attaque aérienne des Japonais sur Oro, en Nouvelle-Guinée, a été repoussée. Vingt-cinq avions nippons ont été mis hors de combat. L'ennemi fut si bien tenu à distance qu'il ne put couler qu'un petit navire et en endommager légèrement un autre. Ce raid nippon prouve que les Japonais ont consolidé leurs bases aériennes dans cette région du Pacifique.

Les Alliés ont cependant, de leur côté, amélioré leurs positions. Ils ont construit trois pistes pour avions dans les Salomon.

* * *

NEW-DELHI, 29. (P.C.) — Les avions de la R.A.F. ont incendié le village de Htizwe, dans le district d'Arakan, en Birmanie. Htizwe est situé à 8 milles au nord de Rathedaung et à 35 milles au nord d'Akyab. L'aérodrome de Meiktila et celui d'Akyab ont aussi reçu la visite de nos bombardiers qui tous ont pu retourner à leur base.

* * *

WASHINGTON, 29. (P.A.)— Radio-Tokio prétend que deux croiseurs et un contre-torpilleur "ennemis" ont été avariés dans un engagement au large des Aléoutes, il y a six jours.

Récupération à Verdun

La prochaine cueillette de matières récupérées aura lieu mercredi prochain le 31 mars. Si vous désirez que l'on sonne à votre porte, prière de téléphoner FItzroy 4601 avant mardi à midi.

INSTRUISONS-NOUS PAR L'IMAGE

(Service spécial à la "Patrie")

Loyers moindres payés par les cultivateurs américains.
(Loyer mensuel moyen en 1940).



Régions urbaines.



Régions rurales à l'exclusion des fermes.



Fermes.

Comment conduire une bécane?



Alphonse BEAUDOIN, 5244, rue Saint-Denis, n'avait pas d'autre moyen, à cause de la grève du tram, pour se rendre à son travail, que la bécane de son fils. Mais, malheureusement, il ne sait pas aller à bicyclette. On le voit ici en train de prendre sa première leçon, afin de se rendre à son travail. Ses compagnons trouvent qu'il a la "tête bien dure". (Photo la "Patrie").

* * *

Pas un seul...

(Suite de la page 3)

"ON MARCHE"

Des quatre coins de la ville, des personnes qui voyageaient ordinairement en tramways ou en autobus ont fait le trajet à pied, ce matin. Bon nombre de travailleurs des quartiers les plus éloignés sont arrivés deux et même trois heures en retard.

Dans les bureaux même de la compagnie, ironie du sort, quelques personnes seulement sont arrivées à temps au travail. Dans un grand nombre de maisons d'affaires, ce matin, le personnel était réduit à sa plus faible expression, les autres employés n'ayant pas pu se rendre au travail. Par ailleurs, le long des rues, parmi les nombreux piétons qui se rendaient à leur travail, d'un pas rapide, on voyait des boiteux et des vieillards qui se laissaient dépasser par les autres, plus alertes et moins épuisés par la longue marche matinale.

A LA POLICE

A la police municipale, des mesures extraordinaires ont été prises afin d'éviter toute possibilité de désordre ou de sabotage. Dès minuit hier soir la mobilisation des agents commença et, dans chaque poste de police, pendant toute la nuit, on garda de nombreux agents en cas d'appel d'urgence. Les patrouilles devinrent plus nombreuses et plus fréquentes.

De nombreux agents furent massés dans les postes les plus près des usines et des remises de la compagnie de tramways et, pendant toute la nuit, se tinrent prêts en cas d'alerte pour être transportés, en quelques minutes, à l'endroit désiré si le besoin s'en faisait sentir. Les chauffeurs de la police furent fort occupés à conduire chaque groupe d'agents là où on croyait pouvoir en avoir besoin.

24 HEURES

Ce matin, quand les policiers de l'équipe de nuit eurent terminé leur travail, ils reçurent ordre de rester au poste et, à l'heure actuelle, tous les agents sont mobilisés sur un pied de 24 heures par jour. Tous les officiers doivent se tenir constamment au poste ou sur la patrouille des rues. Les constables sont aux aguets.

Les voitures de la radio-police, de la Sûreté municipale et de la circulation sont continuellement en mouvement. La police à cheval est, elle aussi, prête, au poste numéro 14, en cas d'appel.

Pendant toute la nuit, les voitures de la police ont été occupées à aller chercher les constables à leur demeure pour les conduire dans les divers postes de police.

ESCARMOUCHES

Plusieurs petites escarmouches se sont produites depuis le matin, particulièrement alors qu'on a tenté de sortir quelques trams. A la remise de la rue St-Denis, angle de Fleurimont, un employé de la compagnie, Alphonse Girard, fut blessé au visage alors qu'il était dans un tramway qu'on tentait de sortir. Il fut pansé à l'hôpital Notre-Dame. A St-Henri, un autre employé aurait été légèrement blessé au visage par un groupe d'ouvriers.

Nous apprenons que les grévistes auraient loué la plus grande partie des taxis de Montréal, on dit même 80 pour cent de ces véhicules, afin que ce moyen de transport ne remplace pas le tram et aussi pour les utiliser pour empêcher les tramways de circuler.

Plus de 200 voitures et motocyclettes de la police patrouillent constamment les rues de la ville et 1,350 constables sont mobilisés dans les postes et près des diverses remises de la compagnie.

UN SEUL BLESSE

A midi, on nous a rapporté qu'un seul employé de tramway, M. Alphonse Girard, demeurant à 2515 est, rue Sainte-Catherine, fut blessé au cours d'une bagarre qui se produisit, à bonne heure, ce matin.

Girard voulut sortir une voiture, à la division Saint-Denis, mais il fut rencontré par un groupe de piqueteurs qui lui firent un mauvais parti, à tel point qu'il dut être transporté à l'hpital Notre-Dame et on dut l'hospitaliser.

LA PROTECTION DE LA POLICE

C'est après avoir annoncé le malheureux incident qui survint à cet employé, membre de l'Union internationale, que le président de ce syndicat, M. Beaudoin, se plaignit du manque de protection de la part de la police.

"Nous blâmons la police pour le manque de protection", a déclaré M. Beaudoin. "Il n'y a que l'inspecteur Leggett, (en charge de la circulation, à la police municipale) et ses hommes, qui nous ont accordé leur coopération", a dit M. Beaudoin.

LES AUTRES, ZERO!

Le président de l'union internationale des employés de tramways a ajouté que la collaboration qu'ils avaient obtenue ailleurs, se résumait à "zéro".

"Nous n'avons eu aucune coopération de la police municipale. Nous avons appelé Me Honoré Parent, C.R., directeur des services municipaux de la ville de Montréal", a ajouté M. Beaudoin. "Je dois dire qu'il a tenté de nous aider, mais ce fut sans résuletat. J'ai alors communiqué avec l'inspecteur Lawton; il a dit qu'il tenterait de nous aider, mais ce fut sans résultat encore. J'ai alors communiqué avec l'inspecteur Lemieux, de la police montée, et il a promis de faire son possible. Encore une fois, ce fut sans résultat satisfaisant".

ON N'ENTEND PAS RIRE

Ce matin, vers sept heures, il y avait un tramway, paraît-il, rue Sainte-Catherine, près de la Canadian Vickers, dans l'est de la ville. On y fit monter des voyageurs, mais le tramway ne put se mettre en marche. Des ouvriers intervinrent et coupèrent des fils, de sorte que le tram fut immobilisé. "N'attendez pas, car il ne bougera pas tant qu'il y aura des voyageurs dedans", a déclaré un employé de tram, qui était à la tête d'un groupe d'employés de tramways, actuellement en grève.

2,500 EMPLOYES

D'un sentiment unanime, quelque 2,500 employés de tramways, réunis hier soir, au marché Atwater, sous les auspices de la Fraternité canadienne des employés de tramways, ont décidé de faire la grève, ce matin.

Le directeur provincial de la fraternité, en se levant pour prendre le vote de grève, invita les ouvriers à demeurer dans la salle toute la nuit, que des rafraîchissements leur seraient servis, au cours de la nuit, et que de nouvelles instructions leur seraient données avant le matin.

IL EST TROP TARD

M. Marquette a informé les employés qu'il avait reçu un télégramme de M. A.-R. Mosher, président général du Congrès canadien du travail, l'informant que le ministre fédéral du travail, l'hon. M. Mitchell, qui avait passé la journée en conférence avec ses subalternes, au sujet du différend des employés de tramways de Montréal, était prêt à former un tribunal d'arbitrage pour étudier le problème soulevé par les employés de tramways de Montréal.

"Il est trop tard" de déclarer M. Marquette, aux applaudissements de la foule qui devenait de plus en plus animée à mesure qu'avançait la soirée.

LA GREVE! LA GREVE!

M. Marquette ajoute que le ministre du travail, toujours d'après le message de M. Mosher, déclare que la grève sera déclarée illégale, mais l'assemblée crie d'un concert unanime:

—"La grève! La grève! Nous voulons la grève!"

Et M. Marquette continue: "Je comprends que ceux qui nous demandent ça le font en vertu de la loi, mais ils ne vivent pas la situation des employés de tramways et ne subissent pas les provocations que ces derniers doivent endurer".

LES JOURNALISTES TEMOINS

On prit alors le vote. On demanda alors aux employés présents qui étaient en faveur de la grève, de se lever, et toute la salle se leva, et le président de l'assemblée, M. Théodore Prézeau, pria les journalistes de se rendre bien compte du sentiment unanime des employés en faveur de la grève.

M. Marquette a ensuite déclaré que les membres de la fraternité, qui étaient au travail, devaient terminer leur journée de travail avant de se mettre en grève.

A Ottawa, le ministre du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, a annoncé avoir envoyé à M. D. E. Blair, vice-président de la compagnie, un télégramme l'informant de la formation d'un comité d'arbitrage pour régler ce différend. Le ministre a suggéré dans ce télégramme que la compagnie retarde le referendum qui doit être tenu par le Comité de négociations.

M. Mitchell a dit que M. Blair l'avait avisé que la compagnie avait accordé au comité de négociations la permission de tenir un referendum, qu'elle ne pouvait modifier sa décision et que dans ces circonstances la grève était inévitable si les groupements intéressés ne reconnaissaient pas l'avertissement du ministère que la grève serait illégale.

Entre temps, M. Mitchel avait aussi informé M. Mosher que la grève serait illégale. Il lui demandait de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'empêcher.

OTTAWA S'EN MELE

Pendant que les officiers de la fraternité canadienne des employés de tramways, qui dit grouper 3,000 des 3,700 employés de tramways éligibles à ce groupement, se préparaient à la tenue de l'assemblée d'hier soir, les officiers de l'Union internationale étaient eréunis à leur bureau de la rue Saint-Denis, préparant leur vote referendum d'aujourd'hui.

Le président, M. J.-E. Beaudoin, a été en pourparlers avec les autorités fédérales une partie de la journée.

Le ministre du travail, M. Mitchell, a communiqué avec les chefs de l'union internationale en même temps qu'il se tenait en communications avec les autorités de la compagnie des tramways et les chefs de la fraternité des tramways.

A plusieurs reprises, au cours de la journée d'hier, M. Mitchell a communiqué par téléphone ou par télégramme, avec les officiers de l'union internationale.

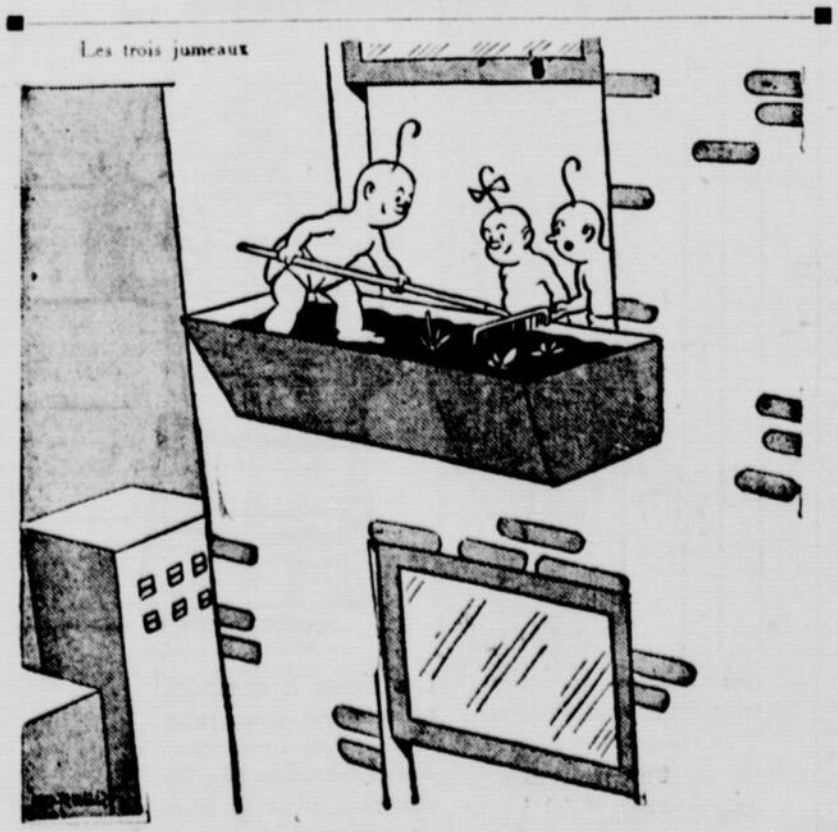
M. M. McLean, directeur des relations industriellse au ministère fédéral du travail, a aussi communiqué avec M. Beaudoin, pour l'inciter à abandonner le projet d'un referendum. Pendant trente-cinq minutes, M. McLean a tenu M. Beaudoin au téléphone, l'invitant à abandonner le projet du vote d'aujourd'hui.

C'EST INUTILE

"Notre décision de tenir un vote, lundi, est irrévocable", de lui déclarer M. Beaudoin, qui avait à

(SUITE A LA PAGE 22)

RIONS UN PEU



—Depuis que Joseph a commencé à cultiver son jardin de la victoire, la compagnie d'assurance a augmenté ses primes.



ELLE ira sans doute d'un pas assuré, mais la vie lui sera-t-elle douce ou cruelle? Il n'y a rien à craindre pour un enfant dont les parents envisagent l'avenir avec autant de sagesse que de courage. Cela revient à dire qu'il faut se prémunir contre le décès inopiné du gagne-pain de la famille. Autrement, cette éventualité pourrait entraîner un désastre financier pour les survivants et la ruine des ambitions paternelles.

Heureusement, l'assurance-vie met la protection financière à la portée de toutes les familles, quelle que soit l'importance de leurs ressources. De plus, un chef de famille peut obtenir une police qui garantisse aux siens un revenu mensuel régulier exempt de fluctuations ou d'amoindrissements.

THE

MANUFACTURERS LIFE

INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL *(fondée en 1887)* **TORONTO, CANADA**

Succursales:

Immeuble Drummond, George H. Boright, Gérant.

Immeuble Transportation Ant. Provost, Gérant.

Geo. W. Day, C.L.U., Gérant-Adjoint.

(Envoyez ce coupon à l'adresse ci-dessus)

Je désire savoir quel revenu mensuel je puis assurer à ma famille avec les moyens dont je dispose. Je crois pouvoir économiser $..... par mois. Il est entendu que ceci ne m'engage aucunement.

Age.....

Nom.....

Adresse.....

.....

Le Royaume des Femmes

Réponse à Tout

Q. — D'où viendrait l'expression "parler français comme une vache espagnole" et que signifie-t-elle?
UN DE VOS LECTEURS

R. — Voici ce que je trouve dans mes fiches à ce sujet:

On a beaucoup discuté sur l'origine de cette expression. Au pied de la lettre, d'évidence, cela ne veut rien dire: qu'elle soit espagnole ou française, la vache donne du lait et son mugissement est inarticulé. Qu'est-ce à dire, alors? Vieille rancune contre l'Espagne de Charles-Quint? Ce n'est point suffisant. L'absurde ne peut signifier; le langage populaire, bien au contraire, s'appuie toujours sur des réalités controlables et contrôlées. Les philologues et étymologistes ont proposé une interprétation qui a longtemps prévalu. Cette vache espagnole serait une transformation de basque. On aurait dit d'abord: parler français comme un basque espagnol, puis comme un vache espagnol, devenu bien vite par la loi d'attirance, et de ressemblance une vache espagnole. Jusqu'où cela satisfait-il? Pourquoi aurait-on choisi parmi les différents types d'Espagne, le Basque plutôt que l'andalou? Le Basque, du fait même qu'il a en plus de l'Espagnol une langue spécifique et fortement caractérisée, éprouverait-il des difficultés supplémentaires à parler le français? On ne voit guère pourquoi, du fait même qu'il y a des Basques français et que les Espagnols en général ne sont pas inaptes à parler français. Pour amusante et plausible qu'elle soit en apparence, la solution communément admise n'en est pas une: elle pose trop de problèmes sans réponse. Tout récemment, on a proposé une forme beaucoup plus valables: il faudrait dire une basse espagnole, la transformation de base en vasse et de vasse en vache est d'abord dans les règles mêmes de l'évolution des consonnes; beaucoup plus que la transformation de basque en vache, qui est un mystère et se présente comme une exception. Ensuite, la raison y trouve son compte: il est normal qu'une base espagnole parle mal français, comme il est normal qu'une basse française parle mal l'espagnol. Pourquoi a-t-on choisi l'Espagne plutôt que tout autre pays: affaire encore à étudier. Comme vous voyez, toutes ces considérations cherchent à expliquer sans affirmer. Je vous donne le tout pour ce qu'il vaut.

Q. — Est-ce qu'il y a des catholiques au Groënland? Vous m'obligeriez en me donnant ce renseignement.
POUR CLORE UNE DISCUSSION

R. — Il existe une église catholique au Groënland, celle de Julianehaah. Elle date de cent ans, les missionnaires danois l'ayant édifiée vers 1832. On compte environ 750 fidèles dans cette paroisse.

Q. — Est-ce vrai que Goëthe aurait dit juste avant de mourir? "Ouvrez la fenêtre que je vois clair'.'
LISETTE BLONDE

R. — Dans la biographie de Goëthe, on cite des paroles ressemblant aux vôtres comme ayant été ses dernières. Ce serait: "Ouvrez les volets: qu'il y ait plus de lumière".

Q. — Mon mari et moi avons été séparés depuis plusieurs années à cause d'une mésentente qui avait eu lieu au début de notre mariage. Il est maintenant dans l'armée et pense partir pour un poste éloigné sous peu. Il me demande de le revoir, ferais-bien d'accepter? Je ne savais vraiment pas quelle attitude prendre après toutes ces années de séparation. Répondez-moi dans votre courrier de la semaine, le plus tôt possible.
J'AI CONFIANCE EN VOUS

R. — L'épreuve de toutes ces années de séparation vous a peut-être murs, assagis tous les deux. Il me semble difficile de refuser de revoir celui qui est après tout votre mari. Et comme il doit repartir pour un poste lointain, vous aurez tout le temps ensuite de réfléchir à un rapprochement dans l'avenir, si vous avez tous deux désir de reprendre la vie commune.

Q. — Un de mes compagnons de travail vient d'être mobilisé. Nous avons toujours été bons camarades. Il me demande de correspondre avec lui et j'hésite car il est marié. Un conseil à la JEUNE MARQUISETTE.

R. — Ce ne serait pas sage d'entretenir cette correspondance. Sa femme aurait lieu d'être inquiète, mécontente, jalouse peut-être et il est difficile de toujours rester sur le terrain de la camaraderie, il entrera peut-être des sentiments plus forts dans votre coeur à la suite de cette correspondance et il vous sera alors bien plus difficile de rompre. Dans l'occasion, vous pouvez envoyer un mot au nom du bureau ou en groupe pour donner des nouvelles ou vous unir pour un colis de gâteries, mais ne vous exposez pas à une aventure avec un homme qui n'est plus libre. Nul n'en a connue qui ait bien tourné...

Hélène Pigeon

Notre Chronique madame

Songeons dès maintenant à la saison des conserves

Faire des confitures de fraises ou de gelées de pommes ou de framboises a toujours absorbé une bonne partie de votre temps durant les mois d'été. Or, cette année, vous devrez penser à l'avance quelle quantité il vous faudra préparer pour toute votre maisonnée. Il faut que vous envoyiez votre demande de sucre pour la mise en conserve, contenue dans votre carnet de rations No 2, avant le 15 avril.

*

Estimer la quantité de sucre dont vous aurez besoin n'est pas aussi compliqué que cela peut paraître au premier abord. N'essayez pas de déterminer cependant la quantité de conserves ou de confitures que vous ferez de tel ou tel fruit. Il est impossible de savoir maintenant, quelle en sera la récolte exacte.

Le Service des consommateurs suggère à toutes les ménagères de faire elles-mêmes leurs provisions, d'utliser tous les bocaux, toutes les boites de conserves qu'elles ont en leur possession, de façon à ce que nos fruits ne soient pas perdus. Il leur demande aussi de faire moins de confitures et de gelées et mettre de préférence les fruits en conserve, procédé qui exige moins de sucre, et retient mieux la saveur et la qualité des fruits.

Comptez combien vous avez de boites de fer-blanc pour la mise en conserve et le nombre de bocaux. Estimez combien de pintes contiennent vos boites et vos bocaux. Souvenez-vous que quatre tasses à mesurer équivalent à un bocal ou à une boite d'une capacité d'une pinte. Nos boites et nos bocaux sont faits selon les mesures américaines.

POUR LES CONSERVES

Allouez ½ livre de sucre pour chaque boite d'une capacité d'une pinte. Ainsi, si vous avez 40 boites d'une pinte, vous aurez besoin de 20 livres de sucre.

POUR LES CONFITURES ET LES GELEES

Vous avez compté le nombre de bocaux, petits et grands, dans lesquels vous avez l'intention de mettre la gelée et la confiture. Estimez, aussi exactement que possible, le nombre de pintes qu'ils peuvent contenir. Allouez une livre et demie pour chaque pointe. Par exemple: si vous avez l'intention de faire six pintes de confiture et de gelée, vous aurez besoin de neuf livres de suere.

Vingt livres pour les conserves et neuf livres pour les gelées et les confitures vous donnent un total de vingt-neuf livres. Inscrivez ce chiffre sur la carte de demande de sucre de votre carnet de rations.

En remplissant cette formule de demande, vous devrez inscrire votre nom, votre adresse, le numéro de série de votre livret de rations, le nombre de personnes de votre famille qui prennent leurs repas chez-vous. A votre carte dûment remplie, vous attacherez les cartes des autres membres de votre famille, sur lesquelles vous aurez soin de mentionner le numéro de série du carnet de chacun. N'inscrivez aucun autre détail sur les cartes des membres de votre famille, sauf le numéro du carnet.

Au reçu de votre "demande" de sucre pour la mise en conserve" le comité local de rationnement vous fera parvenir un certain nombre de coupons avec lesquels vous pourrez acheter le sucre nécessaire pour faire vos conserves et confitures entre le premier juin et le 31 octobre.

Si le 31 octobre, (date de clôture de la saison de mise en conserve) vous n'avez pas utilisé tous ces coupons spéciaux de sucre pour conserve, vous devrez renvoyer les coupons non utilisés au comité local de rationnement.

De plus, avant le 30 novembre, si tout le sucre ainsi obtenu n'a pas été employé, vous devrez envoyer à votre comité local de rationnement autant de coupons détachés de votre carnet No 3 qu'il vous restera de livres de ce "sucre pour conserve".

Marguerite Trouillard Wilson,
(Service de l'Information).

Pièce murale pour



PATRON No 213. — Ce charmant tableau représentant une attrayante scène de la nature aura sans doute sa place dans un coin du vivoir. Ce travail de fantaisie s'exécute aux points de broderie très faciles à réussir. Vous pouvez employer du fil de coton (6 brins), fil de rayonne ou laine.

Le PATRON No 213 comprend un dessin à décalquer d'un motif mesurant 15 pouces par 20 pouces; une gamme des couleurs; la quantité de matériel requis et des illustrations des points.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 20 sous mentionnant très lisiblement nom, adrsese, taille et No du patron désiré, et adresser le tout à: Bureau des Modes, "La Patrie", Montréal.

Feu madame Pauline Fréchette-Handfield

Mme Pauline Fréchette-Handfield, est décédée en France, le 5 janvier dernier. Veuve du docteur J.-A. Handfield, elle portait le voile depuis quelques années sous le nom de Soeur Marie-Pauline. Elle était la fille de Louis Fréchette. Il y aura un service funèbre à sa mémoire, jeudi, à 9 heures, en la cathédrale de Montréal.

POUR LES GOURMETS

BOEUF A LA MODE DE GRAND'MERE

3 c. à table de beurre
3 c. à table de farine
2-3 tasse de liquide d'une boite de petits pois
1 tasse de boeuf cuit déchiqueté
2 1-2 tasse de petits pois
6 pommes de terre cuites.

Défaites le beurre en crème, ajoutez la farine et mélangez le tout. Mettre le liquide des pois et le lait et faites cuire ce mélange jusqu'à épaisissement, en remuant constamment. Ajoutez le boeuf et les pois. Faites une croix sur les pommes de terre cuites en robe de chambre et versez le mélange dessus. Pour six personnes. Une salade de légumes accompagnera ce repas.

POUDING AU MIEL CUIT A LA VAPEUR

1 oeuf bien battu.
3-4 tasse de miel
1-4 tasse de beurre
1-2 tasse de son
1 tasse de farine
1 tasse de raisins secs
1-2 tasse de lait
-2 cuillerée à thé de soda
1-4 cuillerée à thé de sel.

Mélangez le miel et le beurre, ajoutez l'oeuf bien battu, ajoutez le son et les raisins, et incorporez les ingrédients sec tamisés. Mettez dans un moule graissé recouvrez bien. Faites cuire à la vapeur pendant deux heures.



Le boeuf à la mode de grand'mère est un plat de résistance économique et succulent. Une salade de légumes coupés en dés pourra accompagner ce mets.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Si vous êtes courte et grasse:



Les rayures verticales vous amincironf et vous feront paraître plus grande.

Les lignes horizontales ne sont pas pour votre taille. Les tissus quadrillés, les talons bas, les chapeaux plats ne vous avantageraient pas

MONDANITÉS

MONTREAL

Revue d'élégance

La section féminine de l'Association des Voyages Historiques présentera sa revue d'élégance annuelle, le jeudi soir, 8 avril, à huit heures et demie, en la salle des Chevaliers de Colomb, rue de la Montagne. Les invitées d'honneur seront Mmes Adhémar Raynault et Georges Caron.

Parmi les personnes qui seront présentes, mentionnons: Mme C.-E. Charbonneau, H. Carrière, Adrien Péloquin, J.-L. St-Pierre, J. Coupal, A. Toupin, A. Langelier, J. Leroux, J.-A. Latour, N. Latreille, P. Gauthier, Paul Lachance, R. Parisien, A. Chartrand, Fortunat Girard, A. Jacques, A. Lefebvre, R. St-Onge, Conrad Riel, Benoit Brien, A. Jolicoeur, Jacques Boisvert, Hector Robertson, J.-E. Choquette, Paul Chamberland, J. Arbour, Ivanhoe Deguise, Armand Mathieu.

Mlle Juliette Desroches, Aline Leduc, Jacqueline Hébert, Paule Valentine, Rita Perreault, R. Bélanger, Pauline Poirier, Marcelle Schaefer, Andrée Bonin, Cecile Vaillancourt, A. Fournier, Louise-Marie Coursol, Jacqueline Roy, Jeannine Laniel, Carmel Gravel, Claire Lachance, S. Villeneuve, Berthe Roy, A. Gagné, Mme Maurice Patte, Mlles Cécile Parent, L.-C. Lynch, Gabrielle Brisson, Rita Fournier, Viana Perreault, Frances Mercer, Marcelle Dulude, Agnès Weles, Catherine St-Onge, Yvonne Quintal, Marie Chabot, Yvonne Mireault.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Pauline Pariseau, fille de M. J.-A. Pariseau, décédé, et de Mme Anna Pariseau, à M. Henri d'Auray, fils de M. et de Mme Aimé d'Auray, décédés.

Le docteur et Mme Newbond Jones annoncent les fiançailles de leur fille Rebecca Millicent, avec le capitaine Benton A. Bull, de l'Armée américaine, fils de M. Robert A. Bull, décédé, et de Mme Bull, de Chicago.

Kennedy-West

En la chapelle Saint-Augustin, Brandon (Man.), ces jours derniers, a été célébré le mariage de Mlle Mary-Jane West, fille de M. et de Mme R. Ross West, de Brandon, avec le lieutenant de section James Patrick-Campbell Kennedy, C. A. R. C., fils de M. James Kennedy, de Westmount et de Mme Kennedy, décédée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé J.-O. McInnerney. Mlle Yvonne West était demoiselle d'honneur et l'officier-pilote Joseph McCrae, de Winnipeg, agissait comme garçon d'honneur. MM. Léo Kennedy et James Casey plaçaient les invités. La chapelle était décorée de tulipes blanches et autres fleurs printannières. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mlle Hazel Penman; Mme E.-M. Havens touchait l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de tulle blanc sur fourreau de faille blanche, un voile de tulle blanc maintenu sous une couronne de roses blanches et elle tenait un bouquet de roses Ophelia et de pois de senteur. La demoiselle d'honneur portait une robe de bengaline or, aux lignes très simples, une toque drapée de même tissu et elle tenait un bouquet de roses Talisman. Mme West, mère de la mariée, portait une robe de crêpe noir, un chapeau de paille de Milan noir et de roses "American Beauty" au corsage.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la résidence des parents de la mariée, où les salons étaient décorés de roses et de pois de senteur. Le lieutenant de section et Mme Kennedy partirent ensuite pour un voyage dans l'Est du Canada. Pour voyager, Mme Kennedy portait un ensemble de crêpe sable avec des accessoires noirs et des roses Talisman au corsage. Après un séjour à Sainte-Marguerite, les nouveaux mariés se rendront à Ottawa où ils résideront. M. James Kennedy, accompagné de ses filles, Mlle Alice et Elizabeth Kennedy, s'était rendu à Brandon pour assister au mariage de son fils.

Réceptions

Mme Jacques Décary recevait à un cocktail, samedi soir, avant le bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine, à l'hôtel Windsor.

Mlle Claire Rolland, de Montland, réunissait quelques invités, à un cocktail, avant le bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine, qui a eu lieu samedi soir.

Les membres de l'Association des diplômées de l'Ecole d'Infirmières d'Hygiène de l'Université de Montréal, recevront en l'honneur de Mlle Mary Connor, à la résidence des garde-malades de l'hôpital Notre-Dame, rue Maisonneuve, de quatre à six, dimanche, 4 avril.

Brodie-Colton

Le mariage de Mlle Virginia Robinson Colton, fille de M. et de Mme Wendell P. Colton, de l'avenue du Parc, avec le lieutenant Malcolm Brodie, de la Réserve volontaire de la Marine royale canadienne, fils de M. et de Mme Alexander B. Brodie, de Westmount, avait lieu à New-York, samedi, en la chapelle de la St. Thomas Episcopal Church.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin ivoire avec voile de dentelle et elle tenait un bouquet de camélias blancs et d'orchidées.

Mme W. Phillips Colton (fils) était dame d'honneur et Mlle Deborah Ketchum de Stamford, Conn., demoiselle d'honneur.

M. Phillips Colton, (fils), était garçon d'honneur.

De passage

Mme David Fauquier est partie pour Ottawa où elle passera quelques jours avec sa belle-mère, Mme Edouard Fauquier.

M. Raynald Létourneau a passé la fin de semaine à Québec, chez sa mère, Mme Louis Létourneau.

Mlle Jean Ross passe quelques jours à Québec, chez ses parents, M. et Mme Gordon-A. Ross.

Mme Bernard Naylor est en visite chez ses parents, l'honorable et Mme T. A. Crerar, d'Ottawa.

Mlle Germaine Bundock, de Québec, a passé la fin de semaine en notre ville.

Mme J. P. Landry, qui a passé plusieurs semaines à Ottawa, chez son fils et sa belle-fille, le lt colonel et Mme R. P. Landry, est actuellement l'invitée de Mme Emilien Gadbois, à Montréal.

Mlle Fréchette Gagnon, de Québec, passe quelques jours en notre ville.

Le Dr Charles Turcot est retourné à Québec, après avoir fait un bref séjour à Montréal, l'invité de sa soeur, Mme J. C. B. Walsh.

M. Lewis Clark, chargé d'affaires de la légation des Etats-Unis, est à Montréal pour quelque temps.

Réunions

Ces jours derniers, eut lieu chez M. et Mme Ernest Fournier, une fête organisée à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Fournier. Il y eut lecture d'une adresse par M. Gérald Gingras et Mlle Denise Fournier présenta une gerbe de roses à son père. D'autres cadeaux lui furent offerts par Mlles Fernande Gérard et Rolande Pesant. Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Joseph Alluisi, M. René Alluisi, Mme Eugène Gingras, Mlle Madeleine Gingras, M. et Mme Hervé Pesant, Mme Joseph Moyen, M. Paul-Emile Moyen, Mme Aurore Roméo, Mlle Noella Roméo, Mme Blanche Torraro, Mme Tommy Hill, M. Tom Hill, M. et Mme Zéphirin Lavoie, Mlle Yvonne Pesant, Mme Simonne Langlois, Mme Marguerite Roméo, Mlle Georgette Provençal, Mlle Aline Désormeaux, M. Réal Aubertin, M. Roger Choquette.

Dernièrement, Mlles J. Turgeon et L. Lippé recevaient à l'occasion du mariage de Mlle Jeanne Gaboury et de M. Rosaire Lamothe. Parmi les invités, on remarquait MM. et Mmes E. Gaboury, L. Pépin, J. Lanouette, J. Provost, R. Champeau et J. Beauchemin, Mlles R. Turcotte, R. Dumas, C. Bigras, F. Larocque, T. Mallette, A. Lamouche, M. Marois, L. Beauchemin, C. Sawyer, J. Mainville, G. Morin, L. Gadbois, G. Gaudreau, C. Lemieux, F. Charland, G. Legault, C. Provencher, P. Langlois, L. Beaupré, B. Beaudoin, J. Drodet, J.-D. Drolet, M.-P. Drolet, MM. G. Lalonde, E. Séguin, M. Bellerose, G. Rochon, F. Major, L. Laagrde, G. et R. Chabot, C.-E. Denis, R. Baulieu, M. Legault, A. Gadbois, R. Lapointe, P. Jérôme, G. Grenier, M. Bertrand, G. Chabot, A. Jarry, J.-L. Panronelli, J.-E. Lavoie, A. Martin, J. Panneton et J. O'Neil.

QUEBEC

Mme W.-H. Delaney, après un court séjour à Montréal, reviendra à Québec, cette semaine.

Le capitaine Godfrey-M. Hibbard, R. C. N., est de retour d'Ottawa, après avoir passé quelques jours chez ses parents, le révérend et Mme Gerald Hibbard.

Mme Harold Braff est de retour de Montréal.

Mme Jean-Paul Galipeault a passé quelques jours à Montréal.

Mlle Olivine Lacombe, de Cap St-Ignace, a fait un séjour d'une quinzaine à Québec, l'invitée de M. et Mme Emile Picard, de Limoilou.

Mlle Marcelle Gourdeau est de retour de Sainte-Catherine, où elle a passé une semaine.

M. et Mme E. Painchaud, des Trois-Rivières, font un séjour à Québec, au Château Frontenac.

Mlle Isobel Watson est retournée à Montréal, après un court séjour à Québec.

OTTAWA

M. et Mme Frédéric Fortier passent quelque temps à Sainte-Marguerite, dans les Laurentides.

Mme James Gray, de Montréal, est en visite chez ses parents, M. et Mme J. Raffles Cox.

Mme Alastair Mitchell, de Montréal, est l'invitée de sa soeur, Mlle Harriet Grant.

Le major et Mme E.-W.-T. Gill et M. Evan Gill ont passé la fin de semaine au Mont-Tremblant, dans les Laurentides.

Mme C.-P. Edwards et Mme E.-Norman Smith, ont reçu à déjeuner, mercredi, au Country Club, en l'honneur de Mme C.-T. Porter, de Boston, Mass., qui est l'invitée de Mme Clarence Howe.

Mme George Hendrie, de Toronto, est l'invitée de Mme Gordon-Lennox.

Le Ballet Théâtre au bal de la Ligue de la Jeunesse



On remarque sur cette photo quelques artistes de la troupe du Ballet Theatre et autres invités qui assistaient au bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine samedi soir, à l'hôtel Windsor. De gauche à droite: M. Armand Vincent, le docteur Gérard A. Albert, Mlle Jocelyn Valiquette, M. Paul Maugé, Mlle Judith Jasmin, M. Antal Dorati, Mlle Miriam Golden, Eilenn Cochrane, Nora Kaye, M. Wilfrid Reeves et Mlle Rosella Hightower. *(Photo la "Patrie").*

Grave accident à Contrecoeur

On a transporté à l'hôpital Notre-Dame, tard hier soir Mlle Fabiola Guyon, 22 ans, de Contrecoeur, gravement blessée dans un accident survenu en face de chez elle. La jeune fille revenait de Montréal lorsqu'en descendant d'un autobus elle fut heurtée par une automobile conduite par M. Edmond Labarre, de Contrecoeur.

Ce dernier se porta vivement au secours de la jeune fille qui gisait inanimée sur la chaussée. Un médecin des environs, mandé sur les lieux, ordonna le transport de la blessée à Montréal. Mlle Guyon souffre d'une fracture ouverte de la jambe et de sérieuses lésions internes.

Victime d'un torpillage il se fait voler $800

Retournant chez lui dans l'ouest du Canada après avoir été victime d'un torpillage dans l'Atlantique, un membre de la marine marchande, Alexandre Cebryk, 34 ans, de Three Hills, Alberta, s'est fait voler, samedi soir, une somme de $800 en billets de banque, sa montre et tous ses papiers personnels.

Cebryk arriva en chancelant à l'hôpital Général, samedi soir, et s'affaissa. Les autorités de l'hôpital l'hospitalisèrent et le marin déclarait, peu après, au sergent-détective Whitting ne pouvoir se rappeler de rien, si ce n'est qu'il avait pris plusieurs consommations avec deux camarades de navires.

Il dit que lui et ses compagnons se rendaient à leur demeure en permission. Ils étaient arrivés à Montréal samedi matin et devaient partir à 7 heures, samedi soir pour l'ouest.

Cebryk déclara avoir reçu $1,450 en salaire, mais ajouta qu'il avait envoyé $600 de cet argent chez lui avant d'arriver à Montréal. Il dit qu'il avait environ $800 dans ses goussets quand lui et ses deux amis entrèrent dans une taverne de la rue Windsor, samedi après-midi. Il se souvient qu'il se leva pour quitter la taverne, mais il a perdu notion de ce qui est survenu jusqu'au moment où il s'éveilla, plusieurs heures plus tard, à l'hôpital. Les autoriéts de l'hôpital disent que ses blessures ne sont pas sérieuses.

Vol considérable

Pendant l'absence de Mme J. Savard, 3237, boulevard Rosemont, des inconnus sont entrés à l'aide de fausses clefs et se sont emparés de $1,200 en billets de banque, de $150 en certificats d'épargne de guerre, de $200 en obligations de la Victoire et d'une montre valant $35. Le tout était serré dans un coffret dans une malle.

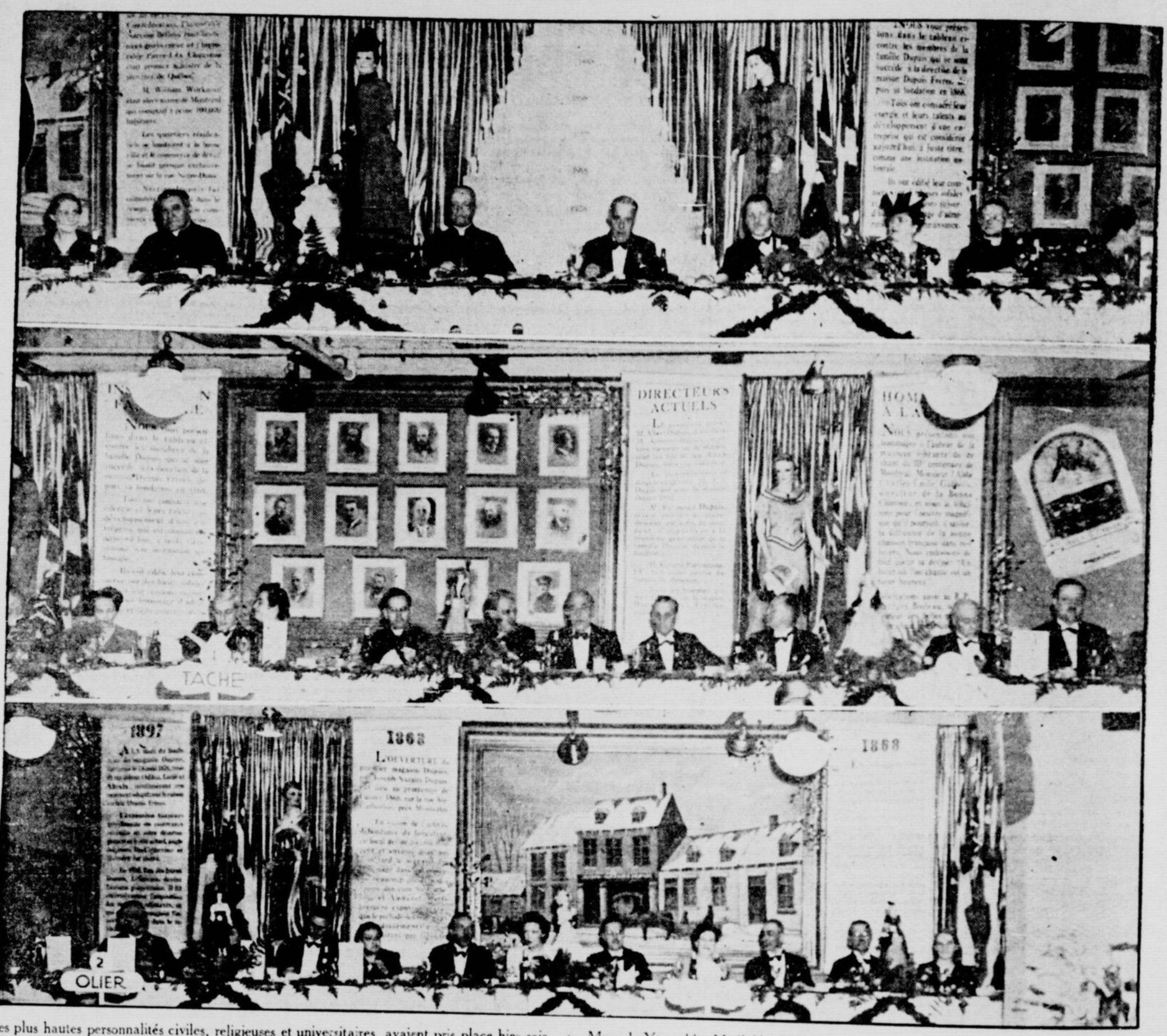
M. Donat St-Jean, 3568, rue Durocher, a fait rapport à la police qu'alors qu'il était dans un club de la rue St-Laurent, en compagnie de deux jeunes filles, celles-ci lui enlevèrent son portefeuille contenant $90 et son certificat d'enregistrement national.



Mlle Mary-Margaret-Geraldine Johnson, fille de M. et de Mme J.-Michael Johnson, de Westmount, et le lieutenant René Cholette, du Corps dentaire de l'Armée canadienne, fils du docteur et de Mme A.-M. Cholette, de Montréal, dont le mariage aura lieu le 1e mai.

Photos Nakash et la Photographie LaRose).

Aux fêtes du soixante-quinzième anniversaire de Dupuis Frères



Les plus hautes personnalités civiles, religieuses et universitaires avaient pris place hier soir à la table d'honneur au banquet offert par la Maison Dupuis Frères à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire de fondation. En haut, de gauche à droite: Mme A.-J. Dugal, M. Maximilien Lacombe, P.S.S., curé de St-Jacques, Mme Albert Dupuis, S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, M. Albert Dupuis, président de la Maison Dupuis Frères, S. H. le maire Adhémar Raynault, Mme A. Raynault, l'abbé Lionel Groulx, et Mme Armand Dupuis. Au centre: M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'université; Mme de Yturralde, M. l'abbé J.-H. Clément, M. Paul Béique, président de la Chambre de Commerce; M. Armand Dupuis, M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. J.-A. St-Pierre, Mme A.-R. Trudel, et M. C.-R. Lasalle. En bas, M. Eugène Lapierre, M. Pierre-Louis Dupuis, Mme J-E. Boucher, M. Charles Dupuis, Mme J.-B. Dupuis, M. Oswald Mayrand, Mme Raymond Dupuis, M. et Mme Armand Crête, M. Alfred Charpentier, et M. A.-J. Dugal, vice-président et directeur-gérant de la Maison.

(Photo la "Patrie").

* * * * * *

Fêtes inoubliables du 75e anniversaire de Dupuis Frères Ltée

Les employés de la Maison Dupuis Frères Ltée s'étaient réunis hier soir autour de leur président, des membres du Conseil d'administration et des principaux chefs des diverses sections de cette grande entreprise canadienne-française pour célébrer, en une fête de famille, le soixante-quinzième anniversaire de la fondation de cette institution.

*

La maison Dupuis Frères est bien une entreprise de chez nous, dirigée par des gens de notre nationalité et l'on sentait hier une parfaite communauté de sentiments et d'idées. Tous se plurent à vanter l'affabilité, la bienveillance de M. Albert Dupuis, président de la maison, la grande et touchante bonté de Mme Dupuis qui se dépense sans compter pour les employés. Et au cours des conversations qui se tenaient dans la salle on pouvait constater que partout le sentiment était unanime et que les employés étaient fiers et heureux à la fois d'appartenir à une maison telle que la Maison Dupuis.

CONGES

Pour bien marquer cette fête, le président de la maison, M. Albert Dupuis annonça qu'au cours des mois de juillet et août, les magasins seraient fermées le samedi. Ce qui fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements. Le président dit alors que pour bien montrer le caractère familial de la maison il avait décidé de donner congé à tous les employés le jour anniversaire de leur entrée en service et à la date anniversaire de leur naissance.

TABLE D'HONNEUR

On remarquait à la table d'honneur aux côtés du président et des principaux membres de sa famille: S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal; S. H. le maire Adhémar Raynault; M. A.-J. Dugal, vice-président et directeur-gérant; M. et Mme Boucher; M. Oswald Mayrand, M. Maximilien Lacombe, P.S.S., curé de St-Jacques; M. l'abbé Lionel Groulx, M. Edouard Montpetit, secrétaire-général de l'université; M. Paul Béique, président de la Chambre de Commerce de Montréal; M. André Lesage, président de la Chambre de Commerce des Jeunes; M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, etc.

PROGRAMME MUSICAL

Un programme musical des plus intéressants fut exécuté pendant le dîner par des artistes Canadiens français. On eut le privilège d'entendre Mlle Claire Gagnier qui, comme d'habitude, souleva les applaudissements les plus enthousiastes. Elle se montra insurpassable dans "Caro Lome", la "Valse" de Roméo et Juliette, les "Voies du printemps" et surtout les "Filles de Cadix". M. Gustave Longtin sut également rendre à la perfection quelques airs d'opéra et notamment "Les sanglots de Paillasse"; l'orchestre était sous la direction de J.-J. Gagnier.

LES SANTES

Outre les santés du roi et de Sa Sainteté le Pape, le président et les orateurs portèrent celles de leurs hôtes et de nos institutions.

Le premier orateurs fut S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal qui exprima sa joie de se trouver au milieu des employés et des dirigeants de la maison Dupuis Frères.

Mgr CHARBONNEAU

"Je suis infiniment heureux de m'associer à vous pour célébrer les soixante-quinze ans de la maison Dupuis. Ces fêtes sont plutôt rares chez nous et c'est pour encourager le directeur et le personnel de cette maison que je suis venu ce soir.

"Alors que d'autres entreprises canadiennes-françaises tombaient, la maison Dupuis Frères atteignait victorieusement ses trois-quarts de siècle, exemple de persévérance et de bon vouloir.

"Comme Canadien français, j'ai le droit de me réjouir avec vous du succès d'une maison de chez nous. Le mérite en revient à la famille Dupuis, au fondateur, qui eut d'abord des qualités indiscutable d'homme d'affaire, mais qui sut aussi former ses frères et ses enfants à continuer son oeuvre. Et c'est de là que vient son mérite; car c'est ce qui nous manque le plus chez nous, des hommes de caractère, des volontés trempées qui ont le souci d'être des continuateurs et qui sont persévérents.

"Quand une grande entreprise canadienne-française disparaît, nous en ressentons péniblement le funeste contre-coup. Car c'est une faiblesse pour un groupe religieux et national de ne pas contrôler ses forces économiques et nous devons nous réjouir lorsque des nôtres atteignent le succès de la maison Dupuis.

SERVICES RENDUS

"Cette maison a fait sa grande part; j'ai le doux devoir de la féliciter pour les services qu'elle a rendus dans toutes les sphères de la Société et pour sa grande charité.

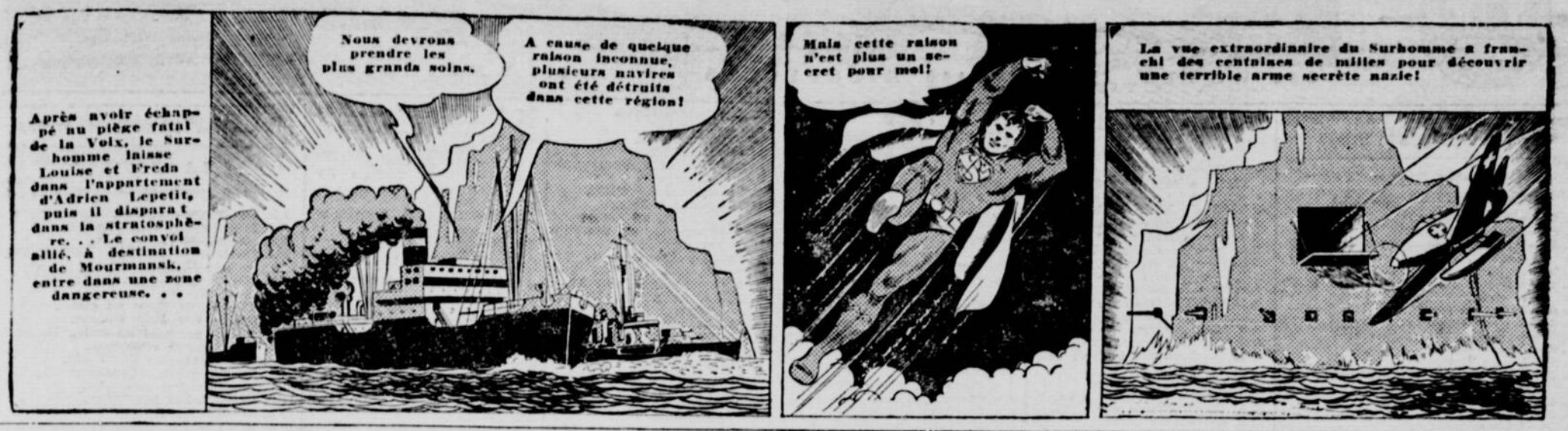
"Je suis heureux aussi de

(Suite à la page 13)

LE SURHOMME

Le Surhomme découvre une arme secrète allemande.

Arme secrète!



Fêtes inoubliables

(Suite de la page 12)

constater que les employés de cette maison se sont unis au sein des syndicats catholique et nationaux et que c'est avec eux qu'ont traité les dirigeants. Vous avez fait là une chose agréable au Saint Père et à l'archevêque. Et ici, comme ailleurs, les syndicats doivent se rappeler qu'ils sont des facteurs de paix entre patrons et ouvriers et contribuent à la bonne marche d'une grande famille.

"Je rends hommage à la Maison Dupuis Frères qui fut non seulement une entreprise commerciale, mais sut placer au premier rang de ses soucis celui d'aider à la prospérité de notre vie religieuse et nationale.

"Mes hommages à tous; je souhaite à la maison Dupuis prospérité, bonheur et je souhaite la voir grandir encore et j'appelle sur elle les bénédictions du Bon Dieu."

M. ALBERT DUPUIS

M. Albert Dupuis, qui présidait le dîner, présentait les orateurs. Nous publions ci-dessus les principaux passages des discours qui furent prononcés à l'issue du banquet en commençant par celui du président M. Albert Dupuis.

M. Dupuis s'attacha à faire l'historique de la maison depuis sa fondation par Nazaire Dupuis en 1868.

En 1864, à la mort de mon grand'père, Joseph Dupuis, son fils aîné, Nazaire, quitta Saint-Jacques l'Achigan pour venir se fixer à Montréal avec sa mère, sa sœur et ses sept frères. C'est en 1868, après avoir fait un stage chez un grossiste, rue St-Paul, que Nazaire ouvrit son petit magasin, le premier établissement commercial rue Sainte-Catherine est.

Au fur et à mesure que les plus âgés de ses frères sortirent de l'école, Nazaire les appela auprès de lui dans son magasin. Le fondateur mourut prématurément en 1876. Odilon, Louis et Alexis, mon regretté père, se groupèrent ensuite sous la raison sociale de Dupuis Frères. En 1886, Louis se retira de la Maison et il fut bientôt remplacé par Narcisse. Alfred, Jean-Baptiste et Eugène firent successivement partie de la Maison à différents titres.

A sa mort en 1896, mon père Alexis et son frère Odilon étaient les deux seuls associés chez Dupuis Frères. En 1898, Odilon, devenu seul propriétaire, vendit l'entreprise à son frère Narcisse.

PROGRES

La maison fit de grands progrès dans tous les domaines au cours du règne de mon regretté oncle Narcisse.

En 1911, il découvrit un jeune Québécois plein d'expérience, d'énergie et d'enthousiasme et lui confia la gérance de la Maison. C'était Monsieur Armand-J. Dugal, notre estimé vice-président et gérant-général d'aujourd'hui, qui nous semble toujours aussi jeune qu'alors. Sous son habile direction, le chiffre d'affaires augmenta rapidement.

Puis en 1916, ce fut au tour de mon frère Armand d'entrer dans la Maison dont il devint bientôt le secrétaire-trésorier et fut admis au bureau de direction; depuis 1927, il s'est aussi consacré avec succès au développement de notre Comptoir Postal.

COMPTOIR POSTAL

En 1921, l'agrandissement des magasins et la fondation du Comptoir Postal exigèrent des appels de fonds considérables. Et en 1924, Narcisse Dupuis, mon oncle, m'appela et me vendit ses intérêts majoritaires dans la Compagnie; il me céda sa place, me passa le flambeau et depuis bientôt 19 ans, j'ai l'honneur de présider aux destinées de Dupuis Frères.

En 1933, peu après la mort de mon oncle Narcisse, mon fils Raymond fut admis au conseil d'administration et, en 1937, obéissant à un sentiment de devoir familial, il quitta une pratique de droit fort prometteuse pour venir se consacrer à la grande oeuvre. C'est la troisième génération qui vient seconder les efforts des aînés.

En 1937, mon gendre Daniel, avocat et industriel, après un stage fructueux dans une grande maison de commerce ontarienne, fit son entrée à notre Comptoir Postal.

En 1938, mon neveu Jean, après de solides études spécialisées aux universités McGill et Pittsburgh, où il obtint respectivement les degrés de Bachelier du Commerce et Maitre ès Lettres, fait aussi son entrée dans la Maison et bientôt mon frère Armand l'appelle à notre Comptoir Postal.

En 1942, Camille, Bachelier en pharmacie, fils de notre estimé M. Dugal, nous arrive comme une nouvelle et prometteuse recrue des jeunes.

DEMENTI FORMEL

Le bref exposé que j'ai fait de la continuité de la famille Dupuis chez Dupuis Frères depuis sa fondation jusqu'à ce jour, permettra à nos amis de donner le démenti le plus formel aux rumeurs mensongères qui circulent parfois à l'effet que notre Maison serait la propriété d'intérêts non canadiens-français.

Depuis la célébration de notre 70e anniversaire, nous avons réalisé des progrès intéressants dans plusieurs domaines. Ainsi en 1938 et 1939, nous avons pu terminer les travaux d'embellissement et d'agrandissement de notre magasin. En 1940, nous avons fait l'acquisition de l'important immeuble qui abrite notre Comptoir Postal, rues Brewster, St-Jacques et Bélair. Il s'agit là d'un terrain de près de 75,000 pieds carrés de superficie et d'un édifice comportant environ 140,000 pieds carrés de plancher.

Et au début de 1943, nous avons conclu l'achat d'une propriété sise rues Demontigny, La brecque et St-Timothée, tout près de notre magasin, laquelle est destinée à loger certains de nos services.

Certes, nous sommes fiers des progrès réalisés, de la place enviable acquise par la Maison dans le monde commercial, de sa fidèle et sans cesse croissante clientèle, de ses vastes immeubles, de ses stocks considérables de marchandises qui lui viennent des quatre coins de de la terre; mais ce qui nous cause le plus de joie c'est l'indéfectible attachement que nous témoigne notre vaillant personnel toujours sur la brèche ainsi que les harmonieuses relations que nous avons constamment entretenues avec son Syndicat. Tout à l'heure nous aurons le grand plaisir de reconnaitre publiquement les longs et loyaux services d'une phalange de nos dévoués employés.

S'il nons est permis de nous réjouir de ce qui a été accompli jusqu'ici par le labeur incessant de chacun des membres du personnel Dupuis, il nous incombe de nous rappeler qu'il reste encore beaucoup à faire. Je songe en ce moment à la reconstruction graduelle de l'ancienne partie de nos magasins pour faire du quadrilatère Ste-Catherine, Ste-Christophe, Demontigny et St-André, un bloc homogène dont nos compatriotes auront raison d'être fiers. Mais en ces heures angoissantes que nous vivons, il nous est interdit de réaliser ce projet. Il nous faut tout d'abord seconder les efforts de nos vaillants fils et de nos alliés qui luttent pour nous apporter une paix glorieuse.

VIVE ADMIRATION

Et je veux profiter de cette occation pour exprimer notre vive admiration à l'adresse des nôtres qui servent sous les drapeaux. Je ne saurais les nommer tous mais je salue ceux d'entre eux qui sont ici ce soir et je pense en ce moment à mon neveu, Jean R. Dupuis, récemment promu au grade de sous-lieutenant. Notre pensée les accompagne et nous faisons des voeux pour qu'ils nous reviennent tous indemnes et triomphants.

FONDATEURS

En terminant, il convient, que j'exprime toute notre gratitude au fondateur, à mon regretté père, à mes oncles et praticulièrement à Narcisse, mon prédécesseur immédiat, — ces artisans de la première heure qui par leur génie et leur travail ardu ont jeté les bases de cette entreprise qui est nôtre et dont nous sommes fiers. Et il convient aussi de se rappeler la grande part qu'ont prise dans l'édification de cette maison Dupuis, tous les dévoués collaborateurs, tous les employés, du plus

(Suite à la page 21)

1,500 convives au banquet des 75 ans de Dupuis Frères



Plus de 1,500 convives assistaient hier soir au banquet organisé par la Maison Dupuis Frères à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la fondation de cette grande entreprise canadienne-française. Ci-dessus une partie de l'assistance pendant le dîner. (Photo la "Patrie").

Les plus hautes autorités civiles et religieuses chez Dupuis



S. Exc. Mgr JOSEPH CHARBONNEAU, archevêque de Montréal photographié hier soir au banquet du soixante-quinzième anniversaire de la Maison Dupuis Frères pendant le discours qu'il prononçait. A sa droite Mme ALBERT DUPUIS et à sa gauche, M. ALBERT DUPUIS, président de la maison; S. H. le maire de Montréal, M. ADHEMAR RAYNAULT, et Mme RAYNAULT. (Photo la "Patrie").

MESSAGE IMPORTANT

Les jeunes gens qualifiés, désireux de devenir chiropraticiens sont bienvenus. Tous les renseignements nécessaires vous seront fournis à notre bureau.

Téléphonez HArbour 7524 pour appointement.

Laurent Hurtubise

Chiropraticien diplômé de PALMER 1928.

4553 rue St-Denis.

LE POSTE FRANÇAIS QUE LE MONDE ÉCOUTE

CHLP

La Patrie

vous donne les programmes les plus variés et les plus soignés, donc le RENDEMENT MAXIMUM

250 WATTS — 1490 KILOCYCLES — 201.2 METRES

CHLP lundi 29 mars

LA "PATRIE"

(201.2 mètres) — (1490 kil.)

2 h. 00—L'heure précise.
2 h. 01—Moment musical.
2 h. 15—Variétés (Commandité par H.-F. Ritchie).
2 h. 30—Orchestre Carlos Molina.
2 h. 45—Variétés (Commandité par H.-F. Ritchie).
3 h. 00—Chansons françaises.
3 h. 30—Musical Round Up.
3 h. 45—Orchestre Carl Ravazza.
4 h. 00—Nouvelles.
4 h. 10—Dyana Gale.
4 h. 30—Variétés — (Commandité par H.-F. Ritchie).
4 h. 45—Chansons françaises.
4 h. 55—CHLP ce soir.
5 h. 00—L'heure précise.
5 h. 00—Le thé dansant.
5 h. 25—Nouvelles.
5 h. 30—Radio spécial.
6 h. 00—Rdio-Journal (Commandité par Peoples Credit Jewellers).
6 h. 15—Méli-Mélo.
6 h. 30—L'heure précise (Institut d'Optique Mont-Royal).
6 h. 30—Musique sur demande (Commandité par la Maison Denis).
6 h. 45—Chansons françaises.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale.
7 h. 30—M. Claude Bourgeois — Les promoteurs d'industries).
7 h. 45—L'oncle Troy (Buanderie Troy).
8 h. 00—La table ronde sportive.
8 h. 15—La Métairie Rancourt — (Commandité par le département des finances de guerre).
8 h. 30—Meunier Da Sylva — (Pianiste de concert).
9 h. 00—L'heure précise.
9 h. 00—Comité de protection civile.
9 h. 30—Les drames ignorés.
10 h. 15—La guerre et nous.
10 h. 30—L'heure de la danse.
11 h. 00—L'heure précise.
11 h. 00—Fin de l'émission.

Demain soir au poste C.H.L.P.
RADIO-VARIETES
avec

Jacques Aubert, ses chansons; Marcel Tremblay, comédies; Antoine Maurice, au piano; le Rubinoff canadien, Roméo Guilmain; un ensemble de 10 musiciens; une réalisation de Roméo Mousseau; C.H.L.P. mardi soir le 30 mars, de 8 h. 30 à 9 h. 00, Radio-Variétés.

Lundi soir à CHLP

Michel Normandin, l'animateur du programme "La Table Ronde Sportive" qui sera maintenant diffusé tous les lundis soirs de 8 h. 30 à 9 h. au lieu de 8 h. à 8 h. 30.

Tous les amateurs de sport sont priés d'en prendre note. Au cours de ce QUIZZ nouveau genre vous pouvez entendre plusieurs discussions de caractère purement sportif entre les cinq experts, Zotique Lespérance, Armand Jokisch, Charles Mayer, Phil Séguin et Marcel Desjardins. Des questions des plus difficiles sur les différents sports leur sont posées par Michel Normandin qui a au préalable reçu ces questions de centaines de nos auditeurs. Si les experts ne réussissent pas à répondre l'envoyeur reçoit un prix. Pour de plus amples renseignements il n'y a qu'une chose à faire c'est de synthoniser C.H.L.P. tous les lundis soirs de 8 h. 30 à 9 h.



MICHEL NORMANDIN

Vente directe des pommes de terre

OTTAWA, 29. (D.N.C.) — La commission des prix et du commerce a abrogé aujourd'hui l'ordonnance 229, émise en janvier dern'er comme mesure exceptionnelle. Elle défendait la vente directe des pommes de terre aux grossistes par les producteurs, lorsqu'il était impossible de prévoir des approvisionnements adéquats du Coast Vegetable Marketing Board.

La commission des prix a décidé d'abroger cette ordonnance après que le Coast Vegetable Marketing Board de la Colombie Britannique eût fait connaitre son intention de coopérer avec la commission des prix dans l'application des règlements sur le plafond des prix.

AUJOURD'HUI

CKAC

(410.7 mètres — (730 kil.)

2 h. 00—Rythme et Romance.
2 h. 15—Un peu de tout.
2 h. 30—Nouvelles.
2 h. 35—Radio Concert CKAC.
3 h. 15—Sing Along.
3 h. 30—Orchestre Columbia.
4 h. 00—Les événements sociaux
4 h. 15—Chansonnettes et CKAC ce soir.
4 h. 25—Nouvelles.
4 h. 30—Pour vous, mesdames.
4 h. 45—Le vieux loup de mer.
5 h. 00—Tante Lucie.
5 h. 15—Valses choisies.
5 h. 30—La rue Principale.
5 h. 45—Madeleine et Pierre.
6 h. 00—Vie de famille.
6 h. 15—Quelles nouvelles?
6 h. 30—Le programme familial.
6 h. 40—La pièce du jour.
6 h. 45—Les nouvelles de chez-nous.
7 h. 00—Originalités.
7 h. 15—Le restaurant Alouette.
7 h. 30—Nazaire et Barnabé.
7 h. 45—Lionel Parent chante.
8 h. 00—Les amours de Ti-Jos.
8 h. 30—Les aventures de Rouletabille.
8 h. 55—Nouvelles.
9 h. 00—Radio Théâtre Lux anglais.
10 h. 00—Screen Guild Players.
10 h. 30—Chant des cordes.
10 a. 45—Le journal parlé.
11 h. 00—Bonsoir les sportifs.
11 n. 15—Orchestre.
12 h. 00—Nouvelles.
12 h. 05—L'heure. — Fin des émissions.

CFCF

(498.7 mètres) — (600 kil.)

CFCX

(49.96 mètres) — (6005 kil.)

2 h. 00—Orchestre.
2 h. 15—The Mystery Chef.
2 h. 30—They Tell Me.
2 h. 45—Hollywood News Girl.
3 h. 00—John Harcourt and Smilin' Jack.
3 h. 15—Voice of Memory.
3 h. 30—Sweethearts and Wendell Hall.
3 h. 45—Avec les livres.
4 h. 00—Club Matinee.
4 h. 45—Orchestre de danse.
5 h. 00—Tea Time.
5 h. 15—Hop Harrigan.
5 h. 30—Danse.
5 h. 45—Today's Adventure.
6 h. 00—Supper Serenade.
6 h. 15—Nouvelles-éclairs.
6 h. 30—Mélodies chanceuses.
6 h. 45—Musicale.
7 h. 00—Danse.
7 h. 15—Lum and Abner.
7 h. 30—Uncle Troy.
7 h. 45—Studio.
8 h. 00—Lest We Forget.
8 h. 10—Nouvelles de guerre.
8 h. 15—Miss Trent's Children.
8 h. 30—Récital.
9 h. 00—"Counter Spy".
9 h. 30—Studio.
9 h. 45—My True Story.
10 h. 10—Nouvelles.
10 h. 30—Président Roosevelt.
10 h. 30—Le président Roosevelt
11 h. 00—Musique de danse.
11 h. 15—Orchestre.
11 h. 30—Orchestre.
11 h. 55—Nouvelles.
12 h. 00—Fin des émissions.

CBF

(434.5 mètres) — (690 kil.)

2 h. 00—Orchestre.
2 h. 15—Chansonnettes.
2 h. 30—Récital.
3 h. 00—Music Hall.
3 h. 30—Nouvelles.
3 h. 33—Les chefs d'oeuvre de la musique.
4 h. 15—Récital de chant.
4 h. 30—Radio collège.
5 h. 00—L'heure du thé.
5 h. 15—Nouvelles et commentaires.
5 h. 30—Les aventures de Bécassine.
5 h. 45—Programme musical.
6 h. 00—A Radio-Canada, ce soir.
6 h. 10—Chronique sportive.
6 h. 15—Radio-journal.
6 h. 30—Causerie.
6 h. 45—Programme musical.
7 h. 00—"Un homme et son Péché".
7 h. 15—La vie commence demain.
7 h. 30—Les chansons de Léopold Simoneau.
7 h. 45—La fiancée du Commando, (Sketch).
8 h. 00—Intermède.
8 h. 05—Le défilé de la victoire.
8 h. 30—S.V.P.
9 h. 00—"Le Grand Mongol", d'Ondran.
10 h. 00—Radio-Journal.
10 h. 15—Causerie de M. R.-A. Benoit.
10 h. 30—Inauguration de la Centrale d'Alerte du C.P.C. Provincial.
11 h. 00—Musique variée.
11 h. 15—Programme musical.
11 h. 28—Nouvelles.
11 h. 30—Fin des émissions.

CBM

(319 mètres) — (940 kil.)

2 h. 00—"Big Sister", sketch.
2 h. 15—Programme musical.
2 h. 30—Récital.
3 h. 00—The Story of Mary Marlin.
3 h. 15—"Ma Perkins".
3 h. 30—"Pepper Young's Family". Sketch.
3 h. 45—"Right to Happiness" (sketch).
4 h. 00—Intermède.
4 h. 15—Nouvelles.
4 h. 18—Causerie.
4 h. 30—Les plus beaux disques.
5 h. 00—"Front Line Family".
5 h. 15—"Beyond reasonable doubt".
5 h. 30—L'Heure du thé.
5 h. 45—Le choix de l'auditeur.
6 h. 00—Causerie.
6 h. 06—Chronique.
6 h. 10—Chronique sportive.
6 h. 15—Radio-Journal.
6 h. 30—"Easy Aces".
6 h. 45—Nouvelles de la BBC.
7 h. 00—"Good Luck".
7 h. 15—Causerie.
7 h. 30—"The Magic Carpet".
8 h. 00—Commentaires.
8 h. 05—Le défilé de La Victoire.
8 h. 30—L'agriculture.
8 h. 55—Renseignements pour la ferme.
9 h. 00—Chant de l'Amérique du Sud.
9 h. 30—Inauguration de la Centrale d'Alerte du C.P.C.
10 h. 00—Radio-Journal.
10 h. 15—Revue des événements de la semaine.
10 h. 30—"Information Please".
11 h. 00—Nouvelles de la BBC.
11 h. 30—Nouvelles.
11 h. 30—Fin des émissions.

DEMAIN

CKAC

(410.7 mètres) — (730 kil.)

7 h. 00—Ouverture.
7 h. 15—Bulletin d'informations
7 h. 20—Orgue.
7 h. 25—Le quart-d'heure de l'Orateurie.
7 h. 40—Pot-pourri matinal.
7 h. 55—Bulletin d'informations
8 h. 00—Disques pour tous.
8 h. 25—Résumé des événements sportifs.
8 h. 30—Console Mélodie.
8 h. 45—Orchestre de concert.
8 h. 50—Musicale.
9 h. 00—Nouvelles.
9 h. 10—Interlude musical.
9 h. 15—Guy de Courcy et ses chansons.
9 h. 30—Sans cérémonie.
10 h. 00—Au rythme de la valse.
10 h. 15—L'heure récréative.
10 h. 30—Nouvelles.
10 h. 35—Le courrier de Lili.
10 h. 45—Capsules mélodiques.
11 h. 00—Le courrier du jour.
11 h. 15—Chansonnettes françaises.
11 h. 30—Mélodies chanceuses.
11 h. 45—L'heure ensoleillée.
12 h. 00—Nouvelles.
12 h. 10—La maison du bonheur
12 h. 15—En dînant avec Fernand Perron.
12 h. 30—Grande Soeur.
12 h. 45—Histoires d'amour.
1 h. 00—Bulletin des fermiers.
1 h. 10—Radio-Journal.
1 h. 15—Betty Bee-Hive.
1 h. 30—Mélodies intimes.
1 h. 35—Entre vous et moi.
1 h. 45—La métairie Rancourt.
2 h. 00—Rythme et romance.
2 h. 15—Un peu de tout.
2 h. 30—Nouvelles.
2 h. 35—Neuvaine à St-Antoine.
2 h. 45—Kato Mendelssohn.
3 h. 00—La vedette du jour.
3 h. 15—Sing Along.
3 h. 30—David Mannes School Series.
4 h. 00—Les événements sociaux
4 h. 15—Chansonnettes et CKAC ce soir.
4 h. 25—Nouvelles.
4 h. 30—Pour vous, mesdames.
4 h. 45—Pour vous avec Jeanne Frey.
5 h. 00—Tante Lucie.
5 h. 15—Pierre et Pierrette.
5 h. 30—La Rue Principale.
5 h. 45—Madeleine et Pierre.
6 h. 00—Vie de famille.
6 h. 15—Quelles nouvelles?
6 h. 30—Variétés musicales.
6 h. 40—La pièce du jour.
6 h. 45—Les nouvelles de chez-nous
7 h. 00—Mélodies intimes.
7 h. 05—Originalités.
7 h. 15—Le Don Juan de la chanson.
7 h. 30—Nazaire et Barnabé.
7 h. 45—Lionel Parent chante.
8 h. 00—Radio-Folies.
8 h. 30—The Al Jolson Show.
8 h. 55—Nouvelles.
9 h. 00—En chantant dans le

9 h. 30—Chez le barbier.
9 h. 45—Vos amis d'en face.
10 h. 00—Les chansons de Muriel Millard.
10 h. 15—Fédération des oeuvres de charité.
10 h. 20—Images de guerre.
10 h. 30—Piano fantaisie.
10 h. 45—Journal parlé.
11 h. 00—Bonsoir les sportifs.
11 h. 15—Orchestre de danse.
11 h. 30—Orchestre.
12 h. 00—Nouvelles.
12 h. 05—Fin des émissions.

CFCF

(498.7 mètres) — (600 kil.)

CFCX

(49.96 mètres) — (6005 kil.)

7 h. 00—Nouvelles.
7 h. 15—Nouvelles.
7 h. 30—Nouvelles.
7 h. 45—Aunt Jemina.
7 h. 55—Reporter matinal.
8 h. 00—Nouvelles.
8 h. 15—Pages de mélodies.
8 h. 30—Texas Jim.
8 h. 45—Here Comes the Band.
8 h. 55—Bulletins.
9 a. 00—Breakfast Club.
9 h. 30—Tunes for Today.
9 h. 45—Breakfast Club.
10 h. 00—Nouvelles.
10 h. 10—Musical Headlines.
10 h. 30—Baby Institute.
10 h. 45—Rythme.
11 h. 00—Votre fortune... madame.
11 h. 15—Novelty Group.
11 h. 30—For Ladies Only.
11 h. 45—Interlude.
11 h. 50—Nouvelles.
12 h. 00—Mélodie.
12 h. 15—Musicale.
12 h. 30—Epouse du soldat.
12 h. 45—Luncheon Highlights.
1 h. 00—Bulletins.
1 h. 15—Rotary Club Luncheon
2 h. 00—Fanfare de l'armée américaine.
2 h. 15—The Mystery Chef.
2 h. 30—They Tell Me.
2 h. 45—Musicale.
3 h. 00—John Harcourt & Smiling Jack.
3 h. 15—Nick Lucas and voice.
3 h. 30—Sweethearts and Wendell Hall.
4 h. 00—Cluo Matinee.
4 h. 30—Men of Land, Sea & Air.
4 h. 45—Musicale.
5 h. 00—L'heure du thé.
5 h. 15—Hop Harrigan.
5 h. 30—Secret Service Scouts.
5 h. 45—Aventures d'aujourd'hui.
6 h. 00—Sérénade.
6 h. 15—Nouvelles-éclairs.
6 h. 25—Ce soir?...
6 h. 30—Mélodies chanseuses.
6 h. 45—Musicale.
7 h. 00—Danse.
7 h. 15—Lum and Abner.
7 h. 30—Uncle Troy.
7 h. 45—Sport Parade.
8 h. 00—Lest We Forget.
8 h. 10—Nouvelles de guerre.
8 h. 15—Studio.
8 h. 30—Fun Parade.

9 h. 00—"The Mystery Club".
9 h. 30—Musique.
10 h. 00—My True Story.
10 h. 30—Nouvelles.
10 h. 45—Orchestre.
11 h. 15—Musique de danse.
11 a. 30—Orchestre.
11 h. 55—Nouvelles.
12 h. 00—Fermeture.

CBF

(434.5 mètres) — (690 kil.)

7 h. 30—Nouvelles et intermède.
8 h. 00—Radio-Journal.
8 h. 15—Elévations matutinales.
8 h. 30—Pot pourri musical.
8 h. 55—Nouvelles.
9 h. 00—Programme musical.
9 h. 30—Les chansons que vous aimez.
9 h. 57—Radio-Journal.
10 h. 00—Le professeur Mireille.
10 h. 15—Le courrier du jour.
10 h. 30—Vie de famille.
10 h. 45—Le quart d'heure de détente.
11 h. 00—Grande Soeur.
11 h. 15—Métairie Rancourt.
11 h. 30—Les joyeux Troubadours.
12 h. 00—Jeunesse Dorée.
12 h. 15—Quelles nouvelles?
12 h. 30—Le Réveil Rural.
1 h. 00—Rue Principale.
1 h. 15—Radio-Journal.
1 h. 30—Tante Lucie.
1 h. 45—De fil en aiguille.
2 h. 00—La musique de l'armée américaine.
2 h. 15—Chansonnettes.
2 h. 30—Thérèse Beauchamp, pianiste; Marie Sirota, soprano.
3 h. 00—Music Hall.
3 h. 30—Bulletin de nouvelles.
3 h. 33—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
4 h. 15—Récital de chant.
4 h. 30—Radio-Collège.
5 h. 15—Nouvelles et commentaires.
5 h. 30—Le manoir de St-Cri.
5 h. 45—Programme musical.
6 h. 00—A Radio-Canada ce soir.
6 h. 10—Chronique sportive.
6 h. 15—Radio-Journal.
6 h. 30—Causerie du major René Garneau.
6 h. 45—Programme musical.
7 h. 00—Un homme et son péché
7 h. 15—La vie commence demain.
7 h. 30—Ligue canadienne de santé.
7 h. 45—Mélodies masquées.
8 h. 00—Les Secrets du Dr Morhanges.
8 h. 30—La mine d'or.
9 h. 00—Orchestre symphonique de Toronto.
10 h. 00—Radio-Journal.
10 h. 15—"Nos hôtes" (Causerie).
10 h. 30—Relais de Vancouver.
11 h. 00—Musique populaire.
11 h. 15—Programme musical.
11 h. 28—Bulletins de nouvelles
11 h. 30—Fin des émissions.

CBM

(319 mètres) — (940 kil.)

7 h. 29—Ouverture du poste.
7 h. 30—Bulletin de nouvelles et programme musical.
8 h. 00—Bulletin de nouvelles et intermède.
8 h. 15—Prières (En anglais).
8 h. 30—Marches en musique.
9 h. 00—Bulletin de nouvelles.
9 h. 05—"Everything goes".
9 h. 30—Programme musical.
9 h. 45—Happy Jack, chanteur.
10 h. 00—Orchestre.
10 h. 15—Programme musical.
10 h. 30—Causerie de Ethelwyn Hobbes.
10 h. 35—Récital de piano.
10 h. 45—Winston Curry, chanteur.
11 h. 00—Programme musical.
11 h. 15—"Vic and Sade".
11 h. 30—"The Soldier's Wife".
11 h. 45—"Lucy Linton's Stories from Life".
12 h. 00—Nouvelles de la BBC.
12 h. 15—"The Road of Life".
12 h. 30—La Ferme et ses Produits.
12 h. 59—Signal-horaire de l'Observatoire d'Ottawa.
1 h. 00—Radio-journal.
1 h. 15—The Happy Gang.
1 h. 45—"They Tell Me".
2 h. 00—Big Sister (sketch).
2 h. 15—Programme musical.
2 h. 30—Thérèse Beauchamp, pianiste; Marie Sirota, soprano.
3 h. 00—"The Story of Mary Marlin".
3 h. 15—"Ma Perkins". Sketch.
3 h. 30—"Pepper Young's Family". (Sketch).
3 h. 45—Right to Happiness.
4 h. 00—Intermède.
4 h. 15—Nouvelles.
4 h. 18—Causerie.
4 h. 30—Musique de l'Aviation Royale Canadienne.
5 h. 00—"Front Line Family".
5 h. 15—Programme musical.
5 h. 30—Orchestre.
5 h. 45—Le choix de l'auditeur.
6 h. 00—Chronique sur les programmes de la soirée.
6 h. 10—Chronique sportive.
6 h. 15—Radio-Journal.
6 h. 30—Programme musical.
6 h. 45—Nouvelles de la BBC.
7 h. 00—Les sports dans l'armée.
7 h. 15—Paul de Marky, pianiste.
7 h. 30—La Ligue Canadienne de Santé.
7 h. 45—Causerie.
8 h. 00—Commentaires.
8 h. 05—R.C.A.F. Quiz Show.
8 h. 30—Variétés.
9 h. 00—"John et Judy".
9 h. 30—Fibber McGee & Molly
10 h. 00—Radio-Journal.
10 h. 15—"For Men Only".
10 h. 30—Concert — (Relais de Vancouver).
11 h. 00—Nouvelles de la BBC.
11 h. 30—Bulletin de nouvelles.
11 h. 31—Fin des émissions.

Mesdames n'oubliez pas d'écouter le vendredi matin de 10 h. 00 à 10. h. 15
UN BRIN DE CAUSETTE
avec
DENISE DUBAR
au poste C.H.L.P. 1490 sur le cadran de votre radio.

Pas d'ordonnance pour la location

OTTAWA, 29. — (D.N.C.) — M. Russell-S. Smart, administrateur de la propriété immobilière à la commission des prix et du commerce, déclare qu'il n'y a aucune ordonnance en vigueur obligeant les propriétaires de maisons inhabitées à les louer pour trois mois.

M. Smart a ajouté que le maire de Toronto, M. Conboy, lui avait demandé d'émettre une ordonnance et qu'il avait simplement promis d'étudier la proposition. "Jusqu'ici, a-t-il ajouté, aucune décision na été prise".

Vous voulez entendre tous les jours be beaux programmes de radio, ne manmanquez pas d'écouter au poste C.H.L.P., du lundi au samedi inclusivement:
10 h. 15—L'HEURE CORECTAL, avec Roméo Mousseau.
10 h. 30— MASCARADE MUSICALE, avec Guy de Courcy, Armand Goulet et Yvon Pilon.
11 h. 15—CHANSONNETTES, avec Denise Dubar.
8 h. 30—RIGOLADES, avec Marcel et Roméo.
9 h. 00—LES GAITES DU MATIN.

CHLP mardi 30 mars

LA "PATRIE"

(201.2 mètres) — (1490 kil.)

8 h. 15—Bonjour voisins.
8 h. 25—Bulletin d'informations.
8 h. 30—Rigolades.
9 h. 00—L'heure précise (Institut d'Optique Mont-Royal).
9 h. 00—Les gaietés du matin.
9 h. 30—Nouvelles.
9 h. 45—Charlie Kunz au piano.
10 h. 00—Le trio Jack Connor.
10 h. 15—En guettant les ondes (Correctal)
10 h. 30—Question chanceuse.
11 h. 00—L'orchestre Raymonde.
11 h. 15—Chansons françaises.
11 h. 30—Comédies musicales.
11 h. 45—Mélodies populaires.
12 h. 00—L'heure précise.
12 h. 00—L'heure féminine.
1 h. 00—Radio-Journal.
1 h. 05—L'heure féminine.
2 h. 00—L'heure précise.
2 h. 01—Matinee Melodies.
2 h. 15—Variétés (Commandité par H.-F. Ritchie).
2 h. 30—L'heure de la valse.
2 h. 45—Variétés (Commandité par H.-F. Ritchie).
3 h. 00—Poèmes symphoniques.
3 h. 45—Emission des malades.
4 h. 00—Nouvelles.
4 h. 10—Parmi mes souvenirs.
4 h. 30—Variétés (Commandité par H.-F. Ritchie).
4 h. 45—Chansons françaises.
5 h. 00—L'heure précise.
5 h. 00—Le thé dansant.
5 h. 25—Bulletins d'informations.
5 h. 30—Radio spécial.
6 h. 00—Radio-Journal (Commandité par Peoples Credit Jewellers).
6 h. 15—Méli-Mélo.
6 h. 30—Musique sur demande — (Commandité par la Maison Denis).
6 h. 30—L'heure précise. (Institut d'optique Mont-Royal).
6 h. 45—Chansons françaises.
7 h. 00—L'heure précise.
7 h. 00—L'heure familiale.
7 h. 30—Clinique sportive.
7 h. 45—L'oncle Troy (Buanderie Troy).
8 h. 00—L'orchestre Ted Fiorito.
8 h. 15—Jean-Paul Prud'homme — (Le chanteur de Montparnasse).
8 h. 30—Radio-Variétés.
9 h. 00—Les Mondolettes.
9 h. 15—Orchestre de concert Earl Towner.
9 h. 30—Radio-comédie.
10 h. 00—La Métairie Rancourt. (Commandité par le département des finances de guerre).
10 h. 15—Nouvelles.
10 h. 30—L'heure précise.
10 h. 30—Dansons, c'est l'heure.
11 h. 00—L'heure précise. Fin des émissions.

Les nouvelles au Poste CHLP

AVANT-MIDI
8 h. 25 à 8 h. 30
9 h. 30 à 9 h. 45
APRES-MIDI
1 h. 00 a 1 h. 05
4 h. 00 à 4 h. 10
5 h. 25 à 5 h. 30
SOIREE
10 h. 15 à 10 h. 30
6 h. 00 à 6 h. 15

On a le droit de faire la chasse

OTTAWA, 29. (D.N.C.) — Les autorités de la commission des prix et du commerce ont souligné que rien dans l'ordonnance, portant sur l'achat des armes portatives ou de leurs accessoires par des acheteurs autorisés, ne défendait aux consommateurs d'utiliser les armes portatives qu'ils pouvaient avoir.

Ainsi les chasseurs qui font la chasse aux giblers ou aux oiseaux n'auront plus le droit de se procurer des armes ou leurs accessoires durant toute l'existence de l'ordonnance. Il n'y a cependant aucune disposition qui les empêche de se servir des armes qu'ils possèdent.

ECOUTEZ
M. J. A. MANN, c.r.,
à
C. K. A. C.
MARDI
10.45 P.M. en anglais
10.30 P.M. en français
sous les auspices du parti
PROGRESSISTE CONSERVATEUR.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Aux Ballets

La création "Age romantique" est une exquise chose.

Le Ballet - Théâtre a terminé une brillante fin de semaine composée de douze ballets, dont une première montréalaise, dimanche soir. Ce fut à notre avis une saison bien trop courte pour goûter le suave plaisir de voir évoluer sur le plateau restreint du His Majesty's ces maîtres de l'art terpsichoréen.

Samedi soir, l'on présentait pour la première fois "L'âge romantique" qui marquait une représentation de gala sous les auspices de la "Ligue de la jeunesse féminine". C'est un billet avec musique de Bellini arrangée par Antal Dorati avec chorégraphie d'Anton Dolin. C'est une scène que l'on pourrait dire basée sur le Pas de Quatre avec l'incomparable Alicia Markova. L'histoire concerne une jeune nymphe que la nature n'a pas douée du don de la danse. Et elle voudrait bien danser. Cupidon s'en mêle et fait venir les Muses pour lui enseigner l'art si gracieux de Terpsichore, mais c'est encore peine perdue. Alors, dans un dernier effort il transperce son talon d'une de ses flèches dorées et voilà notre naïve nymphe qui danse avec une grâce et une élégance dépassant tout ce que nous avons vu de longtemps. (Naturellement, il s'agit de Markova). Un Faune s'éprend de cette nymphe mais se fait frustrer par un jeune homme qui survient avec ses amis.

Le tout est d'un charme exquis, d'une suavité rare, dans le ton du vrai ballet en tutu de tulle et pointes difficiles; Markova est exquise dans cette nouvelle interprétation du meilleur de Bellini; Anton Dolin dans le jeune homme a de nouveau fourni sa souplesse et sa légèreté appuyée avec un laisser-aller charmant. Avec la "Belle Hélène", "L'âge romantique" sera ce que Ballet-Théâtre nous aura présenté de mieux cette saison.

Malheureusement, et nous le disons avec plusieurs à notre appui, comme "l'Age Romantique" était le premier acte au programme, nous n'avons pu le goûter comme nous l'aurions voulu car ces dames et ces messieurs semblèrent prendre plaisir à arriver en retard et à exiger des placières de prendre leur siège pendant la représentation. Plusieurs "psst! psst!" marquèrent bien la désapprobation de ceux qui avaient eu la décence d'arriver à temps pour une représentation qui ne doit pas souffrir de retard.

Samedi soir on présenta aussi "Caprice espagnol", toujours si goûté, de Rimsky-Korsakoff. Comme toujours aussi, Léonide Massine a été à son meilleur dans cette scène bohémienne qui possède un allant endiablé, plein de couleur et de mouvement. La talentueuse Norah Keye a su le seconder avec vigueur et entrain.

La soirée se terminait par le bien connu "Barbe-Bleue", ballet-mime si amusant avec la charmante Lucia Chase, la jeune virtuose Karen Conrad, le comique achimiste John Taras et Anton Dolin, dans Barbe-Bleue.

Dimnache après-midi ce fut la reprise du "Lac des cygnes", de Petrouchka et de "Barbe-Bleue" et la saison se terminait hier soir, avec "Princesse Aurore", "Pillar of Fire" et "La Belle Hélène". Ces deux représentations devant des salles combles eurent un succès encore magnifique et nous devons féliciter M. Armand Vincent, l'impresario, de faire tous ses efforts pour nous offrir de si belles choses.

Marc René de Cotret.

A l'Arcade

"J'te dis qu'elle t'a fait de l'oeil" provoque le fou-rire.

Les comédiens de l'Arcade nous auront tout donné cette saison. Après des oeuvres de nos grands dramaturges, juste à la suite d'une création canadienne française, de Mme Léon Mercier-Gouin, voilà qu'on nous présente du fou-rire avec le vaudeville de Maurice Hennequin et Pierre Veber: "J'te dis qu'elle t'a fait de l'oeil".

Ces trois actes de nos deux populaires vaudevillistes, qui ont déjà été joués, il y a bien longtemps au fameux théâtre des Nouveautés avec Rose de Luys, (oh! il y a bien vingt-cinq ans), ont remporté en fin de semaine le succès qui leur était dû. En deux mots, car il ne faut pas en trop parler, c'est l'histoire d'un type qui est pris, et comment! avec sa fiancée, sa tante, sa petite amie et qui se fait aider par son ami prêt à tout faire. Les situations deviennent cocasses au possible et s'enchainent les unes aux autres avec une finale qui vous fait dilater la rate de façon tonitruante.

Il appartenaite à notre hôte charmant, M. Charles Dechamps, d'interpréter le principal rôle, celui d'Yve Ploumanach, celui qui est pris dans toutes ces difficultés et doit s'en déprendre d'une façon ou de l'autres. M. Dechamps avec ses mimiques si expressives, ses jeux de scènes comme pas un, ses gestes qui sont toute une éloquence, a su nous provoquer le rire à profusion, M. Dechamps est chez lui dans la comédie et il le prouve bien. Mme Fernande Albany dans le rôle d'Aurélie a prouvé qu'elle était une habile comédienne, sachant tirer parti de toutes les situations avec aplomb et savoir-faire. Mlle Sita Riddez nous a appris qu'elle savait aussi être habile comédienne dans le rôle du Suzanne. Jaque Catelain a été bien amusant et bien dans le ton dans le rôle de Courvalin.

Autant dire de MM. Marc Forrez, Henri Letondal, Jean-Paul Kingsley, Edouard Monnet, Victor Pagé et Willie Fréchette qui ont interprété des rôles amusants avec une verve endiablée et un allant qui ne s'est pas arrêté.

En tout et partout ce fut un fou-rire du commencement à la fin, surtout au troisième où les situations deviennent d'un cocasse inextinguible. Et trois beaux décors de M. Marcel Salette.

Disons en terminant que l'habile direction du théâtre Arcade nous offre une belle surprise pour la semaine prochaine avec des artistes comme Marcel Journet, Marcel Chabrier et Albert Duquesne (première fois à l'Arcade cette saison) accompagnés de la talentueuse et charmante Antoinette Giroux, dans la fameuse pièce d'Henri Lavedan. "Le duel".

Marc René de Cotret.

L'orchestre Sainte-Cécile

C'est le 1er avril en soirée que cette organisation reprendra le concert de novembre dernier à 8 h. 30 p.m. précises. Le public qui n'a pas eu l'occasion d'entendre cette organisation de 85 membres, tous amateurs, ferait bien de se dépêcher car ce fut un vrai succès, et c'est à la demande de nombreux admirateurs que celle-ci se fera entendre dans les pièces comme celles-ci, Calife de Bagdad, Poète et Payson et autres. La soirée est sous les présidences de M. l'abbé H. Clément, aumônier de l'orchestre; Paul Pratte, maire de Longueuil, membre honoraire; A. H. James, de la Dominion Rubber et autres.

Assemblée de Quid Novi

Lundi soir, 2 mars 1943, à 8 h. 30, tous les membres sont convoqués pour une intéressante vsiite à l'institut du radium.

MM. Dr J. E. Gendreau, directeur, et Dr Origène Dufresne, serviront de quides aux quidnovistes qui une fois de plus justifieront leur devise "Quid Novi?".



SERGEI VASSILIEVITCH RACHMANINOFF

★ ★ ★

Sergei Rachmaninoff meurt à Beverly Hills à 69 ans

BEVERLY HILLS, Californie, 29. — (P.A.) — Seigei Vassilievitch Rachmaninoff, célèbre pianiste-compositeur russe et chef d'orchetre, et mort hier à l'âge de 69 ans. Son médecin, le Dr Alexandre Golitzin, a déclaré que Rachmaninoff était tombé malade il y a quelques semaines au cours d'une tournée. Il est mort des suites d'une pleurésie pulmonaire. Le pianiste et son épouse Natalie Satin, étaient devenus citoyens américains depuis le 1er février dernier.

Les funérailles du grand musicien auront lieu à 11 heures du matin demain à l'église orthodoxe russe de Beverly Hills. Rachmaninoff laisse dans le deuil outre son épouse, Natalie Satin, deux filles: Mme Irena Wolkonsky, qui vivait depuis quelques années avec ses parent, et Mme Tatiana Conus, actuellement en France.

Sergei Rachmaninoff était une figure imposante dans le monde musical d'aujourd'hui. Il était d'un abord plutôt sévère, surtout lorsqu'il avait affaire à des auditoires bruyants qui applaudissaient de la musique qu'il jugeait inférieure. La vie du musicien, en dehors des engagements artistiques en public, n'était guère apparente. Comme la plupart des pianistes, il avait un soin jaloux de ses mains qu'il gardait au froid, avant chaque concert, employant un manchon électrique.

Comme compositeur, Rachmaninoff laisse 4 Concecryos pour piano et orchestre, une Raposdie pour piano et orchestre, trois symphonies, des lieder et diverses pièces pour piano. Il a aussi composé deux opéras, "Aleko" et "Francesca de Ramini" qui a ensuite donné lieu à un ballet fréquemment représenté. Rachmaninoff était l'un des derniers survivants de romantistes de l'école de Tschaikowsky. Il était intransigeant envers les musiciens ultra-modernes. Sa musique était discutée. On l'estimait surtout comme pianiste personnel. Pour le grand public, il était le compositeur du Prélude en do dièze mineur, composé à l'âge de 20 ans, et que l'on demandait sans cesse à ses concerts; il le donnait toujours comme rappel.

Sergei Rachmaninoff était né le 2 avril 1873 à Novgorod, en Russie. Sa mère lui donna ses premières leçons de piano. Plus tard, il étudia au Conservatoire de Petrograd (Leningrad), puis avec son cousin Alexandre Siloti à Moscou. Ses professeurs de composition furent Taneief et Arensky. Il fut le protégé de Tschaikowsky. Il se maria en 1902. En 1899, il fit une tournée à Vienne et en Angleterre. Il vint pour la première fois aux Etats-Unis en 1909. En 1917, il revint aux Etats-Unis pour s'y fixer.

A MONTREAL

Rachmaninoff a donné 14 récitals à Montréal au cours de sa carrière. Le premier de ces concerts eut lieu le 9 février 1919 et le dernier, le 16 janvier 1939. Il avait joué à cette occasion notamment la Sonate Opus III de Beethoven. L'an dernier, Rudolf Serkin avait joué son Deuxième Concerto avec l'orchestre des Concerts Symphoniques.

Au His Majesty's



ELEANOR STEBER, soprano du metropolitan, qui donnera demain soir son premier récital à Montréal, sous la direction de l'impresario Armand Vincent.

A OUTREMONT

L'abondance de matière nous oblige à remettre à demain la publication du compte rendu du concert de samedi dernier à l'Ecole Supérieure de Musique d'Outremont.

L'Horaire du Film

AU ST-DENIS: "Princesse Tarakanova" à 2.30, 6.10 et 9.50; aussi "Gargousse" à 12.55, 4.35 et 8.15.

LOEW'S: "Random Harvest", 10 h. 45, 1 h. 25, 4 h. 05, 6 h. 45, 9 h. 20.

CAPITOL — **"Bambi"**, 11 h. 30, 2 h. 15, 4 h. 55, 7 h. 35, 10 h. 20. **"Journey Into Fear"**, 10 h. 05, 12 h. 50, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 55.

PRINCESS — **Tarzan Triumphs**, 11 h. 25, 2 h. 05, 4 h. 50, 7 h. 30, 10 h. 10. — **Army Surgeon**, 10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45.

PALACE
"Now Voyager"
10 h. 41, 1 h. 30, 4 h. 10, 6 h. 55, 9 h. 35.

Le concert Steber sera-t-il contremandé?

M. Armand Vincent, impresario, qui présentera, si possible, demain soir la grande cantatrice du Metropolitan, Eleanore Steber, nous annonce que ce concert sera contremandé si la grève des employés de tramways se continue. Advenant ce fait, la date du concert sera annoncée immédiatement dans les journaux. M. Vincent a reçu Mlle Steber à Montréal ce matin.

Vol à main armée

Peu après dix heures, hier soir, deux jeunes bandits, armés de revolvers, se sont présentés à la pharmacie Charron, 554 rue Jean-Talon ouest. M. Roger Girard, 453 avenue Outremont, était seul dans l'établissement et il fut ligoté par les deux apaches qui s'emparèrent ensuite du contenu de la caisse. On ignore pour le moment le montant volé. Après le départ des bandits M. Girard parvint a se libérer de ses liens et donna l'alerte à la police.

Empoisonné par la poudre ?

Les médecins du bureau médico-légal doivent faire des analyses spéciales afin de définir exactement les causes de la mort de M. Joseph-E. Clermont, 58 ans, de Saint-Martin, comté Laval. M. Clermont est mort hier matin à l'Hôtel-Dieu, après une maladie d'une semaine.

Employé aux usines Bouchard, à Sainte-Thérèse, le défunt aurait succombé à un empoisonnement par la poudre au cours de son travail. Les analyses décideront. On connaitra le résultat de l'enquête du coroner d'ici quelques jours.

IMPERIAL — Aujourd'hui à jeudi
Hedy LAMARR • Walter PIDGEON
"WHITE CARGO"
— En plus —
"SECRET ENEMIES"
CE SOIR: "AMATEURS"

LOEW'S — A l'affiche
3e semaine
Ronald COLMAN • Greer GARSON
"Random Harvest"

PALACE — A l'affiche
En 2e semaine
Bette DAVIS • Paul HENREID
"NOW VOYAGER"

CAPITOL — A l'affiche
WALT DISNEY dans
"BAMBI"
En couleurs
— 2e attraction —
"Journey Into Fear"

PRINCESS — A l'affiche
"Tarzan Triumphs"
— 2e attraction —
"Army Surgeon"

ST-DENIS
AUJOURD'HUI
Pierre RICHARD-WILLM
Annie VERNAY
PRINCESSE TARAKANOVA
Bach dans GARGOUSSE

Situation financière de Mt. Tramways

BOURSE de MONTREAL

Le marché est ferme, aujourd'hui, sur la Bourse locale et Brazilian et Massey-Harris touchent des sommets.

(Presse Canadienne). — Les titres Brazilian Traction et Massey-Harris se sont portés à de nouveaux sommets, aujourd'hui, sur la Bourse de Montréal.

Shawinigan qui se traitait en lots fragmentaires, avançait d'une fraction mineure.

Pour les autres transactions, les cours étaient inchangés pour Canada Steamships privilégié, Noranda, Canadian Pacifific Railway et International Petroleum.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
Asbestos Corp.	23¼	..	..	..
Brazilian T.L.	16¾	16¾	16¾	16¾
Br. Col. Pwr A	26¼	..	..	..
Can. Stamship.	11	..	..	..
C. Steam. pr.	34	..	..	..
Can. C. & F.	8¾	..	..	..
Can. Celan.	33	..	..	..
Can. Pac. Rl.	9⅜	9½	..	..
Con. M. & S.	44	..	..	..
Dist. Corp. S.	27¼	..	..	..
Foundation Co.	15	15¼	..	..
Hudson Bay	32	..	..	..
Imp. Tobacco	10⅝	10¾	..	..
Int. Nickel	39	..	..	..
Int. Petroleum.	18	..	..	..
L. of the Wds.	22¼	..	..	..
M. Harris Co.	7¼	7⅛	7	7⅛
Nat. Brew.	29	..	..	..
Niagara Wire	15½	..	..	..
Noranda	47	..	..	..
Ogilvie Fl. M.	24	..	..	..
Shawinigan	16¾	17	..	..

Situation financière de Montreal Tramways

Traduisant la grande augmentation des activités de guerre en 1942, le revenu total du service voyageur de la compagnie Montreal Tramways a atteint un sommet dans l'histoire de la compagnie. C'est ce que nous lisons au rapport de la Commission des Tramways à la ville de Montréal.

Durant l'année, la compagnie a transporté 319,398,324 voyageurs payants, une augmentation de 55,826,536 ou de 21.18 pour cent. Le revenu brut total s'est élevé à $19,837,359 comparativement à $16,465,052 pour 1941, une augmentation de $3,372,306 ou de 20.6 pour cent. Si on rapproche le total de 1942 à celui de 1940, les revenus ont augmenté de $5,632,000 ou de 38 pour cent.

Pour l'année 1942, le total des déboursés, y compris les impôts et le loyer à la ville de Monréal, représente $19,775,903, une augmentation de $2,946,530 par rapport à 1941. Le résultat net des opérations se traduit par un surplus de $61,455 à rapprocher d'un déficit de $364,320 pour 1941, ce qui signifie une amélioration de $425,775.

Durant l'année 1942 les véhicules de la compagnie ont parcouru 5,028,967 milles de plus qu'en 1941. Le rapport note *"que tous les efforts ont été tentés en vue d'obtenir un raulant plus considérable, mais sans beaucoup de succès"*. La compagnie a acheté et mis en service, durant l'année, 57 nouveaux autobus et 11 tramways, lesquels, bien qu'usagés, étaient en excellent état. La compagnie a *versé à la ville de Montréal* un total de $1,459,173 durant l'année, dont $201,017 pour loyer, le tout en comparaison de $701,657 en 1941.

Bourse de Toronto

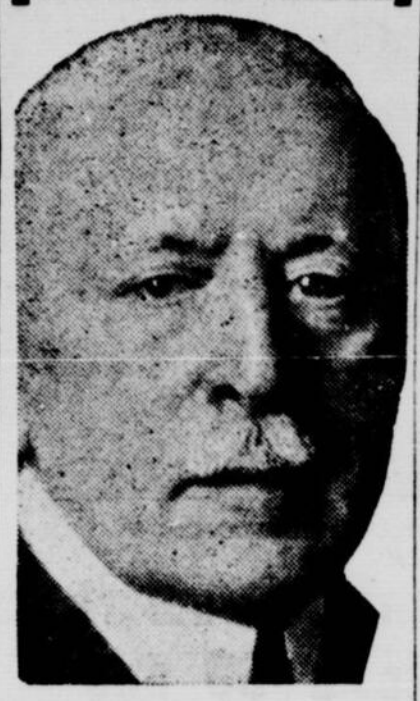
TORONTO, 29. (P.C). — Le marché était généralement ferme, aujourd'hui, à l'ouverture de la Bourse de Toronto. L'activité était assez marquée.

Quelques titres de mines d'or s'inscrivaient pour des gains mineurs, dont San Antonio, Sheep Creek, Pickle Crow, Cochenour Williams, Wright-Hargreaves et Malartic Gold Fields. Preston et Pioneer étaient plus faibles.

Pour les métaux usuels on notait une légère hausse pour Steep Rock, Hudson Bay Mining et Sudbury Basin.

C.P.C., International Petroleum, Imperial Oil et Brazilian Traction se haussaient fractionnairement. Les pétroles de l'ouest étaient stationnaires.

Hommes d'affaires décédé



M. JAMES-A. FARRELL, ex-président de United States Steel Corporation, poste qu'il remplit pendant 21 ans, est décédé hier dans sa 80e année d'âge. Il avait débuté dans l'industrie de l'acier à l'âge de 16 ans, au salaire de $2.50 par semaine, mais il était parvenu, à force de travail et d'économie, au haut de l'échelle dans cette industrie. Il n'avait jamais fait la grève.

Les titres Tramways sur la Bourse locale

La grève des employés de Tramways n'a pas eu de réaction sur la Bourse de Montréal. Le cours des actions est sans changement de samedi, la cote étant de 27 à 30 pour l'offre et la demande respectivement.

Le cas est absolument le même au comptoir des obligations où les titres cotent de 86½ à 87½ pour les 5 pour cent 1955.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par LESLIE & CO

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 00
Anglo Can. Oil	.56	..	..	..
Aldermac	.10	..	..	..
Bidgood	.16	.16	.16	.16
Cent. Patricia.	1.17	1.17	1.17	1.17
Chesterville	.70	.70	.70	.70
Dome Mines	24	24	24	24
Home Oil	3.25	3.25	3.25	3.25
Hollinger	9.60	9.60	9.60	9.60
Int. Nickel	38½	39	38½	39
Kerr Addison.	6.00	6.00	6.00	6.00
McKenzie R. L.	.97	.98	.97	.98
MacLeod Cock.	1.68	1.68	1.68	1.68
Madsen R. L.	1.15	1.15	1.15	1.15
Moneta	.30	..	..	..
Noranda	46½	46¾	46½	46¾
Preston E. D.	2.02	2.02	2.02	2.02
Pickle Crow	1.75	1.75	1.75	1.75
Pamour	.60	.61	.60	.60
Steep Rock	1.79	1.80	1.79	1.80
Wr. Harg.	3.40	3.40	3.40	3.40

MARCHÉS DES GRAINS

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS, LTD

	Ferm.	Ouv.	Haut	Bas	11.30
WINNIPEG					
Blé					
Mai	101¼	101⅜	101⅜	101¼	101⅜
Juillet	101⅛	102	101⅛	702	102
Avoine					
Mai	51⅛	..	..	..	51⅛
Juillet	51⅛	..	..	..	51⅛
Orge					
Mai	64⅜	..	..	..	64⅜
Juillet	64⅜	..	..	..	64⅜
Seigle					
Mai	66⅜	..	..	..	66⅜
Juillet	66⅜	..	..	..	66⅜
CHICAGO					
Blé					
Mai	144⅜	144⅜	144⅜	144⅛	144⅛
Juillet	145⅜	145⅛	145⅛	144⅛	144⅛
Septembre	146⅛	146⅛	146⅜	146⅛	146⅛
Décembre	148⅜	..	..	..	..
Maïs					
Mai	101	..	..	..	101
Juillet	103	..	..	..	103
Septembre	105	..	..	..	105
Décembre	101	..	..	..	101
Avoine					
Mai	63⅛	63⅛	..	..	63⅛
Juillet	61⅜	61⅜	..	..	61⅜
Septembre	61⅛	61⅛	61⅜	61⅜	61⅜
Seigle					
Mai	84⅜	85	85	84⅜	84⅜
Juillet	87⅝	87⅛	88	87⅜	87⅜
Septembre	89¼	90⅛	90⅛	90⅛	90⅛
Décembre	93	93⅛	93⅛	93⅛	93⅛

BOURSE de NEW-YORK

La hausse continue sur la Bourse de New-York, avec les titres de tout repos comme vedettes. — Les titres bas cotés font peu de chose.

NEW-YORK, 29. (P.A.)—Sur la Bourse de New-York, aujourd'hui, les cours continuent leur ascension pour toucher des sommets de trois ans environ.

De meilleures nouvelles venant de la Tunisie sont en grande partie responsables de la vigueur du marché, mais la persistante demande pour fins de placement s'est manifestée par la force des titres de tout repos. Les titres bas cotés ont fait très peu de chose, la plupart étaient refroidis par le récent règlement de la Bourse dans leur cas.

L'avance fut fractionnaire au début de la journée et, vers midi, les gains jusqu'à plus d'un point, sur un marché actif.

Les titres les plus en évidence à la hausse comprennent U.S. Steel, Bethlehem, Santa Fe, New-York Central, J.-I. Case, International Harvester, Dow Chemical, Glenn Martin, Standard Oil of New Jersey et Johns-Manville.

Débits bancaires au Canada en 1942

L'indice des débits bancaires, ajusté pour la saison, continue d'avancer en 1942; cette avance graduelle n'est interrompue que par des gains soudains en mars et novembre, alors que les achats d'obligations de la victoire ajoutent brusquement à la somme des chèques encaissés. Les derniers paiements d'impôt sur le revenu pour l'année civile 1941 contribuent à une augmentation relativement plus prononcée en mars. Au cours de l'année complète de 1942 les débits bancaires dans les trente-trois centres de compensation se chiffrent à $45,526,000,000, augmentation de $6,283,000,000 ou de 16 p.c. comparativement à 1941; ce sont les plus considérables en toute autre année, excepté en 1929. Quand on rappelle que les débits de 1941 ont excédé de 14 p.c. ceux de 1940, il est évident que non seulement le volume en dollars a augmenté brusquement, mais le taux d'augmentation a également accusé une avance prononcée.

De plus, les autres facteurs économiques laissent voir des gains qui excèdent celui des débits bancaires. L'indice revisé du volume physique des affaires, en une année marquée d'avances rapides, atteint une moyenne de 201.7, gain de 22 p.c. sur 1941. L'emploiement dans les manufactures augmente de près de 23 p.c. Les prix de gros montent beaucoup moins et l'indice des actions ordinaires, qui perd 3.3 points à 67.5 en 1941, laisse voir néanmoins une forte orientation à la hausse au cours de la dernière partie de l'année, sans doute à cause de la spéculation occasionnée par l'optimisme au sujet de la guerre.

Toutes les régions économiques contribuent à l'augmentation des débits bancaires; les augmentations s'échelonnent de 1.9 p.c. dans les Provinces des Prairies à 17.7 p.c. en Ontario. Les centres particuliers de compensation où les débits dépassent $1,000,000,000, sont les suivants: Montréal, Québec, Hamilton, Toronto, Ottawa, Winnipeg et Vancouver. Le total des trois Provinces Maritimes dépassent $1,000,000,000, pour la première fois; Montréal excède $10,000,000,000 et atteint un point jusqu'ici occupé par Toronto seulement. Il y a des augmentations importantes à Ottawa et St. Catharines, soit de 89 p.c. et 72 p.c. respectivement; il y a des déclins en deux centres seulement; à Winnipeg, 3.4 p.c.; Chatham, p.c.

Les directeurs d'Ontario Nickel Corporation Limited, ont avisé la Bourse de Montréal que M. George-H. Johnson a pris une option pour l'achat de 95,000 actions du capital-actions de cette compagnie à raison de 8 cents par action, dont la somme de $7,600 était payable le ou avant le 25 mars 1943.

Nouveau conseiller



M. W.-F. WILLIAMS vient d'être nommé conseiller financier associé du ministère des munitions et des approvisionnements.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par LESLIE & CO

	Offre	Dem.
Albany River	.04	.07
Amal. Kirkland	.07	.09
Area	.07	.09
Argosy	.03	.05
Athona new	.01	.02
Barber Larder	.03½	.04½
Beaucourt	.08	.10
Beresford Lake	.01	.02
Big Master	.01	.02
Bilmac	.01	.02
Brock Gold	.06	.08
Cadillac Explor.	.02	.04
Can. Pandora	.01½	.03
Capital Rouyn	..	.01
Central Manitoba	.02	.03
Cheminis	.03½	.05
Chibmac	..	.02
Clerno	..	.03
Cournor new	.04	.06
Crow Shores	.03	.05
Cunipteau	.02	.03
Dumico	.05	.07
De Santis	.03	.05
Dubisson	.15	.17
East Lacoma	..	.01
Elmos	.03	.05
Franco Oils	.14	.18
Fontana	..	.02
Hiawatha	.02	.03
Hugh Pam	.04	.06
Hutchison Lake	.01	.02
Iroquois	..	.05
Keora	..	.02
Lacoma	.00½	.01½
Lake Geneva	.05½	.08
Lake Rowan	.01½	.03
Landor		.10
L. L. Lagoon	.01	.03
Leroy Mines	..	.01½
Louvre	..	.01
Lowery Pete.	.42	.47
Magnet Cons.	.26	.30
Martin Bird	.04	.05
Magnet Lake	.10	..
McMarmac	.13	.15
Moffatt Hall new	.09	.11
Mosher L. L.	.09	.11
Nat. Malartic	.22	.24
Numalake	.05	.07
Norbeau	.22	.24
New Augerita	.07	.09
N. A. Molybdenum	.03	.05
Obalski	.01	.03
Oklend	.04	.06
O'Leary Malartic	.04	.05
Opemiska Copper	.05	.07
Oriole	.01	.02
Orpit	.02	.03
Pan Canadian	.04	.07
Pascalis	.25	.26
Plains Pete	..	.10
Porcupine Lake	.02	.03
Polaris	.01	.02
Pontiac Rouyn	.02	.03
Polaris	.01	.02
Pontiac Rouyn	.06	.08
Presdor	.02	.03
Privateer	.40	.42
Proprietary	5.00	6.00
Que. Eureka	..	.01
Que. Manitou	.24	.26
Rand Malartic	.13½	.15
Red Gold	..	.03
Ribago new		.01
Rose Gold new	.06	.10
Routhier Cad.	..	.01
Rouyn Reward	..	.01
Rubec		.01
Scott Chiboug.	..	.01½
Shawmaque		.05
Shenango	.05	.07
Sircoe Extn.	.01½	.03
Smelters Gold	..	.02
St. Pierre Cad.		.03
Springer Sturgeon	.22	.24
Thompson Cadillac	..	.02
Tiblemont Island	..	.01
Union Mining	.04	.06
Tonawanda	..	.01
Val D'Or Minerals	.10	.15
Walker Patricia	..	.01
Wasu	.03	.05
Wawbano	..	.01
Westwood Cadillac	..	.02
Winoga	.01	.03
Woco	.01	.01½
Young Davidson	.19	.21

NEW-YORK, 29—(P.C.)—Le dollar canadien à escompte de 9 3-4 pour cent par rapport au dollar des Etats-Unis et la livre sterling au cours de $4.04 interprétée dans la même monnaie, étaient tous deux inchangés de samedi, à l'ouverture du marché des changes étrangers, aujourd'hui.

SUR LE CURB

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
Aluminium Ltd	131	..	..	..
Alum. 5% pr.	101⅞	..	..	..
Can. Brew. pr	33	..	..	..
Cons. Paper	3½	3⅝	..	..
Donn. Paper	4⅛	..	..	..
Fairchild Air.	3	..	..	..
Int. Util. "A".	5½	..	..	..
M. Harris pr.	16¾	16⅞	..	..
MINES				
Lake Shore	14	..	..	..
O'Brien Gold	.83	..	..	..

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 30
American Can.	80¼	..	..	80⅝
Am. T. & T.	141½	141¾	141½	141⅝
Anaconda	29⅛	..	..	29⅛
Atchison	53⅜	53⅝	53⅜	53⅜
Aviation Corp.	5⅜	..	..	5⅜
Beth. Steel	66¼	67	66¼	67
Chrysler	75⅛	..	..	75⅛
Douglas Air.	67	67⅜	67	67⅜
Cons. Edison	18⅞	19⅛	18⅞	19⅛
Douglas Air.	67	67⅜	67	67⅜
Gen. Electric	36⅛	36½	36⅛	36⅛
Gen. Motors	49⅝	50	49⅝	50
Goodyear Tire.	35⅛	..	..	35⅛
Int. Paper	11⅝	12⅛	11⅝	12⅛
Int. Nickel	35½	36	35⅛	36
Kenn. Copper.	34	34½	34	34½
Mont. & Ward.	39½	..	..	39½
Nash Kelvin.	9⅝	..	..	9⅝
N.Y. Central	15¾	16	15¾	16
N. Amer. Co.	13⅜	13½	13⅜	13⅜
Phillip's Pete.	49	..	..	49
Radio Corp.	8¼	..	..	8¼
Republic Steel.	17½	17⅝	17½	17⅝
South. Pacific.	21⅜	21⅞	21⅛	21⅛
Stand. Oil NJ.	51½	51⅝	51½	51⅝
Un. Aircraft	34⅜	34⅞	34⅜	34⅞
U.S. Rubbr	37½	37⅝	37½	37½
U.S. Steel	55⅞	56	55⅝	56
Vanadium	20¼	..	..	20¼
Westinghouse	92¾	93	92¾	93

Marché des oeufs et de la volaille

Le marché des oeufs a conservé une allure fort soutenue, sauf en ce qui a trait aux oeufs de la catégorie A-gros, qui ont fléchi d'un demi-cent la douzaine vers le milieu de la semaine. Les approvisionnements de A-gros, qui forment la majeure partie des arrivages courants, augmentent tous les jours et le volume reçu est assez abondant, mais on note que le mouvement dans les voies du détail est satisfaisant; il y a cependant un léger excédent chez quelques grossistes. Un wagon de A-gros a été dirigé vers l'Office des produits spéciaux cette semaine et un autre est assemblée dans le moment pour être expédié à la fin de la semaine; en outre, un wagon comprenant diverses catégories est acheminé vers Terre-Neuve. Il n'y a que les A-gros dont le volume soit considérable; les A-moyens sont l'objet d'une bonne demande pour approvisionner les camps militaires; les A-poulettes ont presque disparu du marché; les catégories B et C sont aussi devenues rares.

On cote les expéditions triées sur place ce matin au cours suivants: Catégorie A-gros 34 1-2, moyens 33, poulettes 30-31, Catégorie B 31, Catégorie C 25 1-2-26.

Les prix de gros aux détaillants sont les suivants: Catégorie A-gros 39, moyens 37, poulettes 34-36, Catégorie B 35-36, Catégorie C 29-30. Les oeufs non en cartons, deux cents de moins.

Voici les prix aux consommateurs: Catégorie A-gros 40-48, moyens 38-45, poulettes 37-39, B 36-40, C 31-32.

Le ton du marché des volailles vivantes a été plus faible cette semaine, accompagné d'une baisse de 4 cents la livre sur les grosses poules. A la faveur du meilleur état des routes aux points d'expédition, les livraisons de volailles vivantes ont augmenté et l'on rapporte que le volume des envois de poules est passablement abondant. La demande se maintient bonne mais ce sont les oiseaux légers qui sont les plus recherchés maintenant, tandis que la demande pour les oiseaux lourds n'est que passable et seulement si les oiseaux sont bien engraissés et de la meilleure qualité. Les poulets et les poulets de grill jouissent d'une bonne demande, mais les recettes en sont à peu près nulles.

Du gros au détail, les poules se sont vendues aux prix suivants: 6 livres et plus 31-34, 5-6 livres 28-30, poids légers 26-30. Il s'est vendu des petits lots de poulets pesant 3 livres et plus à 35 cents. Les prix payés aux expéditeurs sont de un à deux cents inférieurs à ceux ci-haut.

Le marché des volailles abattues n'a pas varié et les prix sont toujours ceux du plafond. Quelques rares wagons achetés il y a quelque temps ont été reçus de l'Ouest, mais il est à peu près impossible de se procurer des approvisionnements additionnels ailleurs. Il est aussi arrivé un petit lot de poulets de grill fraîchement congelés, qui a été absorbé rapidement par les détaillants aux prix du plafond. La distribution de la volaille aux magasins de détail se poursuit de façon parcimonieuse, bien que la demande de détail demeure vive.

TARZAN

Le petit Roland ne sait ce qui l'attend.

Jeune cornac



Fête de la Grèce

Le jour de l'Indépendance de la Grèce fut célébré hier dans la colonie grecque de Montréal par diverses manifestation. Le matin à 11 h., il y eut grand'messe en l'église Holy Trinity, grecque orthodoxe. Dans la soirée, il y eut une "heure grecque" à la radio. Il y eut également concert et "heure sociale" à la salle commune du temple Holy Trinity. L'archimandrite, le T. R. Macrias, a célébré divers offices auxquels asssitèrent l'hon. N. G. Tserepis, consul général royal de Grèce au Canada Mme Tserepis, Mlle Nina Tserepis, M. George Metrakos, vice-consul général de Grèce, et Mme Metrakos, . H. Simpkin, commissaire du district central des scouts, et E. K. Morris, chef des scouts du Montreal High School.

A la fin de la grand'messe, l'hon. Tserepis adressa un vibrant appel à la foule qui remplissait le temple jusqu'aux portes. Il loua le travail des Nations Unies en général et en particulier par les Grecs. Il affirma que Dieu vient en aide aux Nations Unies parce qu'il prend toujours le côté de la justice. Les scouts, garçons et filles, paradèrent rue Sherbrooke et le consul prit le salut sur le perron du temple. Les scouts étaient sous la direction de Nicholas Papason, instructeur en charge des scouts grecs. Il était assisté des chefs Percy Papadiamantis et Albert Francis. Les Girl Guides étaient dirigées par le capitaine Irene Sperdakos, Mme Protonotarios et Jean Pappas.

Parmi les assistants, on remarquait : MM. Spiros Colivas, président de la colonie grecque, Georges G. Ganetakos, Pierre Agetees, Pierre Kotsonas, J. Koulevis, le sous-lieutenant A. Anton, S. Lerikos, Gus School, C. Vortas, le capitaine Petros Koulsouleris, le capitaine Georges Mandarakas, le lieutenant Arthur Kalfas, George Allison et Julius Metrakos, de Trois-Rivières, Mme D. Tsadilas, président de la "Ligue philathropique des Dames Grecques", Mme Frank Pappas, présidente de la "Greek Ladies" Benevolent Society", Mme Georges Spilliotopoulos, présidente de la section grecque de la Croix-Rouge, Michael Brown, John Collins, président de la "Laconian Brotherhood", Jean Zafiris, Edouard Stamos, président de l'"Ahepa", Mathew D. Glezos, président de la Société Naxos, George Gavaris, C. K. Spardakos.

* * *

Les patrons de la "Patrie"

PATRON No 4371. — Toutes les jeunes filles aimeront cette nouvelle robe-boléro pour le printemps et l'été. Cette version aux lignes sobres, est seyante et pratique. Confectionnez, par exemple, la jupe et le boléro avec tissu quadrillé; le corsage pourra être exécuté avec piqué blanc. L'ensemble sera fort attrayant. La robe sera égayée de boutons de fantaisie au corsage.

Le PATRON No 4371 est offert pour les jeunes filles dans les tailles 12, 14, 16, 18 et 20. La taille 16 requiert pour la jupe 1 3-4 verge de tissus de 39 pouces; pour le boléro, 1 1-4 verge de tissu contrastant.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 20 sous, mentionnant très lisiblement nom, adresse, taille et No du patron désiré, et adresser le tout à : Bureau des Modes, "La Patrie", Montréal.



Pas de supplément pour le bidon de sirop d'érable

Les cultivateurs tout comme les vendeurs de sirop d'érable n'ont pas le droit de demander de supplément pour le récipient, vient-on d'annoncer à la Commission des prix et du commerce.

Quand le prix maximum du sirop d'étable fut fixé récemment, on n'avait pas spécifié cet excédent et les commerçants se sont cru en droit de réclamer un supplément pour le bidon, mais ils n'en ont pas le droit. Le prix maximum fixé par la Commission comprend contenant et contenu.

L'hon. T.-D. Bouchard adressera la parole chez les camionneurs

Le ministre de la Voirie, l'hon. Bouchard, sera l'invité d'honneur au banquet annuel clôturant le congrès des camionneurs, samedi soir prochain, le 5 avril, à l'hôtel Queen"s. L'hon. Lucien Dugas, président de la Régie des services publics, prononcera, lui aussi, une causerie, à l'issue du dîner.

Au cours du congrès, on discutera des restrictions imposées sur le transport, le rationnement de l'essence, la pénurie du caoutchouc, et de tous les problèmes nés de la guerre.

Au nombre des conférenciers invités au congrès, on note : MM. Albert Théberge et J. K. Smith, directeurs régionaux associés du contrôle des camions dans notre province; M. Emile Breton, régisseur régional adjoint des huiles; M. Trudeau, représentant de la Goodyear Tire & Rubber; M. Aldéi Martel, secrétaire-trésorier du Syndicat, et Me Roger Brossard, conseiller juridique du Syndicat.

Le président, M. P. Laframboise, dirigera les délibérations.

134 arrestations et 50 exécutions à Berlin

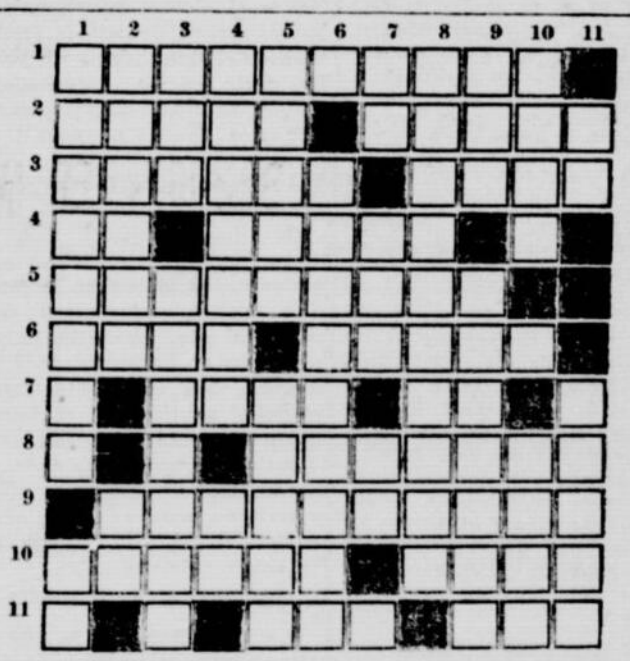
LONDRES, 29 — (P.C.)—Le "Daily Telegraph" annonce que 134 arrestations et cinquante exécutions ont eu lieu à Berlin après la découverte d'une importante organisation d'espionnage soviétique qui captait les secrets militaires du haut commandement allemand. L'un des chefs, Hans von Schlicha, ancien conseiller nazi à la légation de Varsovie, aurait été fusillé.

La colonie grecque de Montréal



Groupe photographié le jour de l'Indépendance grecque, à la suite de la grand-messe célébrée au temple Holy Trinity. Dans la rangée d'en avant on remarque l'hon. N.-G. Tserepis, consul général royal de Grèce avec Mme Tserepis et Mlle Tserepis, toutes deux à gauche du consul. En arrière de Mme Tserepis se trouve M. George G. Ganetakos. A gauche de ce dernier se trouve M. Spiros Colivas, président de la colonie grecque.

Mots Croisés de la «PATRIE»



HORIZONTALEMENT

1—Rendre l'énergie.
2—Dont on se sert ordinairement — Fils du frère ou de la soeur.
3—Cas que l'on fait d'une personne, de son mérite — De l'autre côté.
4—D'un verbe gai — Proposition préliminaire qui doit faciliter la démonstration d'une autre.
5—Etat d'une personne qui vit seule.
6—Qui a été attaqué, violé — Ancienne épée longue et étroite.
7—Ancien nom de l'Irlande — Article contracté.
8—Petit manche que l'on adapte à divers objets.
9—Chanterait en parlant d'un oiseau.
10—Action de choisir — Héros de Virgile.
11—Période de temps — Poss.

HORIZONTALEMENT

1—Troupe faisant la guerre d'embuscades — Poss.
2—Rang de pierres posées horizontalement — Consonnes jumelles.
3—Enduit pour fermer les vaisseaux que l'on met sur le feu — Lieu planté d'osiers.
4—S'abstenir de dormir — Poss.
5—Danseuse et chanteuse en Orient — Ressemblance (fig.)
6—Faire son emménagement.
7—Préfixe — Poss. — Négation.
8—Qui sert peu.
9—Prénom féminin — Oiseau au bec fort long et fort gros.
10—Parcouru des yeux de nouveau — Attachée.
11—Deux voyelles—Animaux.

Solution du problème de samedi dernier

P	E	C	■	N	E	■	I	L	■	C	E	P
R	■	■	P	O	T	■	N	E	F	■	■	R
E	■	P	O	U	■	V	■	G	A	J	■	E
P	A	R	I	S	■	O	■	E	T	A	I	M
O	S	E	R	■	R	I	S	■	A	G	N	I
N	■	S	E	■	E	L	A	■	L	U	■	E
D	I	T	■	A	M	A	T	I	■	A	A	R
E	V	I	E	■	V	U	■	I	N	■	R	I	P
R	A	■	S	E	N	■	R	A	T	■	S	A
A	N	■	A	L	E	■	I	N	O	■	E	R
N	■	A	G	I	R	■	S	I	L	O	■	I
T	■	G	E	N	E	■	E	M	E	U	■	S
■	L	E	S	E	R	■	R	E	T	I	F	■

Le Canadien se fait enfin justice

Le Tricolore blanchit les Bruins de Boston et devra s'engager dans une 5e joute

(Par HORACE LAVIGNE)

Dans un effort soutenu de soixante minutes, sans relâche et sans casse cette fois, le Canadien a pour le moins retardé son élimination des séries de détail de la ligue Nationale de hockey, samedi soir, lorsqu'il a battu les Bruins de Boston par le score de 4 à 0. Pour une fois, il a tenu le premier rôle sur la grande scène des éliminations du commencement au dénouement, ajoutant à la défaite de son formidable adversaire l'humiliation d'un blanchissage bien conditionné. Le compte de la série se tient présentement à trois victoires du club Boston contre une pour le Tricolore, et la série se reporte à Boston, demain soir, pour la cinquième rencontre. Au cas d'une autre défaite pour les Oursons, la sixième joute sera contestée ici jeudi prochain.

Adossé au mur et entrevoyant nettement le spectre de la radiation des séries éliminatoires, le Canadien se jeta à l'attaque avec une ardeur farouche et ne ralentit guère son allure. Trois bonnes lignes d'attaque ont merveillement opéré, et elles furent puissamment aidées par une défensive intelligente et incessante, qui repoussa assauts sur assauts, pendant que, dans son filet, Paul Bibeault joua l'une de ses meilleures parties de l'hiver.



Paul BIBEAULT

C'est cette coordination de l'effort, ce discernement et cette ténacité, qui aboutirent au résultat final si brillant, que bien peu des douze mille spectateurs avaient rêvé, tout en augurant une victoire. On ne l'attendait pas aussi complète ni aussi significative, de sorte qu'elle constitue une réhabilitation des trois échecs successifs du début de la série. Il n'y eut pas, à la vérité, de points faibles sur l'alignement tricolore, qui était le même que lors de la partie de jeudi, alors que le Bleu-Blanc-Rouge, après une avance de deux points, fut battu dans une courte période supplémentaire.

On redoutait, à juste titre, vu les précédents, la marge que se tailla le Canadien avant-hier soir, lorsqu'il vena par 2 à 0 au début de la troisième période. Un premier point, en moins de cinq minutes, par le gros Jack Portland, avait donné une orientation fort prometteuse à la partie, mais, un point réalisé par "Toe" Blake, sur la fin de la deuxième période, avec l'aide de Lach et Bouchard, porta l'avance à 2 à 0 et à, ce moment, l'anxiété se dessina nettement sur la figure des partisans du club local.

Ce dernier allait-il, comme dans maintes parties antérieures, céder dans la période finale et annihiler son avantage par une relâche, hélas, trop souvent survenue pour changer en défaites des victoires imminentes ?

DEUX AUTRES POINTS

Mais, à cette heure traîtresse, le Canadien lutta avec férocité et contre un club, acharné à produire l'égalité dans le pointage, il fit une contenance, qui arracha des clameurs d'admiration à cette énorme affluence, dont l'apport moral fut si précieux dans la dernière étape d'une saison surchauffée.

Alors que les Oursons d'Art. Ross chargeaient avec une impétuosité folle et se rendaient souvent dans la zone tricolore, les "Habitants" tinrent le coup et continuèrent leur jeu trépidant et souverainement excitant. Ils usèrent de représailles avec une prodigalité remarquable, ripostant du tic au tac, et ce fut un ensemble d'assauts réciproques, qui donnèrent à l'action une allure endiablée et un pathos rarement vu au cours d'un match de hockey. Par moments, on aurait cru être dans la finale de la coupe Stanley, car, Bruins comme Canadien ne se firent de quartiers. Les plus rudes coups furent portés sans ménagement et l'on vécut des minutes palpitantes au suprême degré. La foule était comme galvanisée par la grandeur du drame, qui se déroulait sur la glace, pendants que les acteurs de débattaient frénétiquement, follement, comme grisés par l'âpreté de leur duel, avec une seule et même détermination : vaincre !

Mais loin de casser sous la chaleur torride de ce vertigineux combat le Canadien plus grand et plus fort, à mesure que s'intensifiait l'action, oposa un rempart infranchissable, une muraille granitique aux efforts affolés des Bruins. Il donna l'impression d'un groupe idéalisé, en quelque sorte, qui oubliait ses déboires passés pour ne songer qu'à atteindre les faites, où la victoire s'estompait dans une lumineuse clarté.

Alors, plus résolument, plus hardiment, plus follement encore, il lutta mais de quelle lutte ! pour doubler son pointage avec les unités, magistralement ciselées, de "Buddy" O'Connor et de Jos Benoit. Pendant que le premier eut pour auxiliaires Gordon Drillon et Glen Harmon, le second produisit son point sans l'aide de personne. Benoit, en effet, dans un de ces élans spectaculaires, qui lui sont propres, contourna Clapper avec tant de finesse que ce dernier en fut abasourdi, et il fonça sur Frankie Brimsek, le gardien de buts des Bruins, pour le déjouer sur un lancer si violent que Benoit tomba à plat-ventre devant le filet. L'astuce de l'ailier droit du Canadien fut telle qu'elle arracha à Ross même un franc sourire, car, le pilote des Bruins se payait visiblement la tête de ce pauvre Clapper, qui prit du temps à réaliser sa mésaventure.

Ce dernier point fut compté alors qu'il ne restait pas cinq minutes de jeu et il jeta la foule dans une véritable ébullition. Quelques instants plus tard, la partie prenait fin et l'effervescence fut indicible. Les Habitants furent acclamés, ovationnés et leur sortie de la glace fut marquée de scènes d'enthousiasme, comme on en voit rarement. C'est que le Tricolore venait de prouver que, lorsqu'il le désire, il peut tenir bon pendant soixante minutes.

BRIMSEK EST BRILLANT

Le Canadien fut le maître de la situation pratiquement toute la durée du match et il a excellé sous tous les rapports. Sans la sensationnelle tenue de Brimsek, qui eut à bloquer une cinquantaine de lancers, le triomphe aurait été autrement plus prononcé. Le Cerbère des Bruins était sûrement à son meilleur pour offrir autant de brio dans des circonstances aussi défavorables. Si Brimsek n'a pas volé une bonne douzaine de points par son jugement et sa maîtrise, il n'a pas été Brimsek. On l'a bombardé de tous les angles, de près, de face, de côté, mais, il n'a été déjoué que quatre fois.



Jack Portland

Les Bruins étaient privés, il est vrai, d'une excellente sentinelle, lorsque Jack Crawford ne s'aligna pas pour eux. On le remplaça par "Bill" Anderson, des Olympics de Boston, mis sous contrat dans le cours de la journée de samedi. Pendant que Clapper et Hollett formaient une des défenses des visiteurs, le nouveau venu s'alignait aux côtés de Shewchuck sur l'autre paire défensive. L'absence de Crawford a pu influer sur le résultat final, jusqu'à un certain point, mais, sa présence n'aurait sûrement pas assombri la victoire tricolore.

De son côté, le Canadien présenta un réseau défensif immuable. Portland, McMahon, Harmon et Bouchard furent autant de géants, qui tinrent en échec la meute des Bruins. Le "body-check" fut l'arme principale, dont ils se servirent pour mater les visiteurs et leur imposer un respect forcé. Cowley, Harvey Jackson, Chamberlain, Clapper même goûtèrent à cette médecine et prirent de fameux plongeons.

On n'aima pas toujours le procédé, et plusieurs "victimes" tentèrent de se payer de retour en levant le bâton où en recourant à de petites vilénies, que l'arbitre, Frank Clancy, fut prime à répudier. Chamberlain, un ex-Canadien, fut le plus bouillant des Bruins, et son jeu fut souvent provocateur. Il alla à la clôture dans chaque période, et tel fut aussi le sort de McMahon, le pachyderme de la défense tricolore, qui mit tellement d'ardeur dans son jeu qu'il alla au cachot trois fois, une fois dans chaque vingt minutes.

Nous ne ferons pas de mention spéciale pour tel ou tel joueur. Quand un club fournit un aussi bel effort collectif, il est difficile de préciser sans commettre des injustices. Le Canadien a joué admirablement, avec consistance, et toute l'équipe a droit à des félicitations.

BOSTON		CANADIEN
Brimsek	buts	Bibeault
Clapper	défenses	Harmon
Hollett	défenses	Bouchard
Cowley	centre	Lach
Cain	ailes	Benoit
A. Jackson	ailes	Blake

Boston subs: Shewchuk, Gallinger, Guidolin, Aubuchon, H. Jackson, Chamberlain, Anderson, Demarco.

Canadien subs: McMahon, Portland, O'Connor, Getliffe, Drillon, Dheere, Hiller, Hefferman.

Arbitre: Clancy. Juges des lignes: Sam Babcock, New-York et Stan McCabe, Détroit.

PREMIERE PERIODE

1—Canadien: Portland (O'Connor et Drillon) 4.14
Pun: McMahon, Chamberlain, et Shewchuck.

DEUXIEME PERIODE

2—Canadien: Blake (Lach, Bouchard) 17.26
Pun: Chamberlain, Lach, McMahon, Getliffe.

TROISIEME PERIODE

3—Canadien: O'Connor (Drillon, Harmon) 8.47
4—Canadien: Benoit 15.06
Pun: McMahon, Gallinger, Dheere et Chamberlain.

La cote baisse sur Beau Jack

NEW-YORK, 27. — Il y a deux semaines, le champion des poids-légers Beau Jack était favori pour triompher de Henry Armstrong, trois, quatre et cinq contre un, au Garden, vendredi prochain. Mais depuis que Armstrong a eu raison de Al Tribuani à Philadephie, les chances de l'ancien champion sont meilleures et Jack n'est plus coté qu'à huit contre cinq pour l'emporter sur Armstrong. Les observateurs pugilistiques avancent que Armstrong est encore solide, qu'il est encore le boxeur d'antan, aux mouvement perpétuels et qu'il causera probablement une surprise à Beau Jack.

STATISTIQUES DES SÉRIES DE DÉTAIL

Semi-finales

(Séries de quatre de sept)

	J.	G.	P.	P.	C.
Détroit	5	3	2	17	15
Toronto	5	2	3	15	17

(Séries de quatre de sept)

Boston	4	3	1	13	13
Canadiens	4	1	3	13	13

LES COMPTEURS

	G.	A.	Pts	Pun. en min.
Liscombe, Détroit	4	4	8	0
Blake, Canadiens	4	3	7	0
O'Connor, Canadiens	2	4	6	0
Lach, Canadiens	1	4	5	4
Drillon, Canadiens	3	2	5	0
Hollett, Boston	0	5	5	4
Cowley, Boston	1	4	5	0
Bruneteau, Détroit	1	4	5	0
Poile, Toronto	2	3	5	4
Abel, Détroit	4	1	5	2
Carveth, Détroit	2	2	4	0
A. Jackson, Détroit	3	1	4	2
Taylor, Toronto	2	2	4	0
Gallinger, Boston	3	0	3	6
Cain, Boston	2	1	3	0
Clapper, Boston	1	2	3	11
Davidson, Toronto	1	2	3	7
G. Stewart, Toronto	0	3	3	6
Wares, Détroit	3	0	3	2
Hill, Toronto	3	0	3	0
Carr, Toronto	1	2	3	2
Schriner, Toronto	1	2	3	0
J. Hamilton, Toronto	1	1	2	0
Grosso, Détroit	1	1	2	6
Douglas, Détroit	1	1	2	0
Guidolin, Boston	0	2	2	2
Benoit, Canadiens	0	2	2	4
H. Jackson, Boston	1	1	2	6
McLean, Toronto	1	1	2	2
Portland, Canadiens	1	1	2	2
Howe, Détroit	0	2	2	0
Hiller, Canadiens	1	0	1	2
Aubuchon, Boston	1	0	1	0
Crawford, Boston	0	1	1	6
DeMarco, Boston	1	0	1	2
R. Hamilton, Toronto	1	0	1	7
Forsey, Toronto	0	1	1	0
J. Stewart, Détroit	0	1	1	24
Simon, Détroit	1	0	1	4
Orlando, Détroit	0	1	1	4
McDonald, Toronto	1	0	1	4
Bouchard, Canadiens	0	1	1	4
Pratt, Toronto	1	0	1	6
Harmon, Canadiens	0	1	1	0
McMahon, Canadiens	0	0	0	14
Getliffe, Canadiens	0	0	0	8
Dheere, Canadiens	0	0	0	6
Jones, Toronto	0	0	0	8
Shewchuk, Boston	0	0	0	6
Chamberlain, Boston	0	0	0	6
Motter, Détroit	0	0	0	2
R. Hamilton, Toronto	0	0	0	2

Royal Sr bat les Olympics de nouveau

BOSTON, 29. — Le Royal Senior de Montréal a défait les Olympics de Boston par 9 à 6, samedi soir. Ernest Laforce a dirigé l'offensive des vainqueurs en obtenant deux buts et deux assists. Jeremiah a compté deux points pour les perdants.

ROYAL — Buts: Ritchie; défenses: Currie et Laforce; centre: Mahaffey; ailes: Peters et White; subs.: Storey, Harvey, Mojeau, Millar, Sheppard, Miller et Farmer.

BOSTON — Buts: Carey; défenses: Dyck et Nichols; centre: Bauer; ailes: Desrosiers et Jeremiah; subs.: Walker, Butler, Riley, Edgeworth, Rondeau, Bullen et Maker.

Arbitres: Foley et Stubbs.

Première période

1—Royal: Laforce (Mahaffey et White) 1.07
2—Boston: Walker (Jeremiah et Desrosiers) 3.12
3—Royal: Miller (Majeau) .. 4.41
4—Royal: Sheppard 11.25
5—Boston: Dsrosiers (Jeremiah) 17.32
6—Royal: Mahaffey (Storey et Peters) 17.41
7—Royal: Laforce (Peters) .. 19.10
Punitions: Bauer et Harvey.

Deuxième période

8—Boston: Jeremiah (Dyck) 2.05
9—Royal: Peters (Mahaffey et White) 6.35
10—Royal: Farmr (Harvey et Laforce) 8.50
11—Royal: Majeau (Miller) .. 13.11
12—Royal: White 16.25
Punition: Mahaffey.

Troisième période

13—Boston: Bauer (Walker) . 0.32
14—Boston: Jeremiah (Bauer et Desrosiers) ... 12.11
15—Boston: Riley (Rondeau) 10.34
Punitions: Maker, Mahaffey.

Les Bisons se qualifient pour la finale contre Indianapolis

BUFFALO, 29. — Les Bisons de Buffalo ont éliminé les Bears de Hershey dans les semi-finales de la ligue Américaine en remportant la victoire ici hier soir par le score de 2 à 1 dans la sixième partie de cette série, remportant la victoire par 4 parties à 2.

Les Bisons rencontreront maintenant les Capitols d'Indianapolis dans la série finale.

La joute a été fort serrée et ce ne fut qu'au milieu de la deuxième période que Bill Allum donna l'avance sur des passes de Hunt et Richard.

Cette avance dura plus de vingt minutes, car ce ne fut qu'après onze minutes dans la dernière période que les Bears réussirent à égaliser quand Johnny Sorrell compta sur des passes de Fred Hergert et Hal Johnson, mais deux minutes et demie plus tard Bob Blake enregistra le point décisif avec l'aide de Bill Summerhill et Max Kaminsky

Le Hershey batailla par la suite pour tenter d'égaliser mais furent tenus en échec par une solide défense.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période

1—Buffalo: Allum (Hunt, Richard) 9.36
Punitions: Graboski, Hergert, Hunt.

Troisième période

2—Hershey: Sorrell (Hergert, Johnson) 11.22
3—Buffalo: Blake (Summerhill, Kaminsky) . 13.45
Aucune punition.

Réunion de la ligue Mont-Royal

L'intention de l'Association de Hockey Amateur de Québec de former une classe "E" junior sera concrétisée ce soir lorsque la ligue Mont-Royal tiendra une réunion.

Le président Art. Walker dit que le groupe "B" champion ne s'engagera pas à la recherche du championnat provincial contre les détenteurs du titre de la Q. A. H. A.

Le président de la ligue Mont-Royal maintient qu'il a le support de centres extérieurs dans la formation du groupe "B" et que lorsque la Q. A. H. A. tiendra son assemblée le mois prochain, cette question sera amenée pour discussion.

La première aux Quakers

SASKATOON, 29 — Les Quakers, de Saskatoon, champions juniors de hockey de la Saskatchewan, ont défait les Canadians d'Edmonton, champions juniors de l'Alberta, par 3 à 2, ici, samedi, dans la première partie de leur série deux dans trois dans la semi-finale junior de l'ouest canadien. La deuxième partie sera jouée ce soir et la troisième, si nécessaire, aura lieu mercredi.

Jerry Couture compta le point décisif avec moins de trois minutes à jouer.

Canadien Junior évoluera à Sydney, N.-E. ce soir

SYDNEY, N.-E., 29. — Ce soir les Canadiens junior rencontrent à Sydney, les Bruins dans les semi-finales de l'Est et cette série rappelle le voyage de George Eckstein avec ses Cranes à Charlottetown en 1934. Les Cranes, champions de la ligue Mont-Royal, furent les seuls à battre une équipe de la J. A. H. A. dans les finales provinciales et Georges est encore fier de l'accomplissement de ses joueurs. Et l'équipe de 1943 comprend encore de forts bons joueurs avec les B. O'Connor, Pete Morin, Johnny Shore, Tuffy Griffiths, Jack Reeves, Al McCaig, Paddy McCormack, Jack Landry et autres.

Les Leafs et les Wings alternent

Les Leafs se mettent sur un pied d'égalité, samedi, avec leur victoire sur le Détroit

TORONTO, 29. — Les Maple Leafs de Toronto, revigorisés par le retour du vétéran Dave "Sweeney" Schriner et avec un jeu scientifique et merveilleux de Turk Broda dans les buts ont eu la victoire par 6 à 3 sur les Red Wings de Détroit samedi soir dans la serie de quatre dans sept pour la coupe Stanley.

Une foule record de 15,344 assistait à la partie aux Gardens des Maple Laefs à Toronto. Les Leafs se sont emparé d'un avantage de 5 à 3 avant la deuxième intermission sur des points par Schriner et Bob Davidson pour s'assurer au au moins deux autres parties dans leurs semi-finales avec les champions de la ligue de hockey Nationale. Mel Hill lança un coup inattendu de 40 pieds du côté de la bande droite pour enregistrer le six ième point du Toronto au bout de 1.50 minutes de jeu dans la troisième période.



Dave Schriner

Schriner qui ne jouait pas depuis la première partie de la série à cause d'une blessure au poignet gauche, compta trois points pour partager les honneurs du score avec son co-équipier Norman Bud Poile et Carl Liscombe du Détroit.

Les deux clubs en vinrent aux mains à plusieurs reprises et Gaye Stewart, gagnant du trophée Calder comme la meilleure recrue a été sérieusement blessé à un genou avec le résultat que les médecins disent que tout probablement il ne pourra jouer du reste de la série. Syd Howe a des muscles martyrisés mais cela n'est pas considéré comme sérieux toutefois. Le jeu fut retardé d'environ sept minutes dans la première période lorsque Johnny Mowers dut se retirer pour se faire panser le visage qui avait été balafré par un bâton de hockey levé trop haut.

ALIGNEMENTS

DETROIT		TORONTO
Mowers	Buts	Broda
Stewart	Déf.	Pratt
Simon	"	R. Hamilton
Howe	Centre	Taylor
Liscombe	Ailes	Schriner
Bruneteau	"	Carr

Subs. Détroit: Grosso, Abel, Wares, Douglas, Carveth, Watson, Motter et Orlando.

Subs. Toronto: Poile, McLean, G. Stewart, Davidson, Hill, J. Hamilton, McDonald et Jones.

Arbitre: Norman Lamporte. Juges de lignes: Archie Wilcox et Aurèle Joliat.

PREMIERE PERIODE

1—Wings: Liscombe (Howe, Bruneteau) 2.15
2—Leafs: Poile (Stewart, Pratt) 12.02
3—Wings: Liscombe (Abel, Bruneteaue 13.50
4—Leafs: McDonald (Taylor, Schriner) 17.37

DEUXIEME PERIODE

5—Leafs: Taylor (Carr, Schriner) 2.27
6—Wings: Abel (Liscombe) .. 7.58
7—Leafs: Davidson 17.12
8—Leafs: Schriner (Poile, Carr) 19.48

Pun: McLean, Motter et Grosso.

TROISIEME PERIODE

9—Leafs: Hill, (Poile) 17.50

Punition: Poile.

Mais, les Wings reprennent les devants en battant le Toronto, hier, par 4 à 2.

DETROIT, 29 — Les Red Wings de Détroit ont fait une ruée fantastique dans la troisième période de leur partie d'hier soir pour l'emporter contre les Maple Leafs de Toronto par 4 à 2, prenant un avantage de 3 à 2 dans leur série de quatre dans sept dans les semi-finales de la ligue de hockey Nationale. Modère "Mud" Bruneteau enregistra le point gagnant.

Devant 13,646 spectateurs, les champions de la ligue baissèrent pavillon à la deuxième période devant le magnifique effort du Toronto qui produisit 2 points sans assists de Mel Hill et Babe Pratt dans un intervale de 59 secondes. Alors, Sid Abel égalisa le score dans les dernières minutes, puis Bruneteau changea tout l'aspect des choses en enregistrant son prepoint de la série.



Syd Abel

Dans un effort désespéré pour se remettre dans le jeu, les Leafs retirèrent leur gardien de buts Walter Broda de sa cage à la dernière minute. Mais alors qu'il ne restait qu'une seconde à jouer Abel lança la rondelle dans une cage ouverte pour rendre le score 4 à 2.

Les Wings prirent l'avantage dans la première période sur un lancer de 30 pieds formidable d'Adam Brown, qui avait remplacé Syd Howe, blessé.

Avec le Détroit désirant une autre victoire pour prendre la série, les deux clubs se rencontreront à Toronto pour la sixième partie mardi.

Durant la majeure partie de la joute, les Wings ont joué défense autour de leur gardien de buts Johnny Mowers, mais les Leafs eurent le commandement de la situation dans la trolsième période lorsqu'ils firent retirer leur gardien de but pour lancer une attaque qui ne porta cependant aucun fruit et leur valut un point inattendu des adversaires.

ALIGNEMENTS

DETROIT — Buts: Mowers; défenses: Stewart et Orlando; centre: Abel; ailes: Liscombe et Bruneteau. Substituts: Simon, Jackson, Douglas, Brown, Grosso, Wares, Carveth, Watson.

TORONTO — Buts: Broda; défenses: R. Hamilton et Pratt; centre: Taylor; ailes: Schriner et Carr. Substituts: McDonald, Jones, J. Hamilton, Poile, Hill, Klukay, McLean, Davidson.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit: Wares (A. Brown) 14.54
Punitions: Grosso, Pratt.

Deuxième période

2—Toronto: Hill 15.12
3—Toronto: Pratt 16.11
Punitions: Jones, J. Stewart, Carr.

Troisième période

4—Détroit: Abel 2.18
5—Détroit: Bruneteau (J. Stewart) 8.13
6—Détroit: Abel (Liscombe, Orlando) 19.59
Punition: Hamilton.

Etoiles de la N.H.L.

Voici d'autres sélections des étoiles de la ligue de hockey Nationale faisant partie de la consultation de la Presse Canadienne:

HENRY McKENNA
(Boston Herald)

1ère équipe		2e équipe
Brimsek (Boston)	Buts	Mowers (Détroit)
Crawford (Boston)	défense dr.	Hollett (Boston)
Pratt (Toronto)	défense g.	Stewart (Détroit)
Cowley (Boston)	centre	Taylor (Toronto)
Benoit (Canadien)	aile dr.	Hextall (Rangers)
D. Bentley (Chicago)	aile g.	Patrick (Rangers)
Art Ross	coach	Dick Irvin

* * *

FRED KNIGHT
(Boston Traveller)

1ère équipe		2e équipe
Brimsek (Boston)	Buts	Mowers (Détroit)
Stewart (Détroit)	défense dr.	Seibert (Chicago)
Crawford (Boston)	défense g.	Pratt (Toronto)
Cowley (Boston)	centre	M. Bentley (Chicago)
Benoit (Canadien)	aile dr.	Carr (Toronto)
D. Bentley (Chicago)	aile g.	Blake (Canadien)
Ross (Boston)	coach	Thompson (Chicago)

Murray et Pean Bennett arbitres

MIDLAND, Ont., 29. — George Dudley, ancien président de la Canadian Amateur Hockey Association, annonce que Léo Murray et Pean Bennett, tous deux de Montréal, seront les arbitres de la série semi-finale de hockey senior de l'est du Canada entre les Commandos et les Hurricanes R.C.A.F. de Toronto. La série commencera à Toronto, ce soir.

Rangers de Winnipeg en finale

PORT ARTHUR, 29 — Les Rangers de Winnipeg, avec un sensationnel ralliement de quatre points dans la troisième période, ont éliminé les Hurricane-Rangers de Fort William, ici, samedi soir, pour se rendre dans les finales du hockey junior de l'Ouest du Canada. Le score final fut de 5 à 4 et c'était la troisième victoire consécutive du club Winnipeg dans une série trois dans cinq.

Fairchild, champion de la ligue des Ind. de Guerre

LE BILAN DU HOCKEY

Samedi soir

LIGUE NATIONALE
Demi-finales

Canadiens 4, Boston 0.
(Quatrième partie d'une série de quatre de sept. Boston mène 3-1.)

Toronto 6, Détroit 3.
(Quatrième partie d'une série de quatre de sept. Chaque club a gagné deux parties.)

LIGUE AMERICAINE
Demi-finales

Hershey 3, Buffalo 2.
(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Buffalo mène 3-2.)

Indianapolis 3, Cleveland 2.
(Indianapolis gagne la série de deux de trois 2-0.)

HOCKEY SENIOR DE L'EST DU CANADA
Demi-finale

Aviateurs d'Ottawa 4, Aviateurs d'Halifax 2.
(Première partie d'une série de trois de cinq. Ottawa mène 1-0.)

HOCKEY SENIOR DE L'OUEST DU CANADA
Demi-finales

Armée de Calgary 9, Armée de Victoria 6.
(Troisième partie d'une série de trois de cinq. Calgary mène 2-1.)

HOCKEY JUNIOR DE L'OUEST DU CANADA
Demi-finales

Saskatoon Quakers 3, Edmonton 2.
(Première partie d'une série de deux de trois. Saskatoon mène 1-0).

Winnipeg Rangers 5, Fort William 4.
(Winnipeg gagne la série de deux de trois, 3-0.)

Hier soir

LIGUE NATIONALE
Demi-finale

Détroit 4, Toronto 2.
(Cinquième partie d'une série de quatre de sept. Détroit mène 3-2.)

LIGUE AMERICAINE
Demi-finale
Hier soir

Buffalo 2, Hershey 1.
(Sixième partie d'une série de quatre de sept. Buffalo gagne la série 4-2.)

INDUSTRIES DE GUERRE
Finale

Fairchild 5, Canadian Pacific 4.
(Fairchild gagn ela partie à finir et le championnat.)

LIGUE PROVINCIALE INTERMEDIAIRE
Finale

Valleyfield 10, Davie de Québec 3.
(Deuxième partie d'une série de trois de cinq. Chaque club a gagné une partie.)

Ce soir

HOCKEY SENIOR DE L'EST DU CANADA
Demi-finale

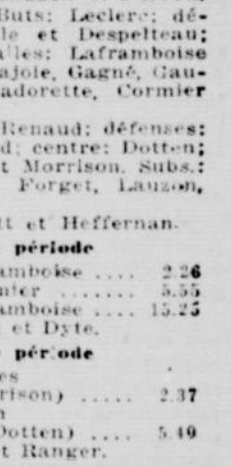
Aviateurs d'Ottawa à Aviateurs d'Halifax.
(Deuxième partie d'une série de trois de cinq. Ottawa mène 1-0.)

HOCKEY JUNIOR DE L'EST DU CANADA
Demi-finale

Canadiens de Montréal à Bruins de Sydney.
(Première partie d'une série de deux de trois.)

Le club de l'Avionnerie Fairchild a remporté le championnat de la ligue des Industries de Guerre, en battant le club Canadian Pacific Munitions par le score de 5 à 4, dans la période supplémentaire.

Les joueurs du Fairchild ont fourni un bel effort pour l'emporter dans cette partie à finir et Laurent Laframboise s'est mis en évidence en comptant 2 buts des plus spectaculaires. François Cadorette et Lajoie ont donné la victoire au Fairchild en comptant tour à tour dans la période supplémentaire. Le joueur de centre, Frank Dotten a, de son côté été sensationnel en participant aux 4 buts du Pacifique Canadien. Il a compté lui-même les deux derniers buts de son club, après avoir participer aux deux premiers. Joe Desroches et Grant Morrison furent aussi en évidence pour les perdants. Le Fairchild remporte ainsi le trophée Ralph P. Bell, emblème du championnat de la ligue ainsi que le trophée Noorduyn pour avoir battu ce dernier club dans la semi-finale. Le Fairchild doit maintenant rencontrer le Canadian Ingersol Rand de Sherbrooke pour le championnat commercial provincial. Vu l'absence de plusieurs de ses équipes qui s'alignent pour le Canadien Junior, qui est actuellement à Sydney, le club Canadian Pacific Munition a aligné Grand Morrison et Dyte qui ont difficilement remplacé les Campeau, Lauzon et Perron.



L. LAFRAMBOISE

FAIRCHILD — Buts: Leclerc; défenses: Larochelle et Despelteau; centre: Huget; ailes: Laframboise et Hayes. Subs.: Lajoie, Gagné, Gauthier, Lalonde, Cadorette, Cormier et Ranger.

C.P.R. — Buts: Renaud; défenses: Léger et Blanchard; centre: Dotten; ailes: Desroches et Morrison. Subs.: Carthy, Courteau, Forget, Lauzon, Dyte, A. Renaud.

Arbitres: Bennett et Heffernan.

Première période

1—Fairchild: Laframboise 2.26
2—Fairchild: Cormier 5.55
3—Fairchild: Laframboise 15.25
Pun.: Despelteau et Dyte.

Deuxième période

4—C.P.R.: Desroches (Dotten et Morrison) 2.37
5—C.P.R.: Morrison (Desroches et Dotten) 5.49
Pun.: Courteau et Ranger.

Troisième période

6—C.P.R.: Dotten (Morrison).. 16.34
Pun: Dotten, Despelteau, Ranger, Courteau (mineure et punition de match). Gagné.

Période supplémentaire

7—Fairchild: Cadorette 1.57
8—Fairchild: Lajoie 8.20
9—C.P.R.: Dotten (Morrison).. 9.47

Aviateurs d'Ottawa et Calgary gagnent samedi

Hockey junior et senior de ce soir

Dans les séries éliminatoires de la coupe Allan, samedi, le club de l'Armée de Calgary a défait l'Armée de Victoria par 9 à 6 pour prendre les devants, deux gains contre un, dans une série de trois dans cinq. Les Aviateurs d'Ottawa ont défait les Aviateurs d'Halifax 4 à 2, dans le premier match d'une série de cinq. La deuxième partie de cette série sera disputée ce soir à Halifax.

Dans le hockey junior, série éliminatoire de la coupe Mémoriale, les Rangers de Winnipeg ont défait le club Fort William, 5-4, samedi, pour gagner la série dans trois parties consécutives. Les Quakers de Saskatoon ont défait Edmonton, 3 à 2 dans la première joute d'une série de trois.

A Sydney, ce soir, le Canadien Junior de Montréal, visitera les Bruins de Sydney dans la première joute d'une série de trois. Toutes ces parties auront lieu à Sydney, ce soir, mercredi et vendredi prochain, si nécessaire.

A Toronto les Commandos d'Ottawa rencontreront les Aviateurs de Toronto, dans le début d'une série de trois dans cinq, semi-finale de l'est pour la coupe Allan. Toutes les parties de cette série seront disputées à Toronto et à Ottawa, et aucune à Montréal.

Al Simons jouera

BOSTON, 27. — Le vétéran coach Al Simmons, maintenant âgé de 39 ans, a promis au gérant Joe Cronin des Red Sox de Boston qu'il évoluera dans 75 joutes, cette année et il promet d'en surprendre plusieurs, au bâton. Simmons est un ancien champion cogneur de la ligue Américaine.

FULLERTON, Californie, 27. — Joe DiMaggio, maintenant dans l'armée américaine, a pris part à son premier exercice de baseball de 1943, cet après-midi, alors qu'il a pratiqué avec le club militaire de la baseball de Santa Anna. Joe a frappé quelques balles mais il a plutôt couru et évolué dans le champ extérieur. Il est en parfaite condition physique.

Une plaque aux Commandos sur la coupe O'Connell

Jim Foley a accompli une de ses dernières oeuvres de la saison pour la ligue de hockey Senior de la province lorsqu'il a ordonné une plaque en argent qui sera placée avec une inscription pour les "Commandos 1942-43" sur la coupe commémorative de l'échevin Tom O'Connell. Ce trophée est l'emblème de la ligue.

La présentation du trophée doit avoir lieu mercredi soir à Ottawa, alors que les Commandos rencontreront la R. C. A. F. de Toronto et le président George M. Slater doit faire la présentation. Ainsi le trophée s'en va hors Québec pour la première fois.

UTICA, N.-Y., 27. — Wally Schang un des meilleurs receveurs de l'histoire du baseball, a signé un contrat, aujourd'hui, pour gérer les Braves de Utica dans la ligue Eastern, cette saison. Tony Lazzeri a été engagé comme joueur-coach. Schang a évolué pendant 20 ans dans la ligue Américaine avec les clubs Philadelphie, Red Sox, Yankees, St-Louis, Cleveland et Détroit.

Reprise du détail à Buffalo, mercredi

NEW HAVEN, Conn., 29. — M. Maurice Podoloff, président de la ligue de Hockey américaine, a déclaré hier soir que la première partie de la série Indianapolis-Buffalo sera jouée à Buffalo mercredi soir. Les dates des autres parties seront annoncées plus tard.

FINDLAY, Ohio, 27 — Forest Tot Presnell, lanceur des Cubs de Chicago, annonce qu'il se retire du baseball pour conserver un emploi, dans une firme d'essence, à Cincinnati. Presnell est marié et il est père de deux enfants.

Howell et Castro frappent pour le circuit pour Royaux

BEAR MOUNTAIN, 28. — Bien que certains experts qui assistaient à la partie d'exhibition entre le Royal et les Dodgers ont accordé la victoire technique à ces derniers sur le club de Fresco Thompson, le gérant du Brooklyn a félicité le gérant général John McDonald et le pilote Fresco Thompson. "Eh bien, vous autres les gars, vous avez remporté votre première victoire", a déclaré Léo dans la chambre des joueurs. "Maintenant, a-t-il ajouté, continuez comme vous êtes partis."

On a discuté longuement au sujet du résultat officiel de la partie dans le "lobby" de Bear Mountain INN où les deux clubs se retirent. Les Dodgers menaient par 7 à 6, au début de la 7ème manche, mais avant que les trois joueurs du Royal fussent retirés, trois points avaient été comptés contre Ed Head et le compte se lisait donc à 9 à 7. Le gérant Durocher décida alors que ses gars en avaient assez du Royal et il allégua la froide température pour ordonner la cessation des hostilités. Le pointeur officiel prétendit que le compte devait revenir à la fin de la 6ème manche, mais les arbitres Ted McGrew et Bruno Betzmel déclarèrent que la partie devait être accordée au Royal par défaut, soit par le compte de 9 à 0. Cependant, Fresco et ses gars étaient prêts à tenir compte du score au moment où les deux clubs ont quitté le champ, soit à 9 à 7.



Dixie Howell

Il y eut plusieurs beaux jeux par les gars de la ligue Internationale. Dominic Castro, le nouveau receveur du Portland de la ligue de la Côte du Pacifique, a bien fait en arrière du marbre et il a, en outre, cogné un puissant circuit contre Head dans la 6ème. Dixie Howell frappa aussi un circuit, cela contre son ancien coéquipier Max Macon. Ed Badke, un jeune voltigeur de 19 ans, qui a joué avec le Johnston, l'an dernier, a été le héros au camp, le soir, puisque c'est son simple dans la 7ème qui a brisé l'égalité de 7 à 7. Badke est sur l'alignement des Bulls de Durham mais il se peut qu'il passe au Royal.

Roy Sanner a mal début mais il a bien fait dans ses deux dernières manches au monticule. Le lanceur gaucher, qui a remporté 20 victoires dans la Western Association, l'an dernier, a grandement impressionné Léo Durocher, Clyde Sukeforth et Fresco Thompson. Actuellement, Sanner semble s'être gagné une place avec le Royal et c'est à lui de la garder.

Sukeforth, incidemment, était en costume, hier, pour la 1ère fois. Clyde était malade de la grippe depuis deux jours. Il est mieux. A un moment, on crut qu'il y avait danger pour la pneumonie.

Hector Racine, président du club, est arrivé à Bear Mountain, dimanche, et il a assisté au triomphe de son club en compagnie de John McDonald et des vice-présidents des Dodgers Jim Mulvey et George Barnewall. Branch et Rickey Sr n'était pas présent pour l'humiliation a son club.

George (Pig) Fultz, jeune lanceur droitier sur l'alignement du Montréal, est parti, aujourd'hui, pour Chicago où il passera à l'armée. Roland Marquard, lanceur droitier, qui a gagné 17 parties pour le Dayton, l'an dernier, et qui est maintenant sur la liste du Royal, a envoyé un télégramme à John McDonald l'avisant qu'il acceptait les conditions du contrat et on s'attend à ce qu'il se rapporte lundi.

EVANSVILLE, Indiana, 27. — Les Tigers de Détroit et les White Sox de Chicago ont joué aujourd'hui dans la première partie d'exhibition de la période d'entraînement et les Tigers ont triomphé par le score de 3 à 0 grâce aux lanceurs Virgil Trucks et Frank Overmire. La partie a été de neuf manches. Les Tigers ont frappé huit coups sûrs contre six des White Sox et le lanceur recrue Hanski a été le lanceur perdant.

Le Valleyfield égale les chances contre George Davie

VALLEYFIELD, 29. — Le club Valleyfield, piloté par Lucien Leduc, a égalé les chances, dans la série finale de 3 dans 5 contre le George T. Davie, pour le championnat intermédiaire provincial. Le Valleyfield l'a emporté facilement par le score de 10 à 3, hier après-midi.



Maurice Bastien

Après que le Davie eut compté le premier point de la joute, le Valleyfield s'est lancé à l'attaque et ce n'est que lorsque le compte fut de 5 à 1 que le Davie a pu compter son 2e but. Maurice Bastien a réussi 3 buts et 3 assists, Rosario Joannette 3 buts et 1 assist et Roland Boyer 1 but et 2 assists. Les autres compteurs du Valleyfield ont été Mel Slater, Vinet et Leduc. Bouchard, Lavoie et Filion se sont partagés les 3 points du Davie. La joute fut marquée de deux combats de boxe, le premier entre Maurice Bastien et Marcel Filion qui ont reçu chacun une punition de 5 minutes et le deuxième, entre Lessard et Slater, qui se sont vus décerner des punitions de match pour mauvaise conduite. Ils pourront cependant participer à la 3e partie de la série à Valleyfield ce soir, car Alphonse Thérien, le secrétaire, registraire de la QAHA, qui assistait à la partie comme officiel de l'Association, a réglé, avec l'aide de Norman Dawe, le président, leur cas immédiatement après la joute.

GEORGE T. DAVIE — Buts: Nadeau; défenses: Lessard et Bergeron; centre: Lavoie; ailes: Filion et Gladu. Substituts: Bouchard, Bellemare, Bourdon, Paquet, Archambault, Levesque, Pedneault.

VALLEYFIELD — Buts: Lascelle; défenses: Davis et Whitehead; centre: Bastien; ailes: Lemire et Joannette. Substituts: Vinet, Cadieux, Leduc, Boyer, Laplante.

Première période

1—Davie: Bouchard (Bergeron, Bourdon) 4.01
2—Valleyfield: Alster 4.30
3—Valleyfield: Joannette (Bastien) 8.20
Punitions: Bergeron, Lessard, Slater.

Deuxième période

4—Valleyfield: Bastien (Joannette) 1.35
5—Valleyfield: Bastien (Boyer) 1.44
6—Valleyfield: Joannette ... 2.16
7—Davie: Lavoie 3.51
8—Valleyfield: Bastien (Davis) 13.21
Punitions: Slater (2 majeures, 1 mauvaise conduite et 1 partie), Lessard (majeure et mauvaise conduite), Bastien (majeure), Filion (majeure), Davis (2), Bellemare, Lessard (majeure et partie).

Troisième période

9—Valleyfield: Joannette (Bastien, Boyer) 7.05
10—Davie: Filion 12.32
11—Valleyfield: Boyer (Whitehead, Bastien) 14.30
12—Valleyfield: Vinet (Leduc) 19.12
13—Valleyfield: Leduc 19.59
Aucune punition.

TORONTO, 27. — Red Dutton, président intérimaire de la N.H.L., a officiellement accordé le but décisif de la joute de 130 minutes, disputée à Détroit, mardi dernier, à Jackie McLean, tel que décidé antérieurement par l'arbitre King Clancy. Un assist est accordé à Poile mais celui de Gaye Stewart est retranché. Plusieurs ont avancé que Poile avait bel et bien compté ce but après une mise au jeu. King Clancy avance toutefois que Poile a lancé et que McLean a fait dévier le disque dans la cage de Mowers.

Potins de baseball

Dans le camp des Browns de St-Louis, hier, les substituts de Luke Sewell ont défait les Réguliers par 1 à 0 en neuf manches. Luke Sewell a lui même fait compter l'unique point du duel dans la neuvième manche. Johnny Niggeling et Fred Sanford ont lancé pour les vainqueurs contre Al Hollingsworth et Steve Sundra. Mike Chartak a été le meilleur frappeur de la journée avec trois coups sûrs. Le troisième-but Harland Clift a signé le contrat des Browns et se rapportera demain au camp du Cap Girardeau.

Les Indiens de Cleveland ont défait le club semi-professionnel Lafayette par le score de 12 à 3. Le manque de contrôle de Mike Naymick et deux erreurs de Ken Keltner ont donné trois points aux perdants dans la première manche. Pour les gagnants, Russ Peters a cogné un coup de circuit de 425 pieds. Les Pirates de Pittsburgh ont défait les substituts de Frankie Frisch par le score de 7 à 2.

A Syracuse, les Chefs de Syracuse de la ligue Internationale, annoncent l'acquisition du vétéran joueur de champ intérieur Milton Stroner, du club Wilmington, de la ligue Interstate.

Lundi, dans la première partie d'exhibition entre les clubs majeurs, les Tigers de Détroit ont blanchi les White Sox de Chicago 3 à 0. Virgil Trucks et Frank Overmire ont alloué six coups sûrs et les coups sûrs de Rip Radcliff, Don Ross et Rudy York ont fait compter les trois points de la partie.

A St-Louis, la direction des Cardinaux a annoncé que Eddie Dyer, gérant des Red Birds de Columbus, de l'Association-Américaine a été choisi pour remplacer Branch Rickey dans l'organisation des Cardinaux. Dyer aura la charge de tous les principaux clubs-fermes du club St-Louis tandis que le vétéran voltigeur Nick Gullop est nommé gérant du club Columbus pour la prochaine saison.

A Lakewood, New Jersey, Van Lingle Mungo a lancé brillamment dans trois manches contre les Réguliers des Giants, hier après-midi, dans une partie de six manches, qui s'est terminée nu score de 1 à 1. Mungo a été solide en tout temps sur le monticule, n'accordant qu'un coup sûr et un but sur balles. Cliff Melton et Bill Lorhman ont lancé pour les Réguliers et le premier n'a accordé qu'un coup sûr en trois manches.

Au camp du club Washington, le joueur d'intérieur Gerard Priddy s'est rapporté aux Sénateurs d'Ossie Bluege et il a immédiatement accepté les termes pour la saison de 1943. Les réguliers des Sénateurs ont défait les substituts par 6 à 1 en cinq manches. Mickey Vernon a cogné un trois-buts et Red Marion, un deux-buts important pour les vainqueurs. Le vétéran lanceur Dutch Leonard a alloué trois points dans la première manche pour les perdants tandis que les recrues Earl Jennings et Chester Foreman ont alloué seulement trois coups sûrs pour le camp victorieux.

Dans le camp des Phillies, le gérant Bucky Harris avance que Babe Dahlgren est définitivement choisi comme arrêt-court pour la prochaine saison et il espère maintenant acheter un premier-but. Dahlgren, Klein, Naylor, Livingstone et Lithwiler ont frappé chacun un coup de circuit dans la joute d'exhibition d'hier après-midi.

A Cairo, Illinois, on a des renseignements contradictoires sur la condition physique du lanceur Morton Cooper. Certains avancent que Cooper est en bonne forme et qu'il est rétabli d'une blessure au dos, blessure survenue au cours de l'hiver dernier alors que le gros lanceur tomba au bas d'une échelle. D'autres avancent que Cooper est forcé de retourner à St-Louis, pour faire soigner la blessure.

Au camp des Braves de Boston, les réguliers de Casey Stengel ont défait les Yannigan, par le score de 5 à 2, dans une partie de sept manches, hier. Charley Yoeman et Whitey Wietelman ont frappé chacun quatre coups sûrs pour les vainqueurs. Le vétéran lanceur Nate Andrews a été forcé de quitter le jeu dans la deuxième manche, après avoir été frappé à la main par un dur roulant de la recrue Connie Creeden.

A Asbury Park, (New-Jersey), un autre rude coup a été probablement porté aux chances des Yankees de conserver le championnat de la ligue Américaine, lorsque Georges Stirnweiss qui devait occuper le poste de l'arrêt-court, a reçu l'ordre de se rapporter au centre d'enrôlement de Hartford, Connecticut. Stirnweiss a quitté, ce soir, le camp d'entraînement des Yankees. Présentement, il est classé 3-A, mais il s'attend d'être reclassé 4-F, vu qu'il souffre d'ulcères à l'estomac. Il se peut toutefois qu'il soit accepté par l'Armée, si on trouve satisfaisants, les résultats d'une opération que Stirnweiss a subi au cours de l'hiver dernier.

Seven Hearts gagne le derby Arkansas, samedi

HOT SPRINGS, 29. — Le pur-sang Seven Hearts a triomphé de Ocean Wave en couvrant la distance d'un mille et un huitième en une minute, 52 secondes et un-cinquième, dans la classique d'hier à la piste de Oaklawn. Seven Hearts, conduit par Johnny Adams portait 120 livres contre 123 pour Ocean Wave. Dove Pie, un autre pur-sang éligible pour le derby du Kentucky, s'est classé troisième et Beau of Mine du Colonel Bradley, a obtenu la quatrième position. Seven Hearts a rapporté du huit pour un au mutuel.

A Fair Grounds, le pur-sang Marriage a causé une autre surprise en battant Mioland par un nez tandis que Rounders s'est classé troisième. Art Craig a piloté le pur-sang victorieux.

Marriage gagne aussi le handicap Amérique, samedi

NOUVELLE-ORLEANS, 29. — Marriage, cheval hongre couleur noyer et âgé de sept ans, qui courut déjà dans les épreuves à réclamer, s'est érigé comme le champion pur-sang de l'hiver pour chevaux âgés lorsque, à Fair Grounds, samedi, il battit Mioland par un nez dans le handicap Amérique, d'une valeur additionnelle de $10,000. Ce faisant, Marriage enleva une pleine seconde au record de la piste pour la distance du mille et un-huitième, qu'il parcourut en 1:49 3-5 minute, sous la magistrale direction du jockey Arthur Craig.

C'est la deuxième marque pour Marriage, qui courut le handicap Nouvelle-Orléans, long d'un mille et un-seizième, en 1.43 4-5 minute, pour égaler le record de Valdina Orphan's.

Huit mille personnes assistaient à la clôture de la réunion de trois semaines pour fins de charité à Fair Grounds, à la suite du meeting régulier d'hiver de 74 jours, qui avait eu lieu à cette même piste.

L'Indianapolis bat Cleveland, en semi-finale

CLEVELAND, 29. — Les Capitals d'Indianapolis ont éliminé les Barons de Cleveland de la ligue de hockey américaine dans la série semi-finale par une victoire de 3 à 2 dans la seconde période supplémentaire de leur partie de samedi soir devant une foule de 9,461 personnes.

C'était la seconde victoire consécutive pour les Capitals dans cette série. Ils avaient gagné la première partie mercredi soir dernier, à Indianapolis par 4 à 1.

Le point décisif fut scoré par Hec Kilrea, vétéran de 36 ans, après 11.56 minutes de jeu dans la seconde période supplémentaire.

Les Barons par deux fois prirent l'avantage 1 à 0 et 2 à 1, mais leurs rivaux se rallièrent pour égaliser le score dans la deuxième période. Connie Brown compta deux fois pour les Capitals et Les Cunningham et Phil Hergesheimer comptèrent pour Cleveland. La partie dura 81 minutes et 56 secondes, se terminant un peu avant minuit. Les Capitals rencontreront en finale les Buffalo pour la coupe Calder.

Le volley-ball à l'Usine Bouchard

Les employés de la Défence Industries Ltd., aux Usines Bouchard, auront l'occasion de voir à l'oeuvre deux des meilleures équipes de volley-ball masuclines et féminines de Montréal ,au gymnase de Récréation du Centre, ce soir. Dans la joute inaugurale, l'équipe féminine de la Palestre Nationale commencera une série "home & home" avec les Hawks, finalistes de la ligue à huit clubs féminins de volley-ball des usines Bouchard. Paul Panneton sera en charge des joueuses de Montréal et Lillian Jérôme pilotera les Hawks. .. ..

L'exhibition principale de la soirée sera un match-retour d'une série "home & home" entre les Hommes d'Affaires et les "Supermen", qui ont récemment remporté le championnat de la ligue de volley-ball des usines Bouchard. Dans la première partie, jouée au Y. M. C. A. central, l'équipe des Hommes d'Affaires avaient triomphé.

Trois clubs de l'Ouest exposés à l'élimination

WINNIPEG, 29. (P.C.) — Une finale a été décidée dans les séries du hockey de l'ouest durant la fin de semaine et trois autres équipes peuvent être éliminées des séries dont les parties doivent se jouer ce soir.

Les Rangers de Winnipeg, champions du Manitoba, sont entrés dans les finales junior de l'ouest lorsqu'ils poussèrent une ruée de quatre points dans la troisième période à Port Arthur samedi soir pour battre les Hurricane-Rangers de Fort William, champion de Thunder Bay, par 4 à 5 dans la troisième partie de leur série.

Les Rangers, gagnants de la coupe en 1941, remportèrent les deux premières parties par 7 à 5 et 7 à 3.

Dans une autre série semi-finale junior les Quakers de Saskatoon ont battu les Canadiens d'Edmonton par 3 à 2 dans la première d'une série de 2 dans 3. Les Quakers peuvent obtenir le droit de rencontrer les Quakers dans la finale de l'ouest en battant le Edmonton dans la deuxième partie de la série à Saskatoon ce soir.

La seule partie senior a placé l'Armée de Victoria près de l'élimination lorsqu'ils ont perdu leur troisième partie d'une série de 3 dans 5 contre l'Armée de Calgary par 8 à 6. Calgary peut entrer dans la finale s'il gagne ce soir.

Les R.A.F. Bombers de Winnipeg joueront ce soir à Régina contre les Capitals de Régina, champions de la Saskatchewan. Les Bombers ont défait les Capitals dans les deux premières parties de leur série à Winnipeg par des scores de 5 à 1 et 4 à 2.

Parties d'exhibition

SAMEDI

A Evansville, Ind.:

Chicago (A) .. 000 000 000—0 6 0
Détroit (A) .. 001 010 01x—3 8 0
Hanski, Maltzberger (4), Speer (7) et Turner, Hastings (7); Trucks, Trout (4), Overmire (7) et Parsons, Richards (8).

DIMANCHE

A Evansville, Ind.:

Chicago (A) .. 100 200 400—7 10 2
Détroit (A) .. 001 000 212—6 9 1
Weiland, Dietrich (4), Haynes (7) et Tresh, Turner (8); Manders, Newhouser (4), Henshaw (5), Gorsica (8) et Richards, Unser (6).

* * *

Montréal ..... 010 122 3—9 10 2
Brooklyn ..... 410 200 x—7 7 3
Sanner, Sherer et Howell, Castro; Kimball, Macon, Head et D. Moore.

Ed Barrow a annoncé que Frankie Crosetti était gréviste, bien qu'il soit suspendu par le juge Landis pour le premier mois de la saison régulière. Crosetti exige d'être salarié pendant sa suspention. Joe Gordon et Charley Keller sont les autres récalcitrants du camp des champions de la ligue Américaine.

DÉCÈS

RHEAUME. — A l'hôpital Notre-Dame le 27 mars est décédé à l'âge de 29 ans et 11 mois, Yvon Rhéaume, époux de Lucienne Archambault. La dépouille mortelle est exposée au No 2241, rue Darling. Les funérailles auront lieu mardi matin à 9 heures, à l'église de la Nativité d'Hochelaga. Inhumation au cimetière de l'Est.

Inauguration...

(Suite de la page 4)

Comité général, mais aussi et surtout au nom de tous ceux dont la Fédération, contribue à soulager les infortunes, nous la remercions.

Auxiliaires de la onzième campagne de la Fédération, l'heure ZERO est arrivée. Une tâche immense vous attend. Elle vous demandera du travail, du courage et la volonté d'atteindre le but. Avec l'aide de la Providence, nous réussirons. Je vous donne rendez-vous au mercredi soir 7 avril pour proclamer ensemble le bulletin de victoire.

M. Genest adressa également la parole en anglais.

Je suis orgueilleuse de ce privilège que l'on m'accorde de vous lancer directement dans vos foyers cet appel que j'adresse aux dames et aux jeunes filles de Montréal et que j'aurais tant désiré rendre encore plus convaincant.

Il vous appartient, à vous toutes, Mesdames et Mesdemoiselles, à vous que la tendresse, la compassion et le besoin de dévouement unissent à ceux qui souffrent, de jouer un rôle de première grandeur dans notre Croisade de la Charité; ces motifs et combien d'autres encore doivent vous inciter à faire vôtre et à faire triompher cette cause admirable.

A même votre budget et vos économies personnelles, versez joyeusement l'obole qu'on vous demande et qu'elle soit généreuse; faites mieux encore: consacrez une partie de vos loisirs au travail bénévole de sollicitation;

Usez de votre prestige au foyer et de votre influence dans votre cercle de relations pour faire une propagande salutaire à nos oeuvres fédérées, un bon mot de votre part auprès d'une amie, d'un membre de votre famille ou d'un pensionnaire accueilli chez vous, par suite de la crise du logement et de l'augmentation de la main d'oeuvre, assurera le succès de la visite de l'auxiliaire qui sonnera à votre porte, et surtout, de grâce ne lui refusez pas l'entrée chez-vous; dites-vous bien que c'est Dieu lui-même qui vous tend la main. Penchée sur le berceau de votre enfant qui repose dans le bien-être, songez à cet autre que l'indigence ou la maladie ont rendu malheureux.

N'allez pas commettre l'erreur de croire que les besoins sont moins grands; bien au contraire, d'autres ont surgi du fait de la guerre; il en sera d'ailleurs toujours ainsi, car il faut que la charité puisse s'exercer; elle enrichit et celui qui donne et celui qui reçoit.

En faisant en sorte que vive et grandisse la Fédération, cet exemple de notre esprit de patriotisme éclairé, vous aurez rendu un service signalé à tous les nôtres, aux pauvres vous aurez donné l'exemple qui entraîne et vous aurez vous-même la satisfaction du devoir accompli.

Ceux qui sont au courant des diverses campagnes de charité, dit M. Johnson, savent quels besoins immenses on trouve chez trop de gens, même en ces jours où le travail ne fait pas défaut. Nous ne devons pas oublier ceux qui ne peuvent pas travailler; qui ne sauraient pourvoir eux-mêmes à leurs besoins; les aveugles, les sourds, les muets, les blessés, les infirmes. Que dire aussi des veuves qui ont des enfants et des enfants arriérés, qui seront demain des citoyens du Canada.

Nous devons nous occuper d'eux. Si tous mes concitoyens anglais, à qui je m'adresse, veulent faire leur part, je suis certain que la Fédération canadienne-française atteindra son objectif.

CONVOCATION

Jeudi soir, 1er avril, veille du 1er vendredi du mois, heure sainte, de 8 à 9 heures, dans la chapelle des religieuses de Marie Réparatrice, 1025 ouest, rue Mont-Royal. Le public est invité.

Fêtes inoubliables

(Suite de la page 13)

humble au plus haut gradé qui, depuis le début, se sont ici succédé, nous ont sans relâche apporté le fruit de leur travail, de leur expérience et de leur dévouement.

Parmi tant d'autres de nos estimés vétérans, je salue la présence ici ce soir de MM. Delphis Lépine, demeuré fidèlement au service de cette Maison depuis 61 ans; et de MM. Eugène Lecavalier, et Adolphe Gagnon qui comptent plus de 50 ans de service. Ils étaient là presque au début, ils ont travaillé aux côtés de mon père. Ils sont les fidèles témoins du passé et à ce titre, nous les estimons profondément.

Ma joie est grande de me sentir entouré ce soir par mon épouse et mes chers enfants, et je tiens à les remercier publiquement de l'affectueuse collaboration que chacun dans sa sphère, a su m'apporter au cours de ma carrière dans cette Maison.

LA PROVIDENCE

En ce jour anniversaire, notre pensée reconnaissante s'élève vers la Divine Providence qui a toujours veillé sur notre Maison et béni nos efforts.

Avant de reprendre mon siège, je tiens à remercier très cordialement au nom de mes collègues de la Direction et au mien, tous nos distingués invités d'honneur qui ont bien voulu par leur présence, rehausser l'éclat de cette fête offerte à notre dévoué personnel à l'occasion de ce 75e anniversaire de la maison Dupuis Frères.

LE MAIRE

Son Honneur le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, en proposant la santé de la Maison Dupuis, a exposé ce que Montréal devait à cette institution. Une ville, dit-il, ne saurait grandir sans la prospérité de son commerce. Dupuis a grandement contribué au progrès de la ville. Plus encore, continue M. Raynault, le fait que cette maison soit aux mains des nôtres est un fait à mentionner.

Il faudrait que les nôtres puissent s'habituer à garder le patrimoine familial, comme le font plusieurs autres familles qui ne sont pas de notre nationalité. La famille Dupuis a réussi cela. Aujourd'hui, elle veut faire partager son succès aux employés de la maison.

Les magnifiques exemples de la famille Dupuis, particulièrement celui de sa persévérance devraient être suivis de tous.

Cette maison a indiqué la route à suivre à ceux qui réussissent ou qui veulent réussir en affaires.

En terminant, M. Raynault a rendu hommage au fondateur de Dupuis et Frères et à la famille Dupuis et a insisté sur le fait que tous devraient marcher sur les traces de ces hommes d'affaires canadiens-français.

M. A.-J. DUGAL

"J'ai bien envie, dit M. Dugal au commencement de son discours, de laisser là mon texte et de dire simplement. qu'il fait bon de vivre pour voir un spectacle comme celui de ce soir mais je ne remplirais pas mon rôle."

M. Dugal se dit ensuite qu'une réunion de famille comme celle-ci est une belle occasion de prouver notre reconnaissance à ceux que l'on aime.

L'esprit de famille qui règne dans cette maison est presque incomparable. Nous devons remercier Dieu pour la bonne entente, pour cette consolante harmonie qui n'a jamais cessé d'exister parmi nous. Je puis vous assurer que nous continuerons à travailler à l'affermissement des liens d'estime, de dévouement et d'affection qui nous attachent à notre personnel.

Je voudrais faire remarquer à ceux du Comptoir Postal que ces sentiments de reconnaissance s'adressent à eux tout aussi bien qu'au Personel du magasin de la rue Ste-Catherine, car il n'y a qu'une seule maison Dupuis.

J'ajouterai, cependant, que nous tous du magasin avons toujours admiré le beau travail qui a été accompli par la division du Comptoir Postal. Ce travail, mesdames et messieurs, a fait rayonner le nom de notre maison dans toutes les parties du Dominion. Il me fait plaisir de dire que notre prestige dans ce domaine est toujous grandissant.

Nous sommes, de plus, très heureux de constater la bonne harmonie qui n'a cessé de régner entre les deux divisions de notre entreprise. Vous avez compris que cette harmonie contribuera à la prospérité de notre maison, et vous avez apporté tous vos soins à réaliser ce beau résultat. Soyez-en félicités.

Je veux maintenant faire remarquer à nos invités d'honneur que depuis plus de vingt ans les employés de notre maison font partie du Syndicat Catholique et National. Nous sommes heureux d'avoir nous-mêmes suggéré à nos employés de s'unir sous la bannière des Syndicats Catholiques, et nous sommes fiers, en ce jour d'anniversaire, d'assurer de nouveau cette belle organisation de notre plus entier concours.

Je me réjouis de la présence ici ce soir, de la plus haute autorité ecclésiastique du diocèse de Montréal, de la plus haute autorité civile de notre cité, et de cet auditoire d'élite, pour souligner particulièrement le mérite de ceux qui sont avec nous autour de ces tables et qui sont l'objet de notre vive reconnaissance.

Je veux maintenant rendre un témoignage d'admiration à ceux que nous appellerons les vétérans de notre vaillante armée de travailleurs; à ceux qui sont avec nous depuis 20, 30, 40, 50 et même 60 années — ils sont nombreux — plusieurs d'entre eux ont déjà reçu la médaille de reconnaissance pour loyaux services; d'autres la recevront tout à l'heure.

Je prierai donc dans quelques instants, M. Emile Boucher, le très populaire surintendant de notre maison, celui qui vient le plus directement en contact avec notre personnel, je le prierai donc, dis-je, de proclamer les noms de ceux qui ont atteint cette année, 20 et 25 ans de service avec nous.

Je termine, mesdames et messieurs, en vous réitérant l'expression de notre sincère gratitude et l'hommage de notre fervente reconnaissance.

J'invite donc nos amis qui ont bien voulu rehausser l'éclat de cette fête par leur présence, à boire à votre santé, à la santé des nôtres à l'honneur.

M. ARMAND DUPUIS

C'est à moi qu'incombe l'heureux privilège de vous souhaiter la bienvenue dans nos murs et de vous remercier d'avoir voulu vous joindre à nous pour célébrer, avec l'éclat que l'événement mérite, le 75e anniversaire de la fondation de Dupuis Frères.

"Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai que tu es", dit le proverbe. En regardant nos convives à cette table d'honneur, nous avons raison d'être fiers de nos amis et nous ressentons de l'orgueil à constater que nous fréquentons des personnes vraiment très bien!

Vous constituez la base réelle, bien que parfois cachée, de l'immense et prodigieuse entité qu'est la nation canadienne-française dans ce pays. Vous êtes les gardiens de ses traditions, les directeurs de sa conscience nationale, les excitateurs de ses énergies, les éducateurs de sa jeunesse; les guides sûrs qui lui font éviter les écueils et lui rappellent ses devoirs aussi bien que ses droits.

M. Armand Dupuis rappela ensuite les diverses personnalités qui présidaient aux diverses sphères de notre activité politique, économique et religieuse en 1868.

S'ils avaient eu à donner des conseils au fondateur de la maison, ils lui auraient dit: la justice n'est pas uniquement dans les lois écrites, elle est surtout dans le coeur des hommes et la conscience en est le juge suprême. Ne prends rien de ce qui ne t'appartient pas et tu seras en paix avec toi-même. Respecte la parole donnée et obéis sans flancher au code, qui régira tes rapports avec tes concitoyens. Songe toujours à ta patrie et à ceux qui l'habitent avec toi. Ceux-là sont tes véritables frères et leur sort sera le tien; ne tente jamais de t'isoler car seul le nombre assure la force dans le droit. Et enfin, comme le vieillard de LaFontaine à ses enfants: "Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins".

C'est pour avoir suivi ces conseils que nous avons duré. C'est en les suivant que nous durerons car ils sont la sagesse immuable qui ne fluctue ni avec le temps ni avec les caprices des hommes.

Parmi les autres orateurs se trouvaient M. Paul Béique, président de la Chambre de Commerce de Montréal, qui rendit hommage aux continuateurs de l'oeuvre de Dupuis Frères.

LE PLUS VIEIL EMPLOYE

M. Raymond Dupuis parla au nom de la jeune génération et ce fut lui qui fut chargé de rendre hommage à l'un des plus vieux employés de la maison qui se trouve au service de Dupuis Frères depuis 50 ans;

M. Lecavalier, né à Montréal, dans la vieille paroisse Notre-Dame, le 6 novembre 1870. Après un brillant cours d'études chez les révérends Pères Jésuites, il entra au service de Beauchamp et Bétournay, marchands de nouveautés à Montréal. Il y demeura jusqu'en 1891 alors qu'il fit son entrée chez Dupuis Frères.

M. Lacavalier, le destin veut que ce soit le plus jeune des directeurs de cette Maison, petit-fils d'Alexis Dupuis sous qui vous avez travaillé, qui fasse l'éloge de l'un des doyens du personnel. Ceci concrétise bien l'esprit de continuité de notre institution.

Puisse la Providence vous conserver longtemps au milieu de nous et nous permettre, lors d'un autre anniversaire, de reconnaitre encore vos mérites.

$500

Le président m'autorise à vous offrir, au nom de la Maison, un cadeau de cinq cents dollars pour marquer vos cinquante années chez Dupuis Frères, Limitée.

Parmi les autres plus vieux employés se trouvent M. Delphis Lépine qui est là depuis 61 ans et qui déjà fêté par la maison et M. Adolphe Gagnon qui fêtera bientôt ses cinquante ans au service de la maison.

Avant le discours de M. Raymond Dupuis, M. Emile Boucher surintendant de la maison remit aux employés qui avaient plus de 20 ans de service des médailles d'honneur ainsi qu'un souvenir.

Les plus de 25 ans reçurent une montre et ceux de plus de ans un servide porte-mine et style.

Ci-dessus la liste de ces employés.

LONGS ET LOYAUX SERVICES:

20 ANS

Mlle Alice Martel, 23; Mlle Juliette Auger, 22; Mlle Cécile Gauthier, 22; Mlle Adrienne Brassard, 22; M. Joseph Robidoux, 21; Mlle Alma Michaud, 21; Mlle Annette Charland, 20; Mlle Jeanne Munro, 20; Mlle Maria DesRoches, 20; Mme Eva Pagé, 20; M. Paul Bauset, 20; M. Jean-Marc Lalonde, 20; M. Albion Jetté, 20; M. Elzéar Messier, 20; M. Maurice Chabot, 20; M. Honoré Bernard, 20; M. Adrien Lucier, 20; M. Chs-Auguste Forest, 20; M. Roméo Duquette, 20, et M. Gustave Dorion, 20.

25 ANS

MONTRES

Mlle Cécile Théroux, 30; M. Gustave Francoeur, 29; M. Odilon-P. Arcand, 29; Mlle Maria Gendron, 29; M. Charles Marchand, 28; M. Ovila Grisé, 28; Mlle Albertine Pelletier, 27; M. Emile Gingue, 26; M. J.-M. Gendron, 26; M. Rosario Robert, 26; M. Chs Châteauneuf, 26; Mme Adrien Lafond, 26; Mlle Fabiola Brisson, 26; Mlle Victoria Airey, 25; Mlle Gabrielle Christin, 25; Mlle Yvonne Belle-Isle, 25; Mlle Gabrielle Côté, 25; Mme Florida Bastien, 25, et M. J.-O. Giroux, 25.

La soirée se termina par le chant de l'hymne national "O Canada".

Décès du Dr A. Paquet

Le docteur Achille Paquet, un les médecins les plus estimés de la ville de Québec, vient de mourir à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après une maladie de quelques mois. Il était âgé de 60 ans et 8 mois. Il laisse son épouse, née Corinne Duchaine.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour de Circuit. — No 197047—Charles Spitzer, Demandeur vs R. Séguin, Défendeur.

Le 7ième jour d'avril 1943, à une heure de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 3763, rue Lafontaine, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Louis GERTSMAN, H.C.S.

Montréal, 29 mars 1943.

Annonces classifiées de La Patrie

Annonces classifiées, comprenant toutes les rubriques, autres que celles mentionnées ci-dessous — 2 centins par mot minimum 15 mots. Entête en noir, 50c par insertion pour une ligne de caractère gothique 14 points.

Semi display: 8c la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage fiançailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Emplois demandés: 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h. 30 a.m. à 6.00 p.m.

PERSONNELLES

CULTURE PHYSIQUE. GRANDIR, maigrir, améliorer vue, santé, gagner l'amour, réussir. Envoyez 10c. Loadstone, 166 Demontigny, Montréal. 258-jno

MEDECINS

BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, Urologiste de l'Université de Paris. SPECIALITES: Maladies génito-urinaires vénériennes, peau, sang, impuissance, stérilité, diabète, goutte, rhumatisme.
816, Sherbrooke Est, près de Saint-Hubert. FR. 5252.

COTE, J.A. SPECIALISTE: Maladies sexuelles, Vénériennes, Syphilis, Chancre. Aussi traitement par correspondance. Crescent 4055, 6854 Saint-Denis. J.N.O.

Dr LAPORTE, spécialiste: eczéma, blennoragie, syphilis, vieux écoulements, hommes, femmes. Nouveau traitement rapide, sûr. Prix modéré, 915 Cherrier. 260-jno

DIVERS

CATALOGUE 1943 GRATIS contenant 1,000 aubaines coupons neufs: lingerie seconde-main d'hiver et été. Prix excessivement bas. Nous vendons avec conditions, 4 mois pour payer. CLARENDON NOVELTY REpayer. CLARENDON NOVELTY REG'D, SAINT-ZACHARIE, QUEBEC. 22-jno

PROPRIETE A VENDRE

MAISON, trois étages, quatre logements, construction en brique. Bons revenus. Située dans l'Est, près Papineau, à proximité des Tramways. Vendra à prompt acheteur. S'adresser à 1813, Dorchester est. FR. 5347.

ON DEMANDE A LOUER

Logement ou Duplex moderne chauffé. Outremont ou Boulevard Saint-Joseph. EXdale 1486.

AVIS LEGAUX

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 180638 alias. — Louis Fineberg & Al, Demandeurs, vs D. Bastien, Défendeur.

Le 7ième jour d'avril 1943, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur, au No 5597, Blvd. St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Louis GERTSMAN, H.C.S.

Montréal, 29 mars 1943.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 214776—Dame Lessie Booth Feldman & Vir, Demandeurs vs Napoléon Dumas & Al, Défendeurs.

Le 7ième jour d'avril 1943 à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur Napoléon Dumas, au No 5174, rue St-André, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur Napoléon Dumas, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Louis GERTSMAN, H.C.S.

Montréal, 29 mars 1943.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour Supérieure. — No 212960 alias. — George Henri Lefebvre, Demandeur, vs Geo. O. Kent, Défendeur.

Le 7ième jour d'avril 1943 à 10 heures de l'avant-midi au domicile de l'épouse du dit défendeur, au No 4086, Ave. Marcil, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en chesterfield, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Louis GERTSMAN, H.C.S.

Montréal, 29 mars 1943.

Province de Québec. — District de Montréal. — Cour de Circuit. — No 196050. — Max. S. Kaufman, Demandeur, vs Dame Winifred Lefebvre, Défenderesse.

Le 7ième jour d'avril 1943, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de la dite Défenderesse, au No 3127 rue Adam en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

Louis GERTSMAN, H.C.S.

Montréal, 29 mars 1943.

Viande de cheval aux États-Unis

OAKLAND, Cal., 29. (P.A.) — La viande de cheval demeurera au menu des citoyens américains, selon Jim Augustine, le seul à Oakland qui fasse le commerce de ce produit.

Même les gens de la société ont surmonté leur première sensation d'horreur à l'idée que les steaks de cheval deviennent le sujet de conversations autour des tables de bridge, dit Jim qui a ouvert un petit débit de viande de cheval en janvier dernier et dirige maintenant une chaîne de quatre établissements du genre.

Les affaires n'étaient pas prospères lorsqu'il ouvrit son premier magasin. Aujourd'hui, un samedi régulier lui amène 1,200 clients. Il écoule environ 500 livres de hamburger de cheval par jour. Actullement il se livre à la vente de "cheval en conserve".

'Les chevaux que nous tuons ne sont pas des favoris, mais des nuisances, dit-il. Les rancheurs se plaignaient qu'ils mangeaient l'herbe de leurs champs et en privaient ainsi leurs troupeaux."

DETRESSE AGRICOLE

WASHINGTON, 29. (P. A.) — Le président Roosevelt conférera demain avec Chester C. Davis, son nouvel administrateur des aliments, et les chefs des quatre organisations agricoles nationales pour parer au manque de main-d'oeuvre et d'instruments aratoires aux Etats-Unis.

Davis succèderait à Wickard comme secrétaire de l'Agriculture et administrateur des denrées.

Le sénateur Joseph Ball suggère que les ouvriers des industries de guerre, reçoivent une plus grosse ration de viande que les autres civils.

Pas un seul...

(SUITE DE LA PAGE 9)

ses côtés MM. O.-A. Neveu et Victor Trudeau, qui font partie avec lui du comité qui a négocié le contrat actuel de travail des employés avec la compagnie des tramways.

Par la suite, M. Beaudoin a déclaré que M. McLean était un ancien secrétaire du Congrès canadien du travail, organisme auquel est affiliée la fraternité, et qu'il semblait y avoir de l'amitié chez **M. McLean à l'égard de la fraternité.**

Voici les conditions réclamées par la Fraternité canadienne pour le retour au travail de ses membres:

1—La reconnaissance de la Fraternité canadienne comme la seule agence de négociation des employés auprès de la compagnie;

2—Un contrat d'atelier fermé;

3—Pleine et entière protection; aucune discrimination contre les grévistes;

4—Modification de la discipline imposée aux employés;

5—Réglement définitif de l'affaire de l'Association mutuelle de bienfaisance pour empêcher l'application du plan "néfaste" qui doit être soumis prochainement aux employés;

6—Le paiement immédiat de la balance du boni industriel;

7—Le rajustement des salaires dans certains cas particuliers. Salaire et demi après 8 heures de travail et double salaire après 12 heures de travail. Salaire et demi, le dimanche et les jours de fêtes, pour les huit premières heures et double salaire pour tout travail additionnel;

8—Salaires égaux à ceux de Toronto;

9—Continuation des vacances payées.

Feu Yvon Rhéaume

M. Yvon Rhéaume est décédé samedi à l'hôpital Notre-Dame, à l'âge de 29 ans après une courte maladie. Il laisse dans le deuil, son épouse, née Iucienne Archambault, son fils Michel, ses parents, M. et Mme Egide Rhéaume; ses beaux-parents, M. et Mme Ernest Archambault, un frère, M. Jasmin Rhéaume, une soeur, Mme Noël Beauchamp (Lucille), son beau-frère, M. Noël Beauchamp, sa belle-soeur, Mme Jasmin Rhéaume et un beau-frère, M. Guy Archambault.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure du défunt, 2241, Darling. Les funérailles auront lieu demain matin, à 9 heures, à l'église de la Nativité d'Hochelaga.

Mme Y. Beaulne décédée

OTTAWA, 29 — (D.N.C.) — Mme Yvonne Beaulne, épouse de M. Léonard Beaulne, directeur du service des impressions et de la papeterie au ministère de la défense nationale, est décédée samedi dans un hôpital local à la suite d'une longue maladie. Elle était âgée de 47 ans.

Mme Beaulne, née d'Aoust, était native de Worcester, Mass. Elle était la fille de feu Charles Roger d'Aoust pendant un certain temps journaliste en vue de Montréal et d'Ottawa, et de feu Emma Marquette. Elle habitait la capitale canadienne depuis 1911.

Outre son époux la défunte laisse, trois fils: le lieut. Yvon Beaulne aux quartiers généraux de l'armée canadienne à Londres; MM. Guy et Jean Pierre Beaulne d'Ottawa; une fille Paulette, à la maison. Elle laisse aussi un frère le lieutenant Jean Charles d'Aoust, ancien journaliste d'Ottawa et actuellement attaché au 1er bataillon du régiment de Hull sur la côte canadienne du Pacifique; ainsi que trois soeur: Mlle Esther d'Aoust et Mmes L. A. Dallaire et E. K. Laflamme, toutes d'Ottawa.

Les funérailles auront lieu demain matin en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa et l'inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Au congrès de la Fédération des universitaires catholiques



S. Exc. Mgr Georges Léon PELLETIER, D. Th., L.E.S., évêque auxiliaire de Québec, a présidé le congrès de la Fédération des universitaires catholiques, affiliée à Pax Romana. La photo ci-dessus a été prise au déjeuner causerie qui réunit les congressistes au Cercle universitaire. On reconnait sur la photo M. Maximilien Caron, Mgr Pelletier, Me Chateauguay Perrault, avocat, président du congrès, M. Samuel Gagné, de Pax Romana, M. Marcel Blais, etc. — (Photo la "Patrie").

Le printemps est arrivé

A se fier aux autorités du service des Incendies de la ville de Montréal, le printemps est arrivé. De fait, hier après-midi, les pompiers durent répondre au premier feu d'herbes de la saison. A 7 h. 19, hier soir, les pompiers devaient aller éteindre un léger incendie qui avait pris naissance dans des broussailles, à l'arrière du No 5400, rue Hochelaga.

Le personnel de la Ford Motor donne $107,000

WINDSORD, Ont., 29—Parmi les contributions faites à la Croix-Rouge par les divers groupes d'employés des différents centres industriels canadiens, on croit que celle des ouvriers de guerre de l'usine Ford de Windsor fut la plus forte. A eux seuls, ces employés de la société Ford souscrivirent $107,000, soit une moyenne de plus de $7 par personne, et la plupart d'entre eux s'engagèrent par écrit à ce qu'une certaine somme soit déduite de chacune de leurs payes jusqu'à la fin de la guerre. Leur souscription représentait environ le tiers de celle de toute la ville de Windsor, qui fut de $320,000.

Mort horrible d'une «CWAC»

Le coroner Duckett a rendu un verdict de mort accidentelle, ce matin, sur la mort tragique d'un membre de l'auxiliaire féminine de l'armée canadienne à Sainte-Anne-de-Bellevue. Florence Fuller, 26 ans, d'Indian-Grove, Ontario, fut trouvé affreusement mutilée, le long des voies ferrées au Pacifique Canadien, près de Baie-d'Urfé, de bonne heure, hier matin.

L'enquête fut faite par le chef Esdras Lépine, de Sainte-Anne-de-Bellevue. On croit que la jeune fille aurait sauté d'un convoi en marche se croyant arrivée à sa destination, soit à Sainte-Anne-de-Bellevue. Elle aurait roulé sous les roues d'un wagon. Le cadavre fut transporté à la morgue où l'enquête eut lieu ce matin.

Congrès du service médico-social pour organiser la lutte

Le Ministère de la santé et du bien-être Social de la province réunissait en fin de semaine, à Montréal, les membres du Service médico-social de la division des maladies vénériennes, à l'occasion d'un congrès durant lequel furent discutées les questions relatives à ce service en vue du contrôle de ces maladies.

Dans le but de mieux faire connaître l'effort entrepris par le gouvernement provincial dans la lutte contre les maladies vénériennes, et d'obtenir la coopération de tous les intéressés, des représentants des services sociaux des divers hôpitaux et institutions de la métropole avaient été invités à se joindre au personnel du Ministère.

Les conférences furent données respectivement par le docteur A. Marin, chef du service de dermato-syphiligraphie à l'Hôpital Notre-Dame, le R. P. E. Bouvier, S.J., directeur de l'Ecole Sociale Populaire, mademoiselle E. Grundy, du 'Montreal School of Social Work", et par les officiers du Ministère, les docteurs Jules Archambault, directeur de la division des maladies vénériennes, G. Choquette et E. Lalande, directeurs-adjoints.

L'Honorable Henri Groulx s'est dit enchanté du travail sérieux que font les travailleuses sociales de son ministère, et il les engage à continuer la lutte sans relâche.

En marge de la grève...

La situation de la grève du tramway en quelques lignes:

Aucn tranmway n'a circulé, aujourd'hui, dans les rues de la métropole.

La Fraternité canadienne promet que la grève ne finira que quand la compagnie aura acquiescé à toutes ses demandes.

L'union internationale affirme que si elle avait eu le concours de la force policière de Montréal, la grève n'aurait pas eu l'ampleur qu'elle a et que les citoyens auraient été transportés.

Le ministre fédéral du travail l'hon. M. Mitchell, a déclaré la grève illégale.

L'Union internationale tient son refendum, qui fut la cause de la grève, malgré la cessation du travail des employés de tramways.

Deux ouvriers seulement ont été blessés, au cours de la journée.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

LE CRIME DE LA RUE JUILLET

par Lucien Terneuse et Lucien Prioly

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

44 (suite)

Chavanat demeura songeur. Brusquement, il se releva d'un bond, comme s'il avait été piqué à un endroit sensible.

—Qu'est-ce que tu ressens, vieux ? demanda avec intérêt Duru.

L'inspecteur ne répondit pas. Sans même tourner la tête, il se dirigea vers le veilleur de nuit étendu sur un canapé en attendant l'arrivée du médecin du cercle, et il l'examina attentivement.

—Le pauvre, dit-il enfin. Il a une sérieuse fracture du crâne.

Se penchant complètement sur le corps, il parut chercher à reconnaître l'odeur dont les vêtements et le visage étaient imprégnés.

—Tiens ! Tiens !

Ces deux mots furent prononcés de deux façons bien différentse qui semblaient indiquer que celui qui les proférait venait de faire une découverte importante à ses yeux. Duru, qui suivait des yeux son compagnon, se gratta l'oreille.

—Qu'est-ce qu'il a bien pu dénicher ? signifait clairement ce geste.

Mais Duru, homme ménager de ses paroles dans les grandes circonstances, n'ouvrit pas la bouche.

Chavanat quitta le blessé. De nouveau, il explora le sol du bureau. Cette inspection, comme les précédentes, n'amena aucun résultat.

Il faut croire que l'inspecteur savait, cette fois, en sachant exactement ce qu'il recherchait, car, toujours penché vers le sol, il continua son examen dans le couloir qu'avaient suivi les bandits pour s'évader.

Au bout de quelques instants, Duru le vit réapparaître.

—Tiens, remarqua-t-il, il ne renifle plus les tapis. Est-ce qu'il aurait trouvé quelque chose ?

Effectivement, Chavanat ne regardait plus le sol. Mais tout, dans son attitude, indiquait qu'enfin il commençait à comprendre.

Une fois encore, il s'approcha du blessé. Ses mains explorèrent toutes les poches des vêtements.

—Rien grogna-t-il.

Et il se dirigea vers le commissaire et le gérant.

Piqué par la curiosité, Duru se décida à quitter son siège.

—Monsieur le Commissaire, dit Chavanat, je viens de faire d'utiles constatations.

—Et c'est ? interrogea le magistrat.

Le veilleur de nuit a été endormi par le chloroforme. Quelqu'un l'a surpris alors qu'il sommeillait, quelqu'un, qui, forcément, fait partie du personnel et et lui a appliqué sur le visage un masque imprégné de chloroforme.

Voici ce masque.

Chavanat sortit de sa poche une pièce d'étoffe assez épaisse, et la tendit au commissaire.

—Où l'avez-vous trouvé? demanda ce dernier.

—Dans le couloir.

—Dans le couloir ?

—Oui, à deux ou trois mètres de la porte de ce bureau.

—A mon avis, le veilleur revenu en partie du sommeil troublé dans lequel ce narcotique plonge ceux auxquels il est appliqué, a dû se débattre et arracher le masque. Et ce mouvement, qui lui permit de se dégager de l'influence redoutable du chloroforme, le désigna aux coups des bandits. Croyant que le malheureux allait crier, Ceux-ci l'assommèrent. Si donc le veilleur n'avait pas eu ce geste, il ne souffrirait pas, à l'heure actuelle, d'une fracture du crâne.

—Oui, interrompit le commissaire, mais il aurait peut-être succombé à son dangereux sommeil.

—Et le masque, poursuivit Chavanat, a dû être chassé d'un coup de pied, lors de leur fuite, par les bandits qui n'y prêtèrent point attention.

"Voilà pourquoi je l'ai découvert dans le couloir, et non près du corps de la victime.

Et il désigna le gérant.

—A vos ordres, répliqua ce dernier.

—Qui possède les clefs du coffre-fort ?

—Deux personnes seulement : moi, tout d'abord, car le caissier est tenu par nos règlements de n'opérer de prélèvement de fonds qu'en ma présence. Donc, lorsqu'il a besoin d'une somme quelconque ou lorsqu'il veut compulser les dossiers enfermés avec l'argent, il vient me trouver. J'ai également la mission de changer chaque jour la combinaison.

—Et ensuite ?

—Le vielleur de nuit.

—Connait-il la combinaison.

—Oui.

—Pourquoi ?

—Parce que, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, c'est un homme de confiance.

—Et il devait être toujours porteur des clefs ?

—Toujours.

—Savait-on dans la maison qu'il avait cette mission de confiance?

—Certes oui, est-ce que tout ne se sait pas à la longue ?

—C'est exact.

—Où voulez-vous en venir, demanda le commissaire que ce dialogue intriguait au plus au point.

—Le veilleur n'a pas ses clefs.

—Il n'a plus ses clefs !

Cette exclamation jaillit tout à la fois des lèvres du magistrat et de celles du gérant.

—On avait simplement oublié de s'en assurer, constata Duru.

—Mais alors, il est coupable, dit le gérant.

—Non, dit Chavanat.

—Non, affirma le commissaire.

—Non, répéta Duru.

Le gérant regarda avec stupéfaction les trois hommes. Il semblait se dire ! Ces gens-là sont fous ! ou bien ils se moquent de moi !

(A SUIVRE)

ARMAND ET LES PIRATES

Les appréhensions de Corin sont fondées.

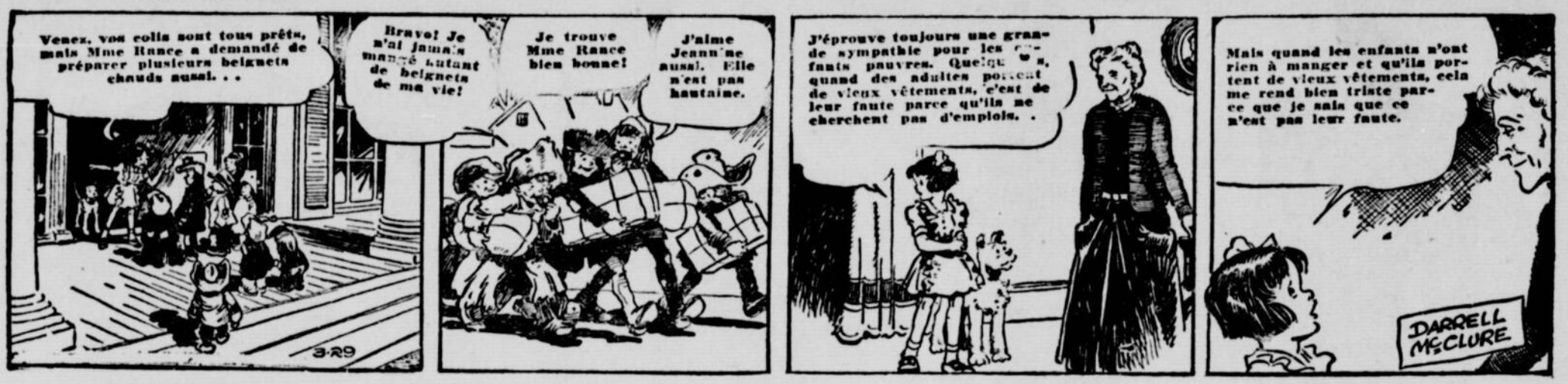
Appréhensions



JEANNINE ET PATAUD

Jeannine sait que les enfants ne sont pas responsables de leur état.

Philosophe



LE FANTÔME

Le Fantôme enlève la jeune fille sous les yeux des bandits.

Enlevée !



MARGOT TRAVAILLE TROP

Margot rend une courte visite à Guillaume.

Visite



JOS BRAS-DE-FER

Les Allemands se disposent à attaquer nos amis.

Reconnus

HEURES D'AFFAIRES : 10 h. a.m. à 6 h. 30 p.m. SAMEDI COMPRIS.

75e ANNIVERSAIRE DUPUIS



MANTEAUX DE PRINTEMPS

en vente au rayon de la

CONFECTION A PRIX POPULAIRES

au troisième étage

. . . votre compagnon d'ici l'été offert mardi et mercredi dans les tailles: 12 à 44 . . .

12.98

MANTEAUX D'ETOFFES LEGERES de tweed, de crêpe de laine, pour le printemps, pour Pâques pour la tenue semi-sport.

AUSSI EN DRAP POLO pour celles qui aiment le modèle vraiment sport. D'autres en simili-gabardine.

Chacun de ces manteaux doublé en tissu rayonne. Nuances: beige, brun, vert, gris, bleu, marine, et noir. Coupe ajustée ou vague et ample.

DUPUIS — troisième (centre)

CONFECTION A PRIX POPULAIRES AU 3e ETAGE

Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

1943 EST L'ANNÉE DE NOTRE 75e ANNIVERSAIRE